Agriculture Alimentation & Climat

Formation des **Ambassadeurs du climat** - 03 février 2025

réseau action climat france

En partenariat avec

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

QUI EST CLIM'ACTIONS BRETAGNE ?

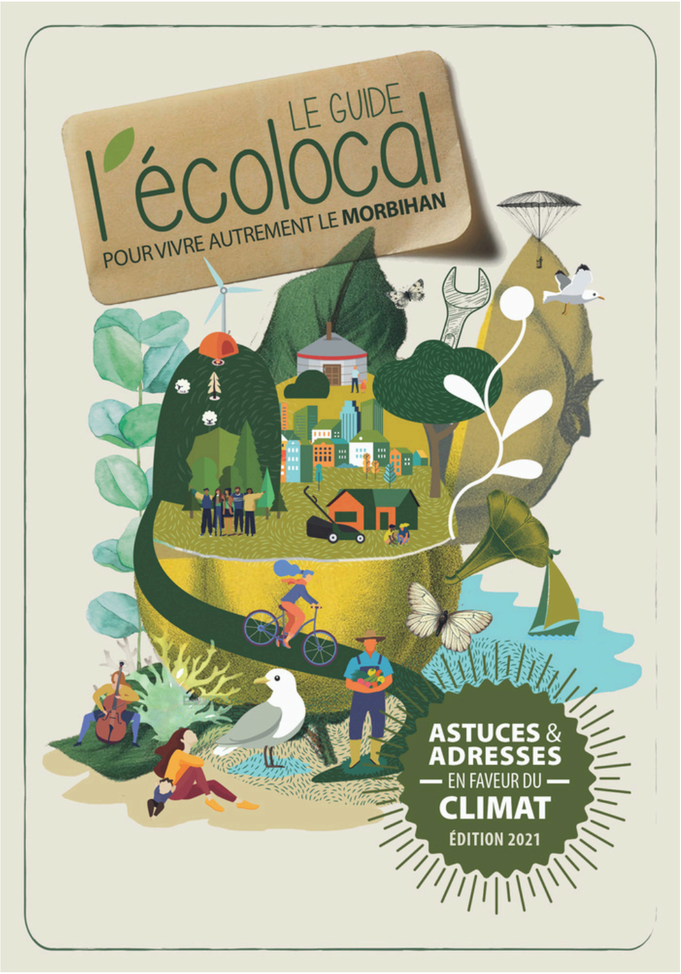

- **Association loi 1901** reconnue d'intérêt général, créée en 2015 Siège social à Vannes
- **Mission** : Laboratoire citoyen d'idées et d'actions pour anticiper, accompagner, agir de manière concrète, collaborative et positive sur les impacts du changement climatique
- **Objectif** : mobiliser les habitants, les acteurs sociaux, économiques, universitaires, institutionnels et politiques par des actions positives.
- **Outils** : plateforme de communication dédiée, guide Ecolocal, réalisations de films et conférences, centre de ressources et outils pédagogiques, locaux de la ville de Vannes (fabrique du climat)
- **Agréments** : Protection de l'Environnement / Jeunesse et Éducation Populaire

CLIM’ACTIONS BRETAGNE EN CHIFFRE

1500 SYMPATHISANTS

10 MEMBRES COMITÉ D’EXPERTS

20 ADMINISTRATEUR.ICE.S

800 ADHÉRENTS DEPUIS 2015

6 ADHÉSIONS CROISÉES

15 PARTENAIRES ASSOCIATIFS

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

4500 ABONNÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

11 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ADHÉRENTES

1 ENTREPRISE ADHÉRENTE

6 CDI
2 SALARIÉES PARTAGÉES
1 MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

RÉSEAUX ADHÉRENTS : FNE BRETAGNE, CRESS, RÉSEAU ACTION CLIMAT, REEB, AMCSTI

NOS ACTIONS

RECHERCHE ACTION

Précarité et climat

SENSIBILISATION

du primaire au lycée

GUIDE ECOLOCAL

Édition d'un guide pratique recensant les initiatives locales et durables. Édition 2025 en cours de réflexion

VERGERS DU CLIMAT

Un guide de formation à la plantation
Un lieu d'échanges et de montée en expertise

RENCONTRES & ÉVÉNEMENTS

30 rencontres mensuelles publiques

FORÊTS CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

20 000 arbres plantés

CLIMAT DE FÊTE

7 éditions

climActions
je m'engage

CLIM'IMPACT

Programme de sensibilisation pour les entreprises, les collectivités et les associations

FILMS

20 films sur les initiatives locales
10 conférences

SCIC ÉNERGIE RENOUVELABLE

CENTRE DE RESSOURCES & FABRIQUE DU CLIMAT

Livres, outils pédagogiques, 10 actions clés pour mobiliser sur l'Alimentation, l'Agriculture et le Climat.

HABITANTS SENTINELLES OBSERVATOIRE

Sciences participatives
Le carnet de bord des marqueurs du climat

AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS DU CLIMAT

NOS PROGRAMMES ET INTERVENTIONS

PLUS DE

50

ANIMATIONS VARIÉES ET ADAPTÉES AUX PUBLICS

POUR LES SCOLAIRES
(de la maternelle au supérieur)

POUR LES ENTREPRISES, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LES MÉDIATHÈQUES ET LES CENTRES DE LOISIRS

Programmes à télécharger sur www.climactions-bretagne.bzh

PROGRAMME DE LA FORMATION

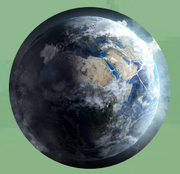

J1 - Tout savoir sur le climat 22/01

J2 - Climat et biodiversité (23/01)

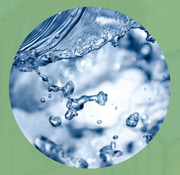

J3 - Climat et eau (29/01)

J4 - Climat et énergie (30/01)

J5 - Climat et alimentation (3/02)

J6 - Climat et santé (4/02)

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h30

Quels sont les liens entre Agriculture, Alimentation & Climat ?
Intervention Thierry Eveno

?

Jeu de la ficelle
Les inégalités du système alimentaire mondial

12h30

Déjeuner

14h30

Visite de la Ferme des Demains
(Moustoir Ac)

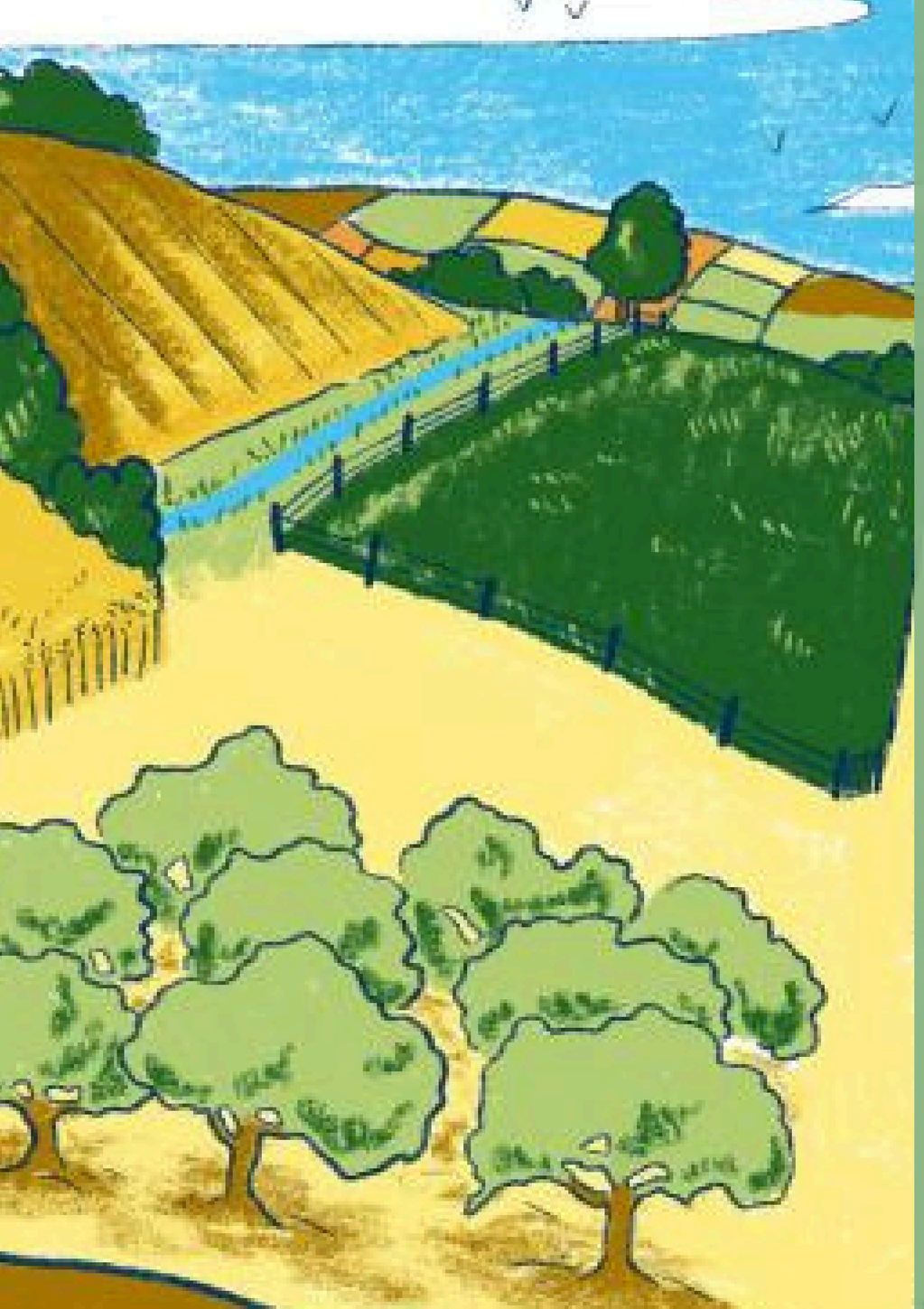

ENTRÉE
EN MATIÈRE

LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DE NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE MONDIAL

POLLUTIONS

RESSOURCES LIMITÉES & DESTRUCTION DES HABITATS

GAZ À EFFET DE SERRE

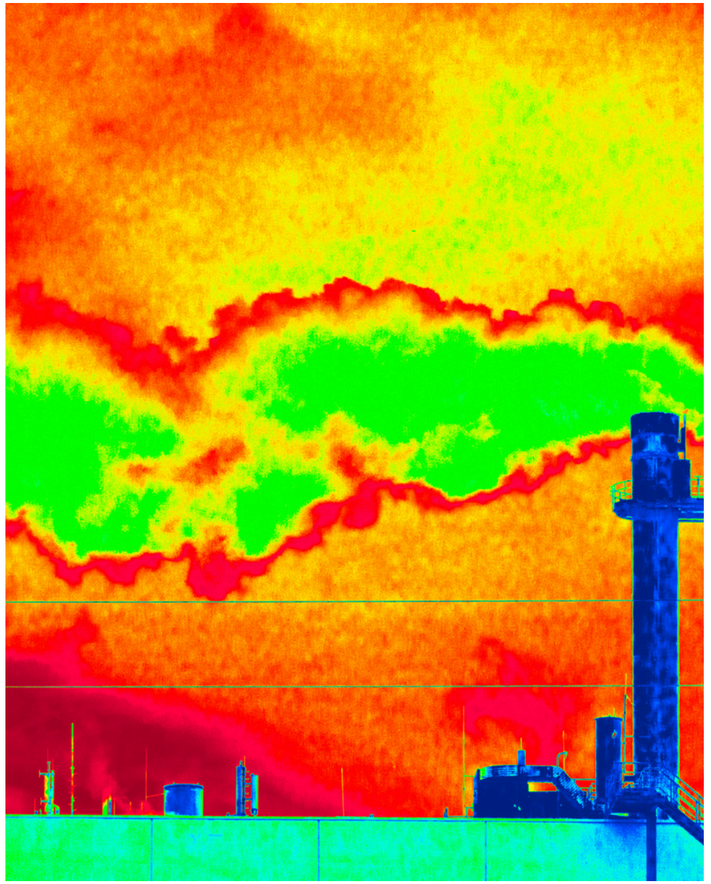

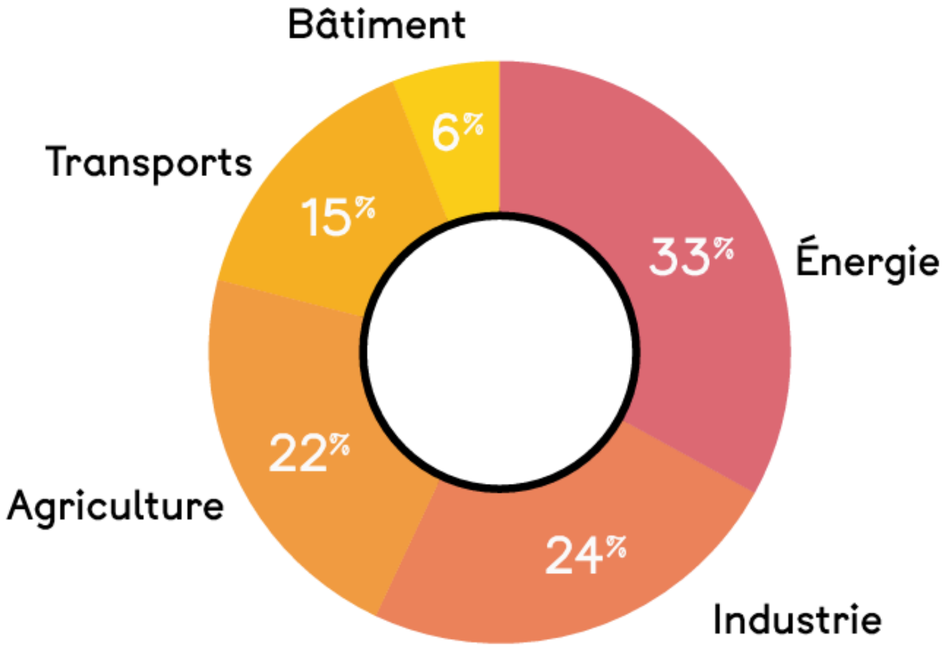

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES EN 2019 DANS LE MONDE

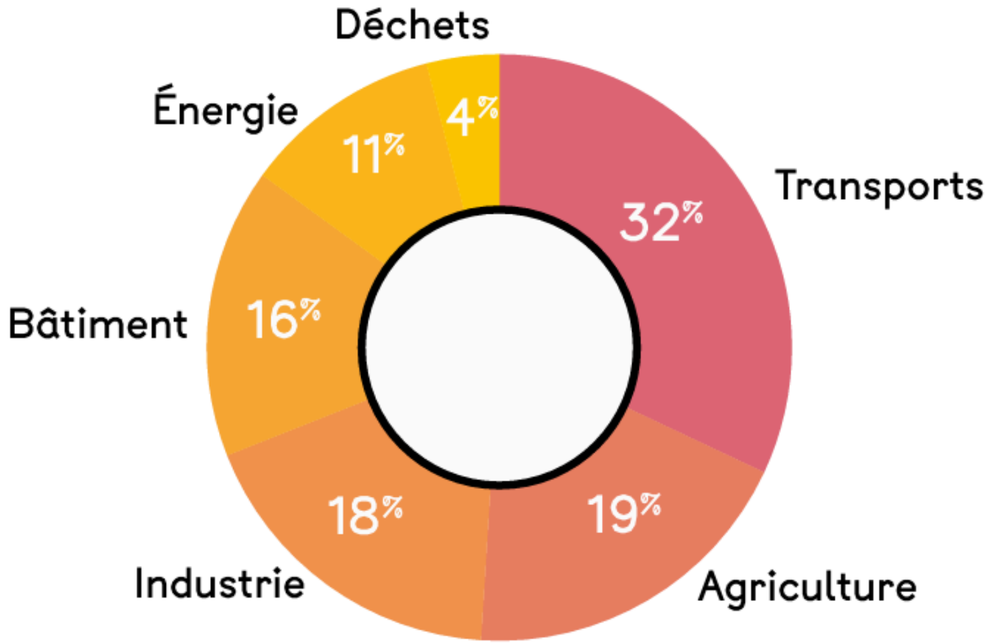

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES EN 2022 EN FRANCE

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

QUELS SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

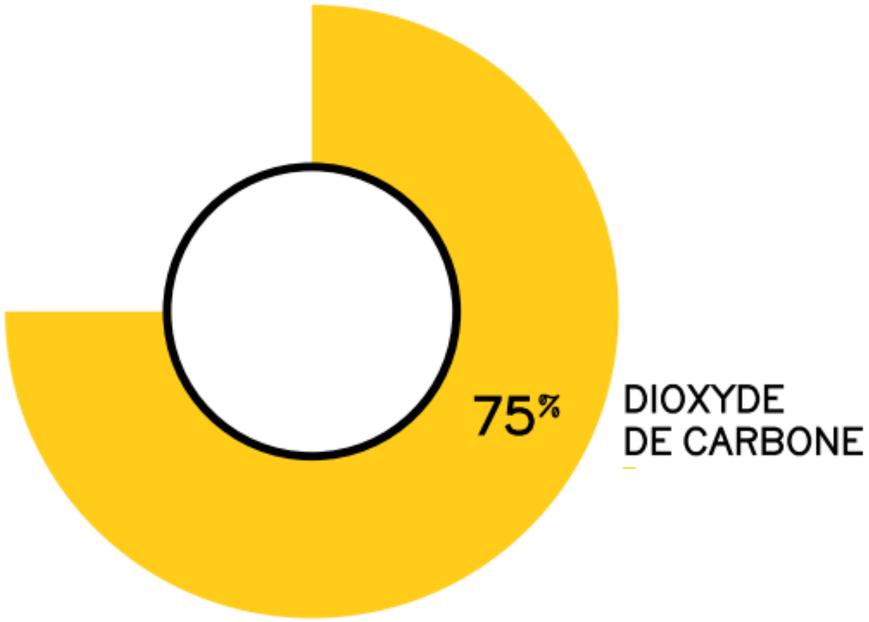

ÉMISSIONS ANTHROPIQUES DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2019

Pourcentage en Gt CO_2eq/an

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

QUELS SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

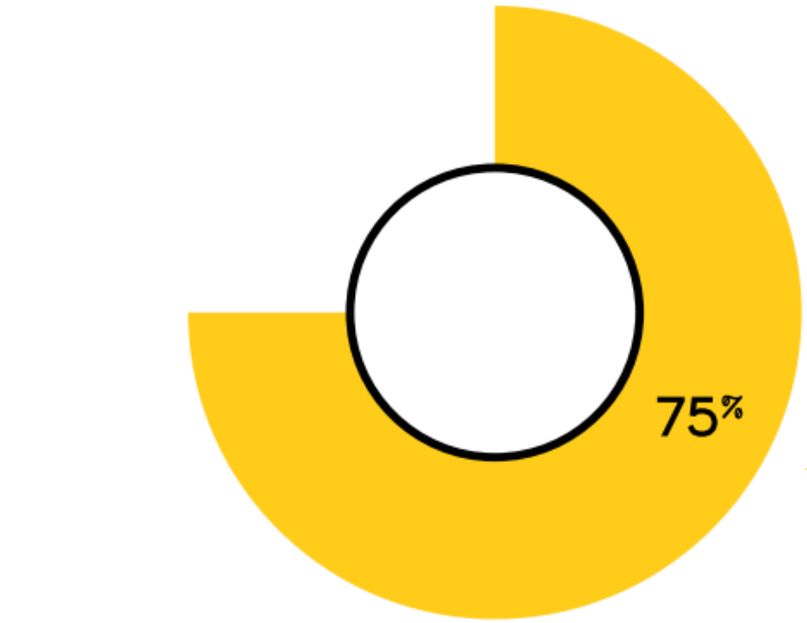

ÉMISSIONS ANTHROPIQUES DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2019

Pourcentage en Gt CO_2eq/an

COMBUSTION D'ÉNERGIE FOSSILE

- TRANSPORT
- INDUSTRIE
- ENERGIE

DÉFORESTATION

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

QUELS SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

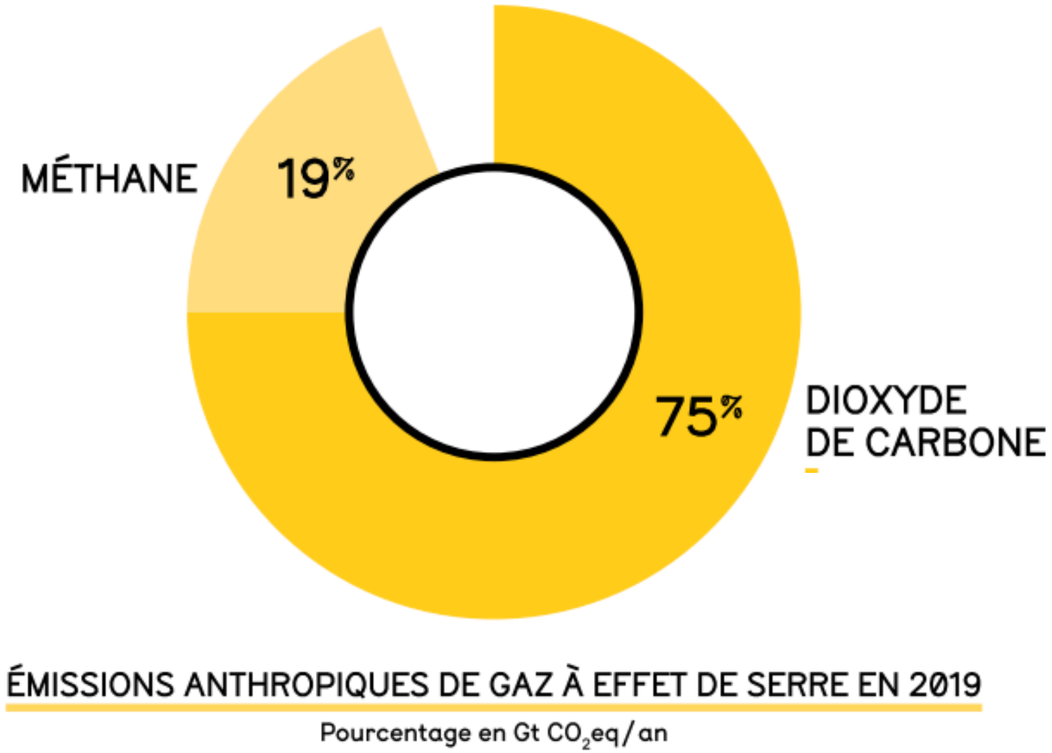

ÉMISSIONS ANTHROPIQUES DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2019

Pourcentage en Gt CO_2eq/an

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

QUELS SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

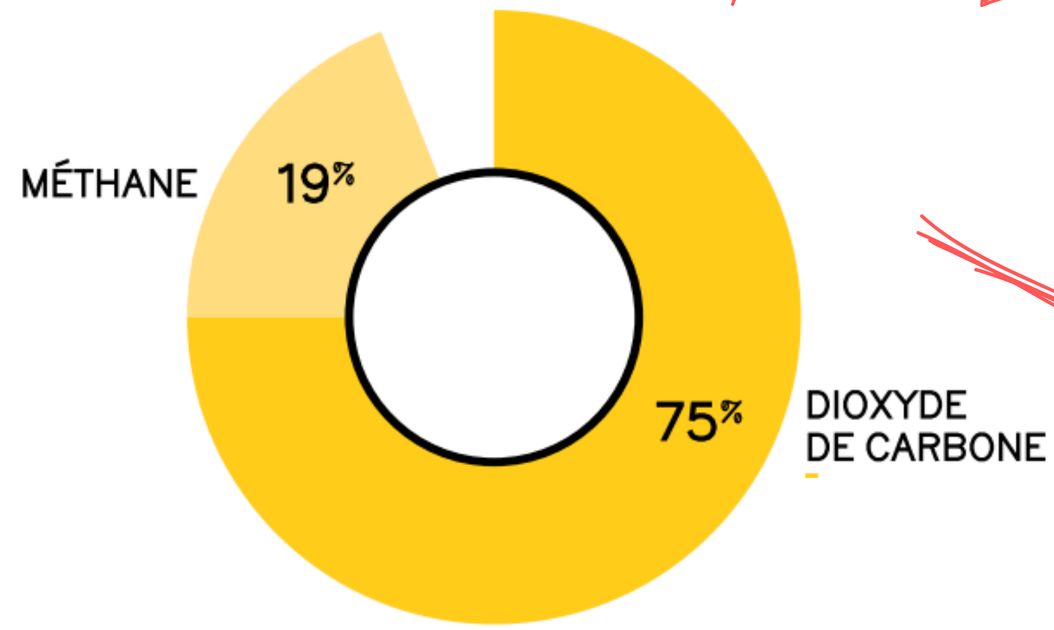

ÉMISSIONS ANTHROPIQUES DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2019

Pourcentage en Gt CO_2eq/an

ÉLEVAGE (SURTOUT LE BÉTAIL)

RIZICULTURE

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

QUELS SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

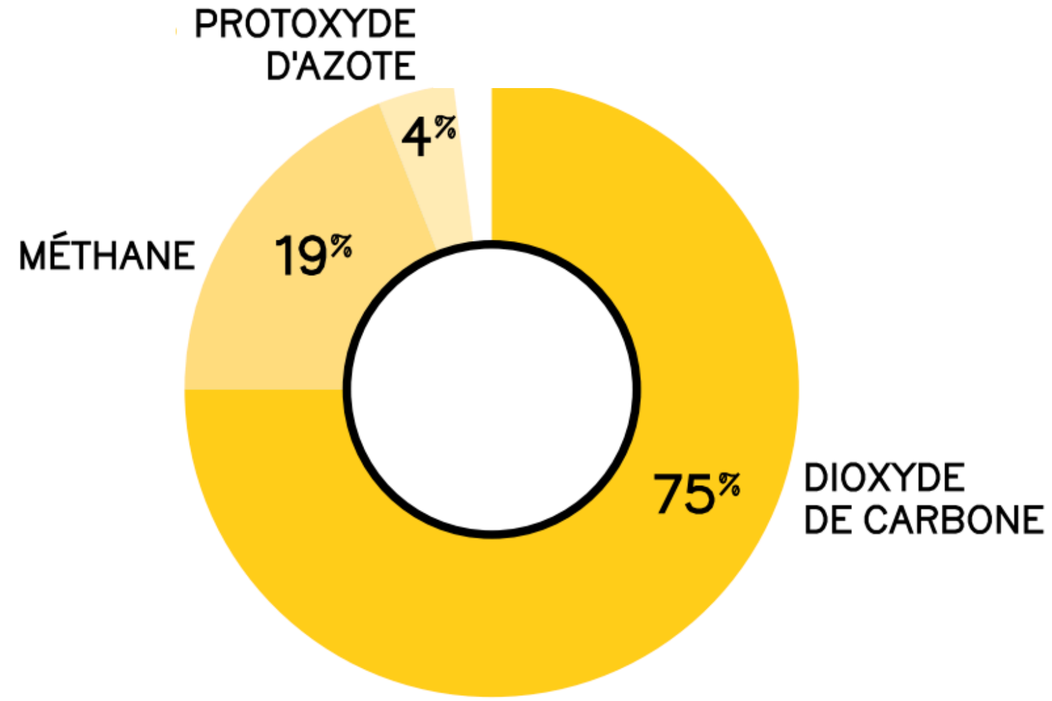

ÉMISSIONS ANTHROPIQUES DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2019

Pourcentage en Gt CO_2eq/an

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

QUELS SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

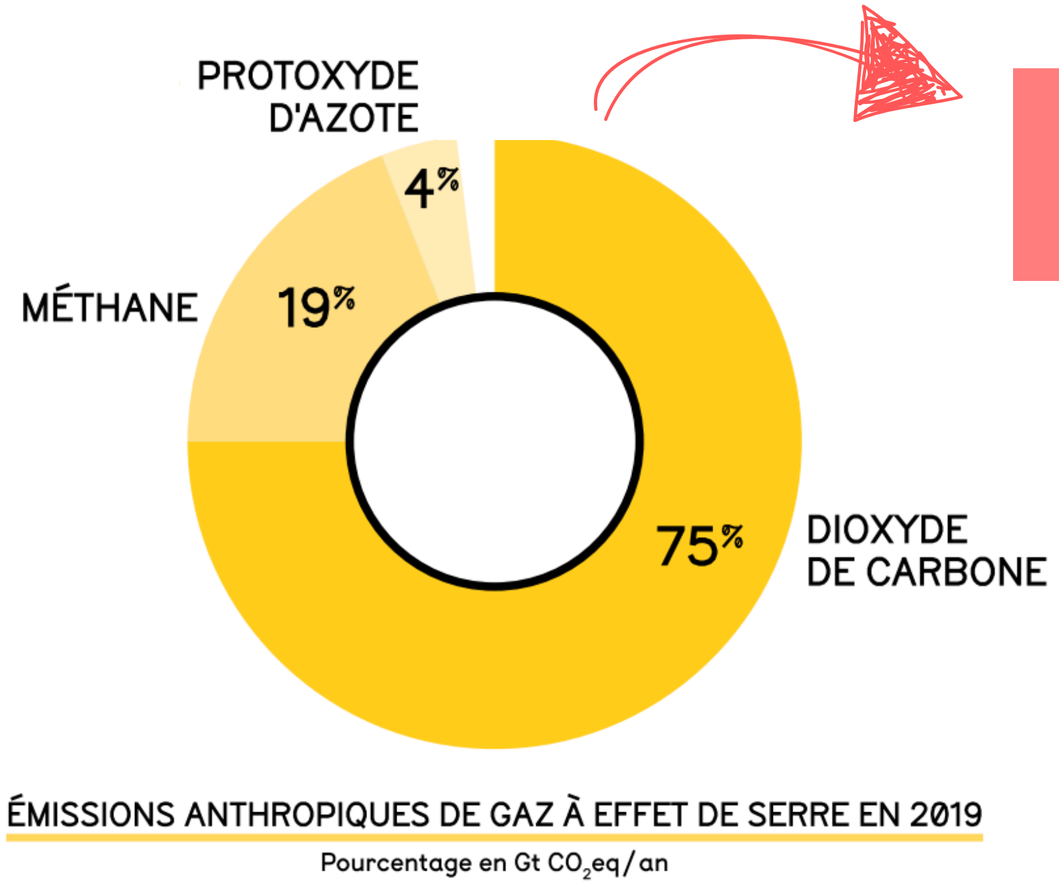

ENGRAIS AGRICOLES

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

QUELS SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

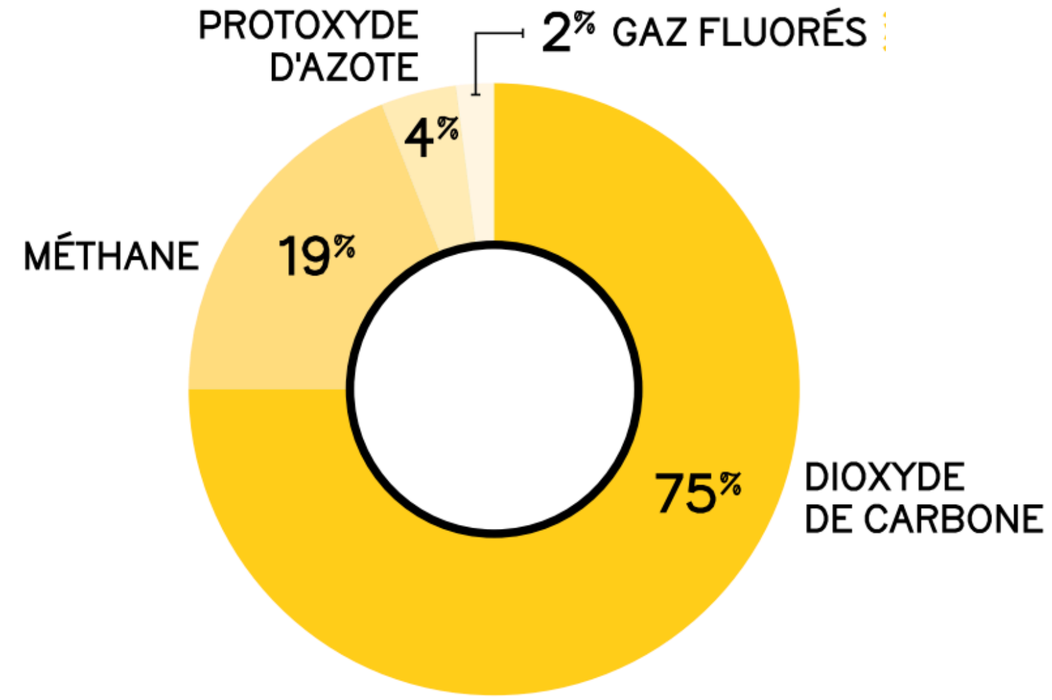

ÉMISSIONS ANTHROPIQUES DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2019

Pourcentage en Gt CO_2eq/an

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

QUELS SONT LES GAZ À EFFET DE SERRE?

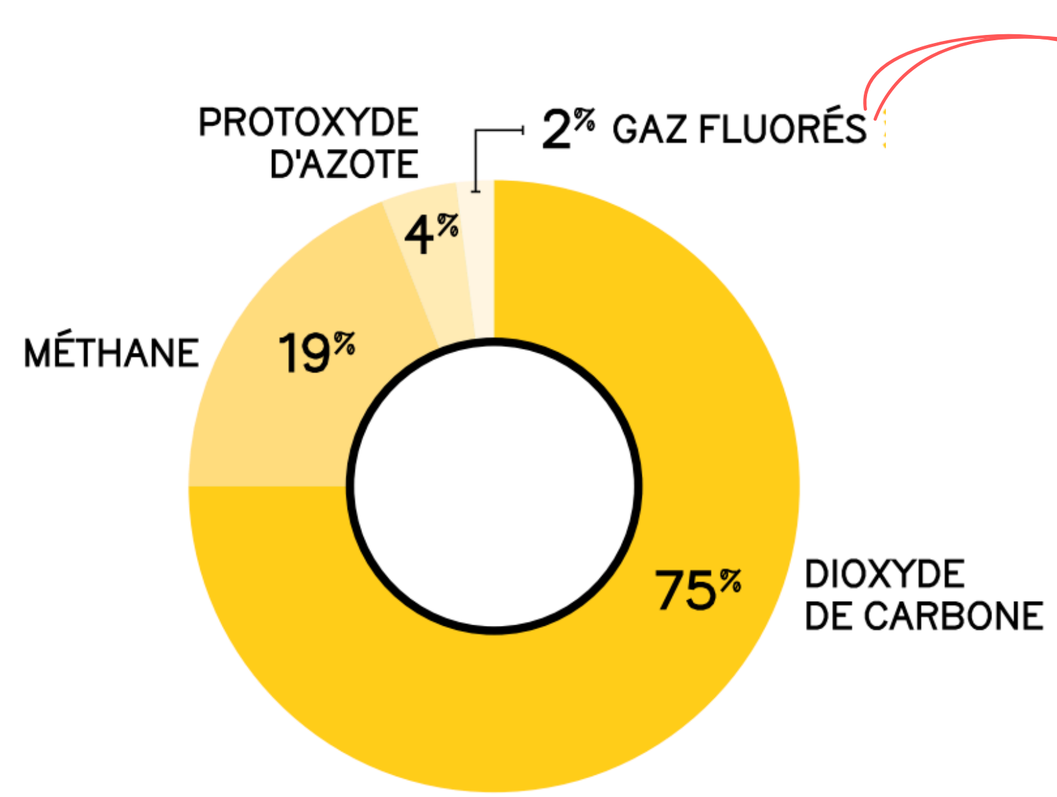

ÉMISSIONS ANTHROPIQUES DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2019

Pourcentage en Gt CO_2eq/an

CLIMATISATION, SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION

SOURCE: RÉSEAU ACTION CLIMAT, 2024

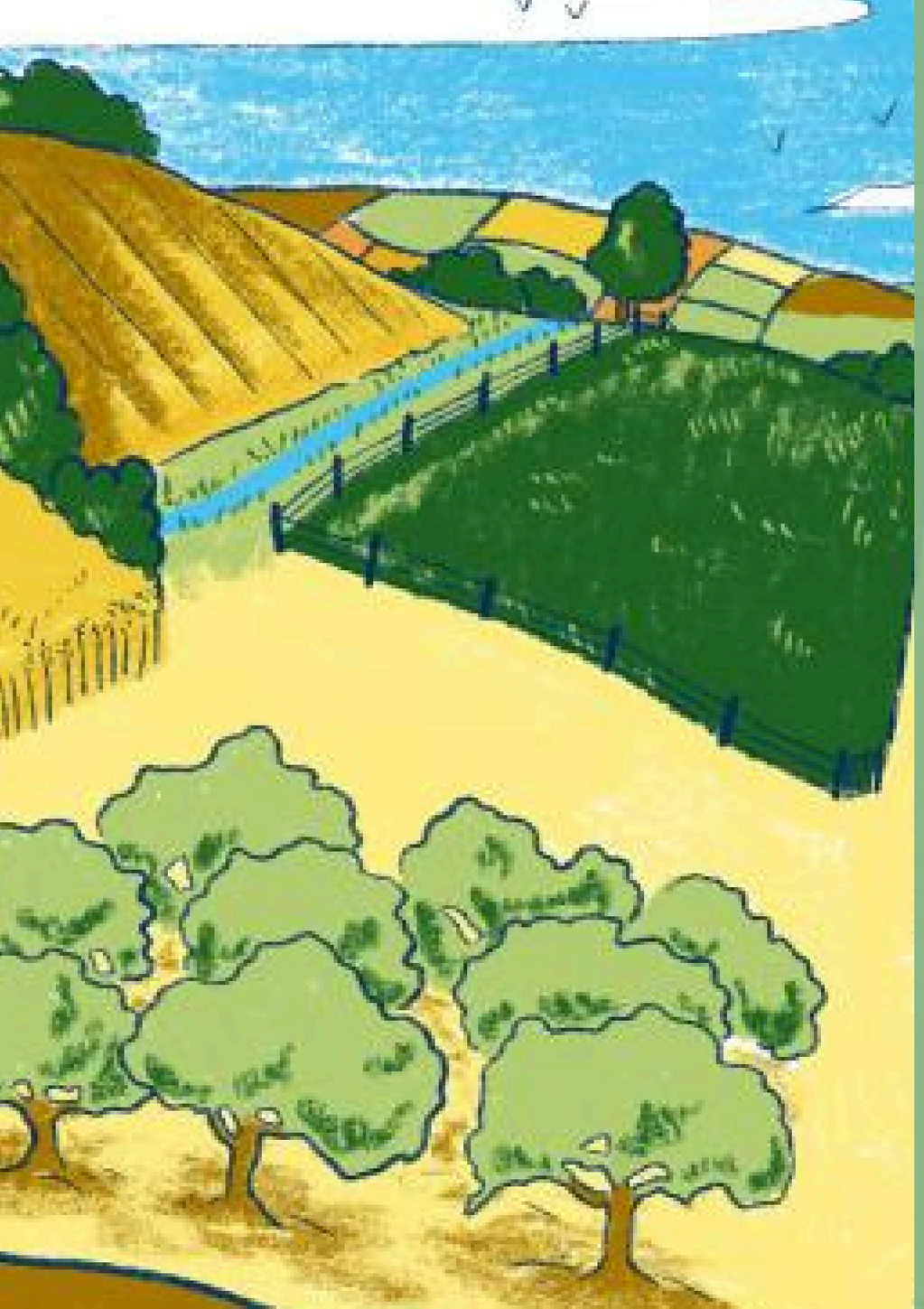

AGRICULTURE & CHANGEMENT CLIMATIQUE

PROCESSUS, SOLS, IMPACTS

THIERRY EVENO

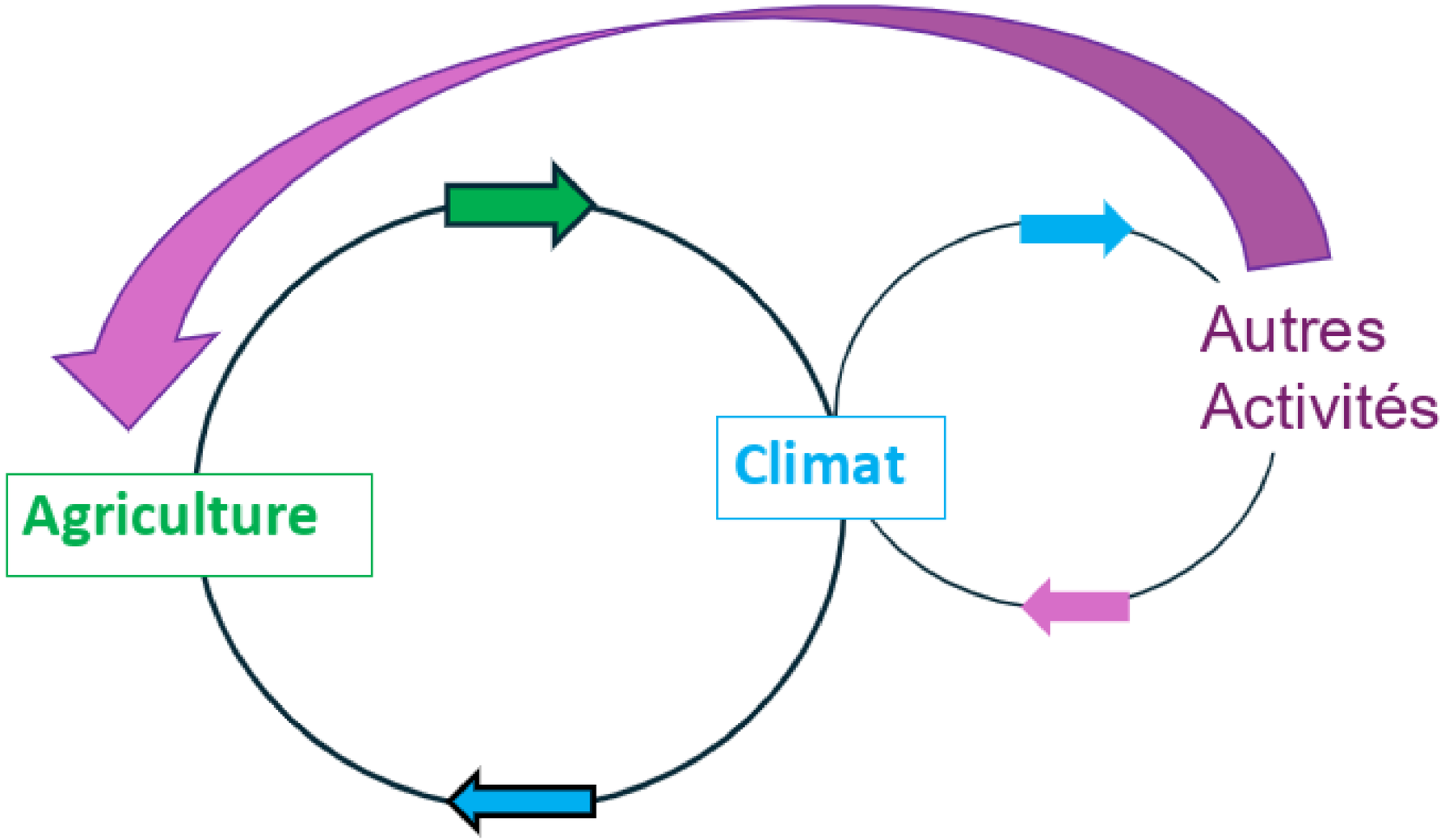
Agriculture
Climat
Autres
Activités

RÔLES DE L’AGRICULTURE DANS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

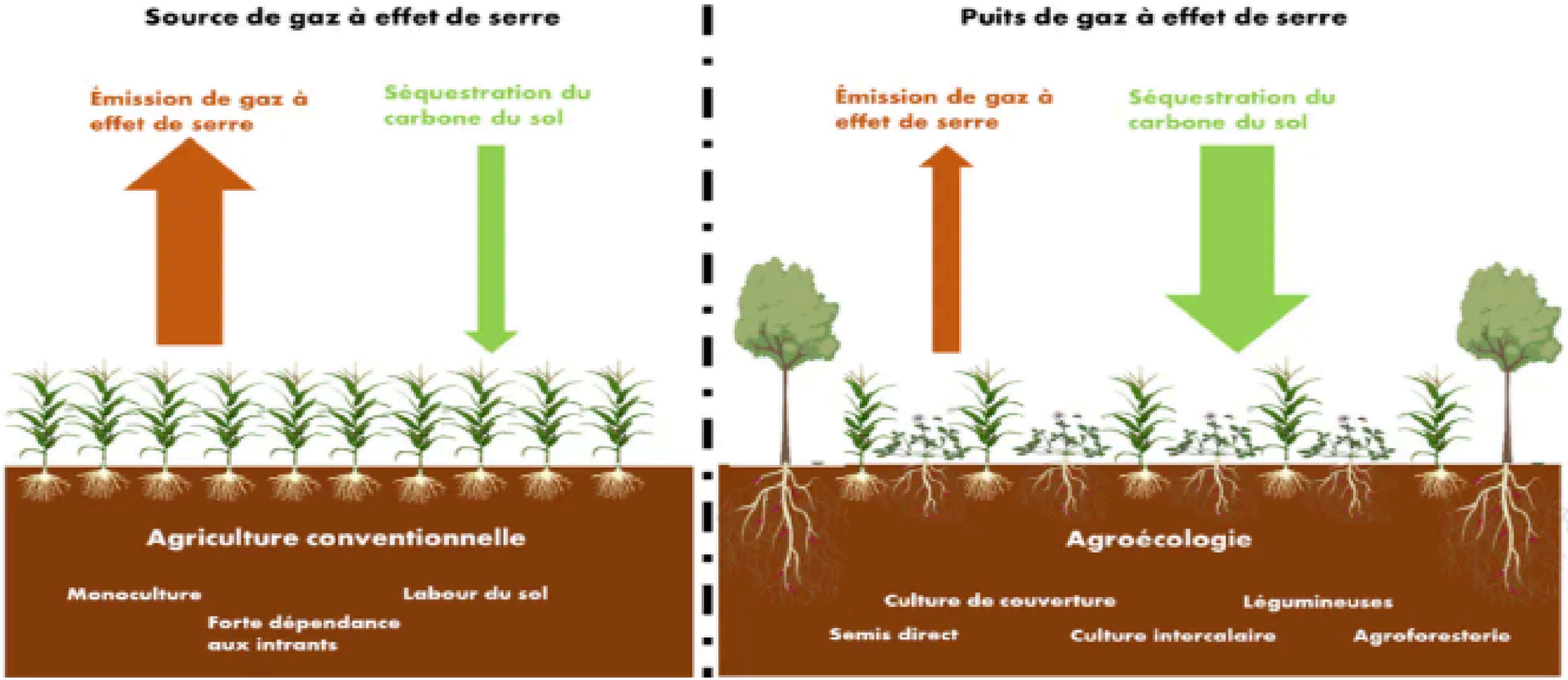

Les gaz à effet de serre en agroécologie VS en agriculture conventionnelle. Source : The Conversation

PLANTE : CARBONE, AZOTE, EAU

Les plantes sont le lieu de flux importants de carbone, d'eau et d'azote et en stockent une partie.

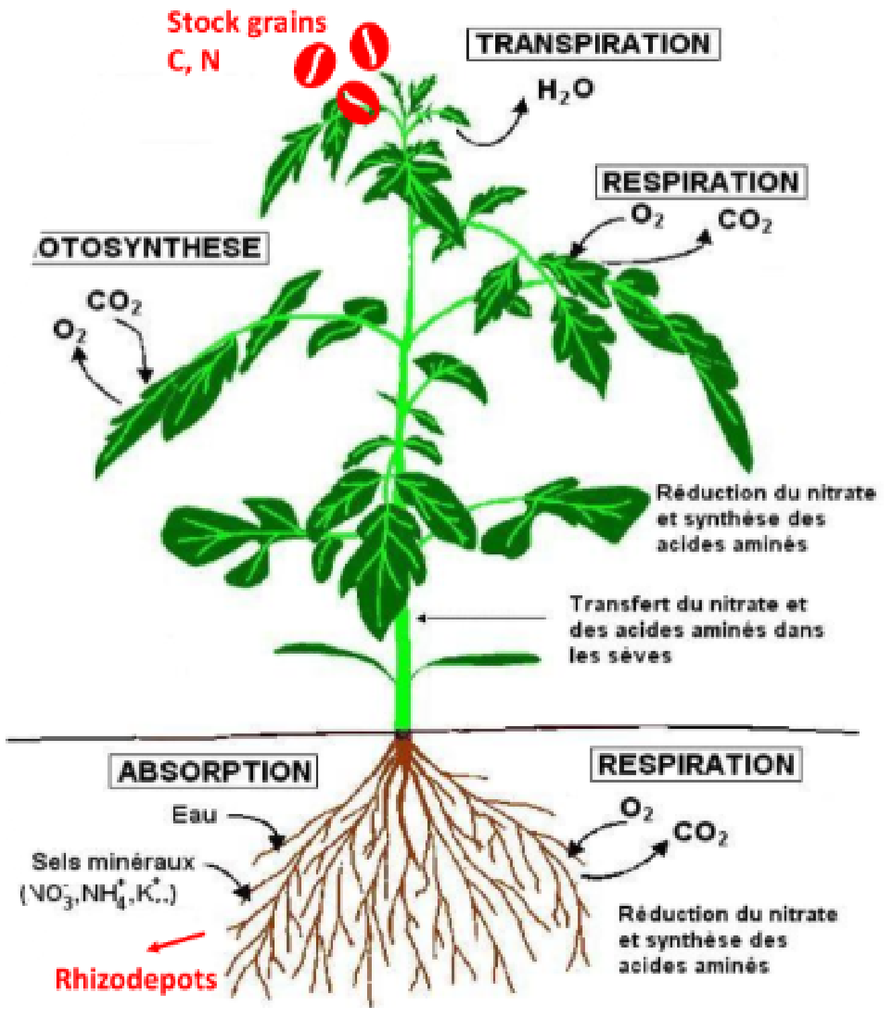

Une partie importante du flux de carbone va vers le sol !

Les systèmes cultivés sont drivés de façon à pouvoir exporter une part importante de la production

Dans les cultures annuelles, la fabrication de la partie exportée est très coûteuse

CYCLE DE L'AZOTE

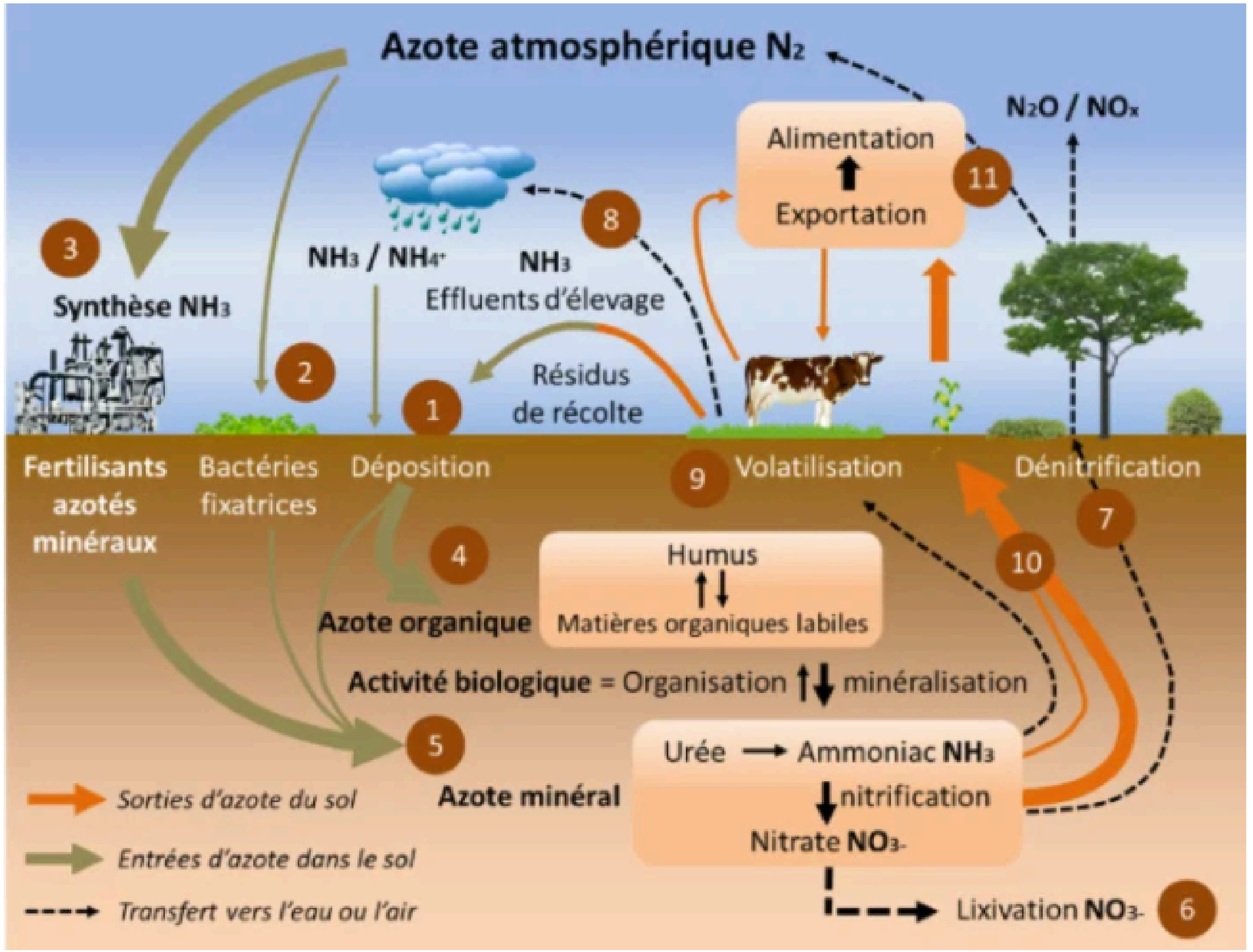

CYCLE DU CARBONE

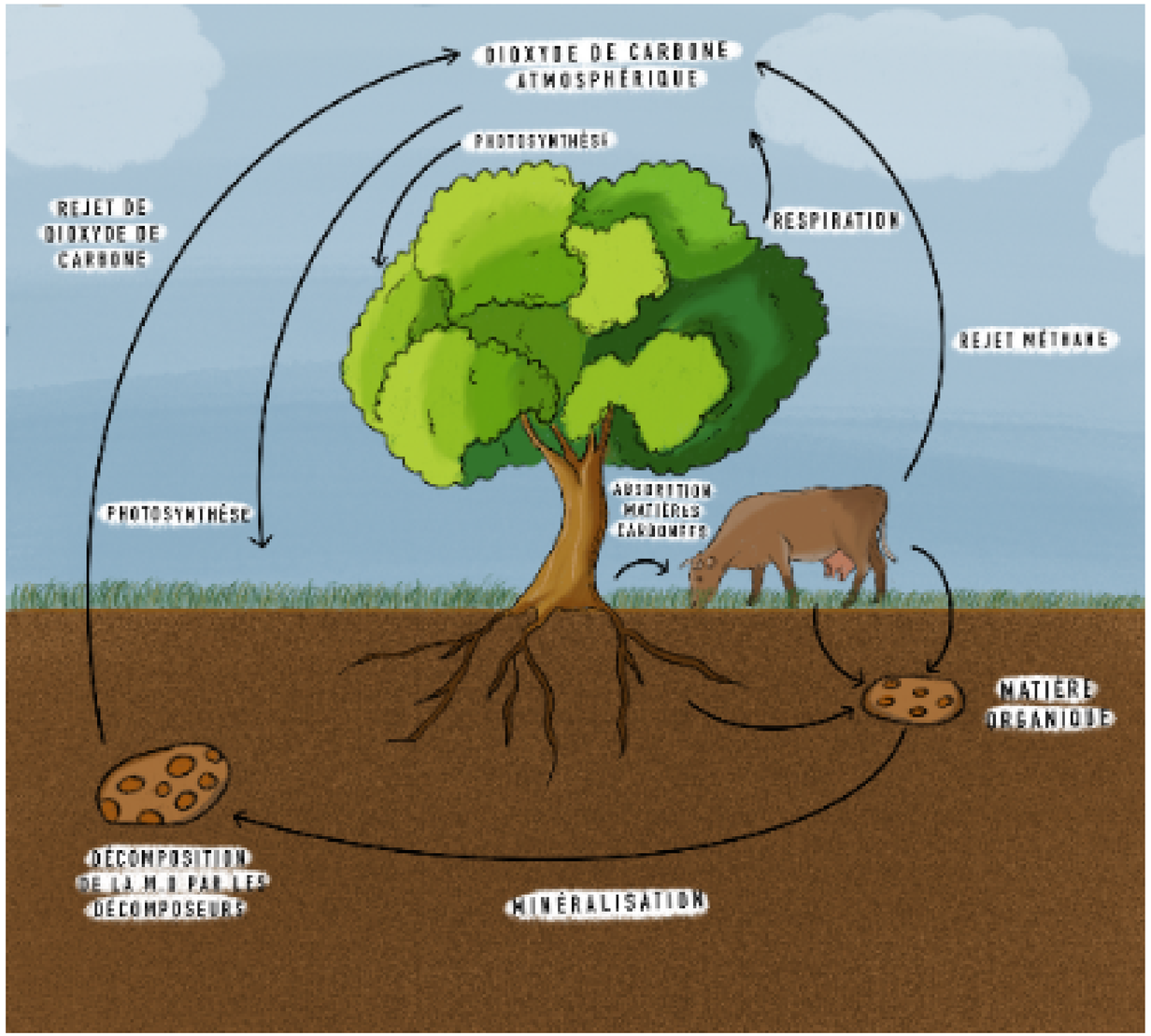

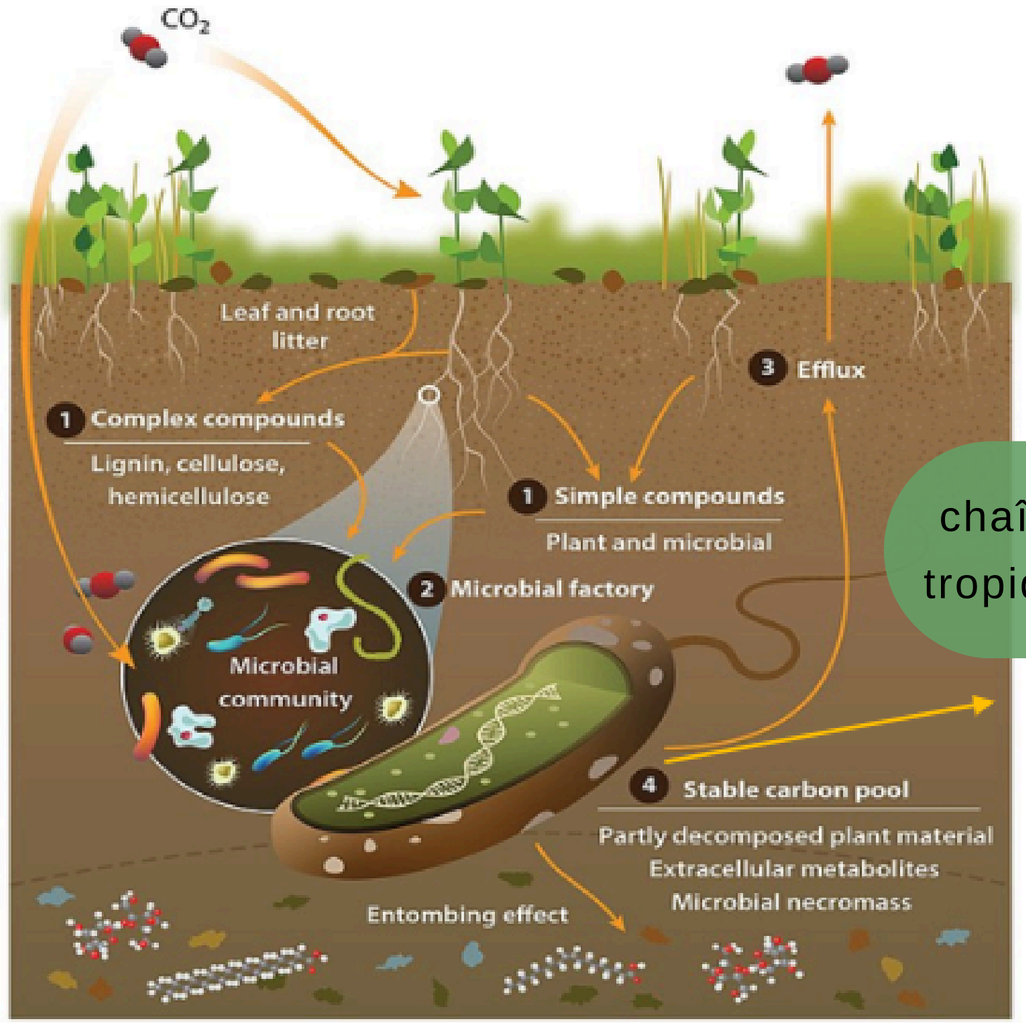

chaîne tropique

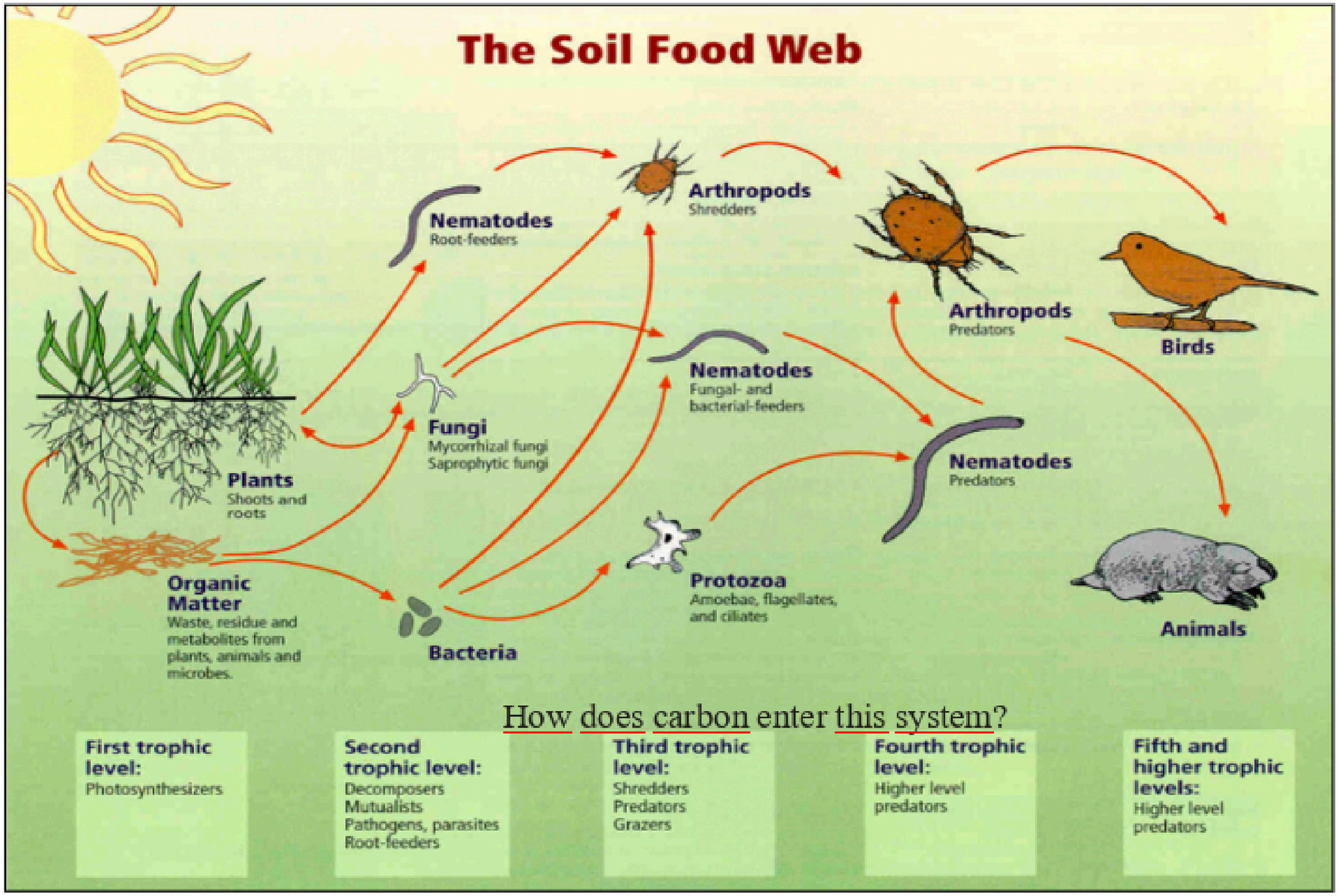

Soil food web showing plants, organic matter, microbes, invertebrates, and birds and mammals.
Image courtesy of USDA Natural Resources Conservation Service, http://soils.usda.gov/sqi

RAPPORT AÉRIEN-SOUTERRAIN

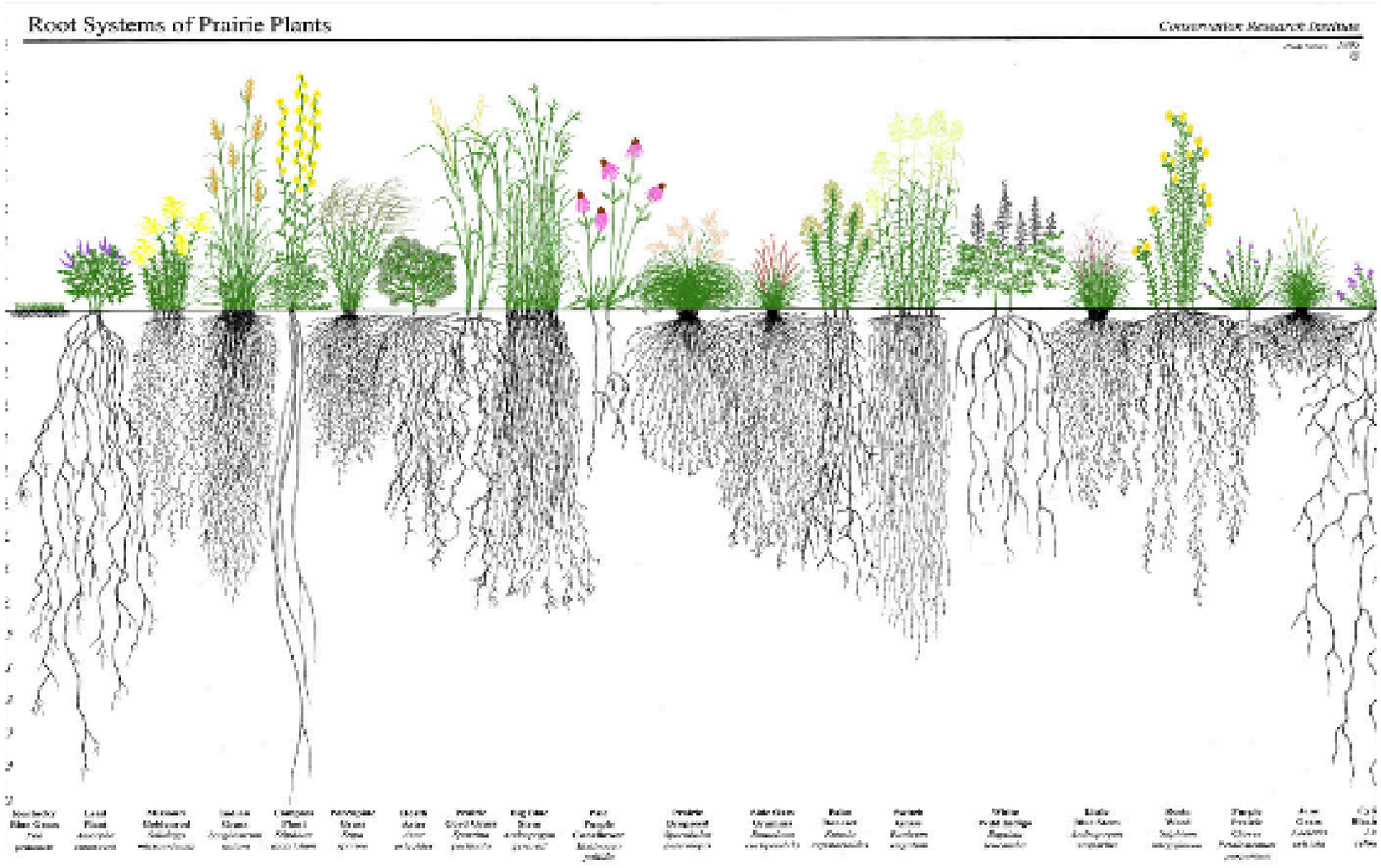

Sourcehttps://doi.org/10.1016/j.tplants.2020.02.004

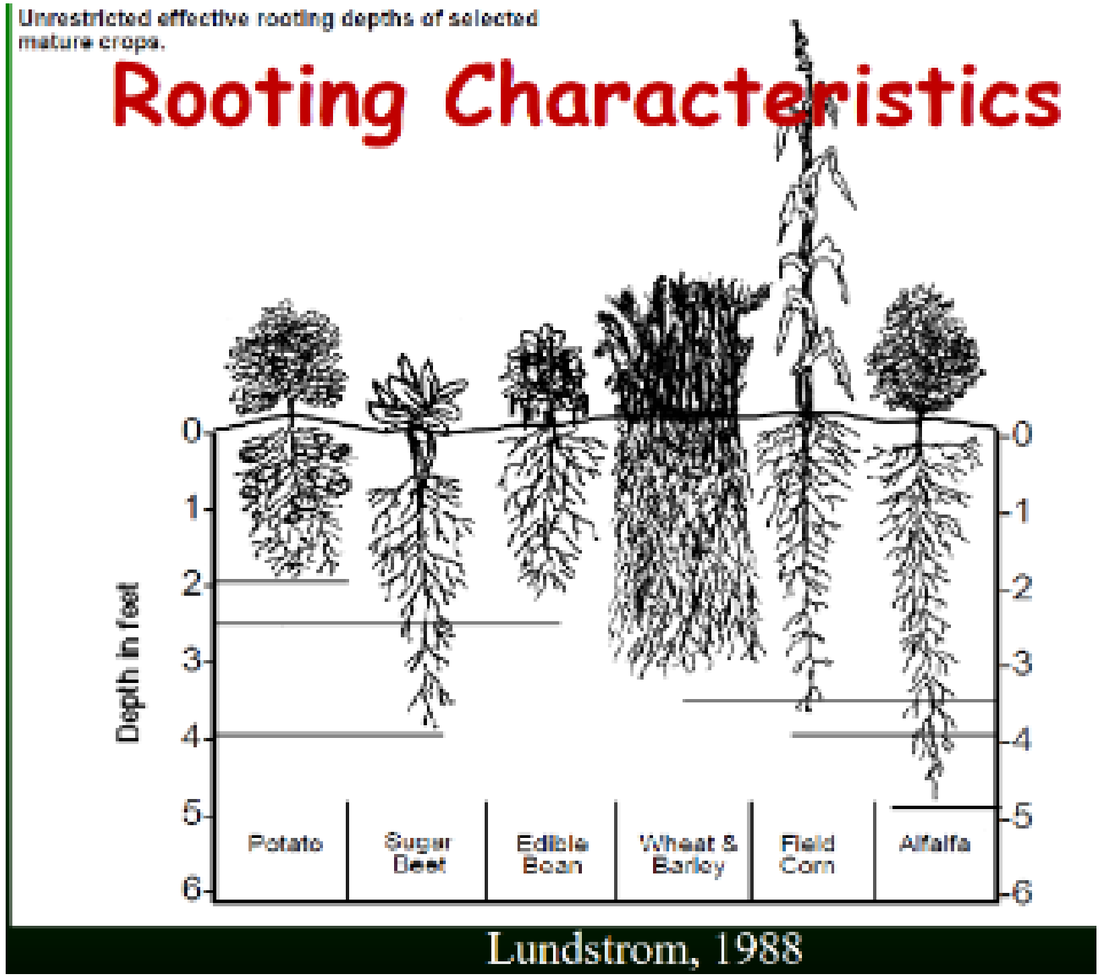

Les plantes pérennes investissent beaucoup dans le système racinaire.

Les cultures annuelles ont été sélectionnées pour investir beaucoup dans les organes récoltés (grains ..). On compense par les intrants.

QUESTION : FAUT-IL DÉPLACER CET ÉQUILIBRE ?

LES SOLS : RÉSERVOIR MAJEUR DE CARBONE

Nos sols se sont créés au cours des millénaires précédents. Ils constituent un patrimoine, nous en avons hérité.

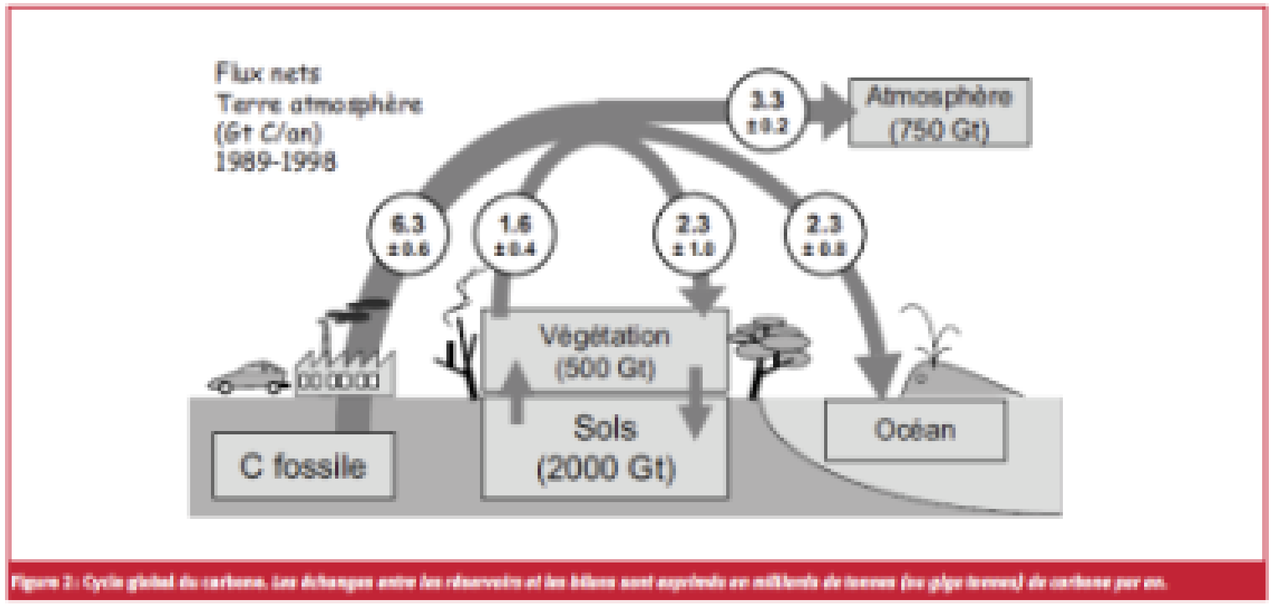

Figure 2 : Cycle global du carbone. Les échanges entre les réservoirs et les flèches sont exprimés en milliards de tonnes (ou giga tonnes) de carbone par an.

Source: Annequin et al., 2002

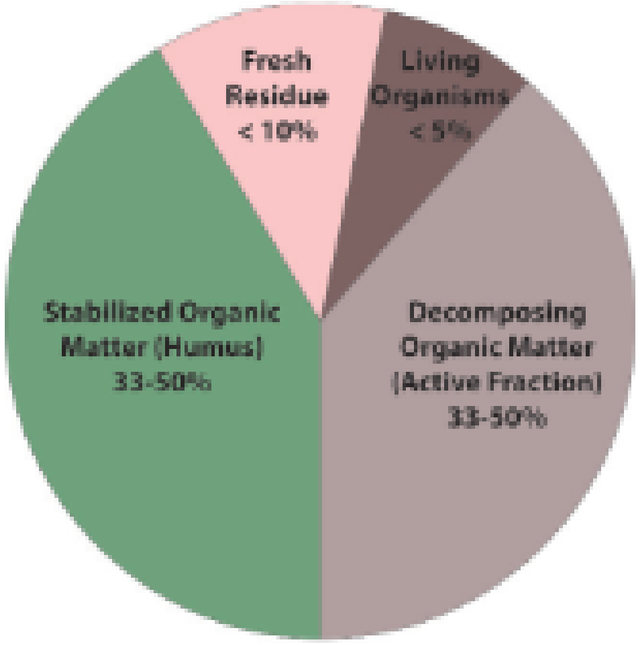

Soil Organic Matter Components

Les sols contiennent de très grandes quantités de carbone organique apportés par la végétation naturelle.

Le carbone (MO) est un constituant essentiel des sols pour la valeur agronomique (nutriments, rétention de l'eau), écologique, et pour la durabilité (résistance à l'érosion).

Selon les activités humaines ils peuvent continuer à stocker (non-labour, couverture végétale continue) ou au contraire déstocker (déforestation, artificialisation).

CHANGEMENT D'USAGE DES SOLS

MISE EN CULTURE DE FORÊTS OU PRAIRIES

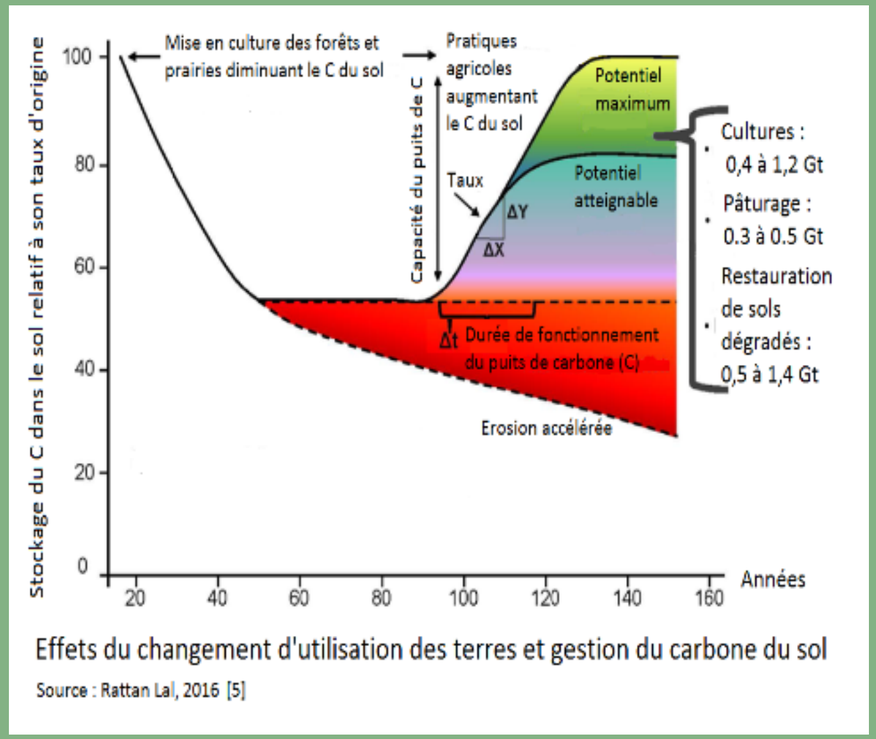

Effets du changement d'utilisation des terres et gestion du carbone du sol

Source : Rattan Lal, 2016 [5]

IMPERMÉABILISATION

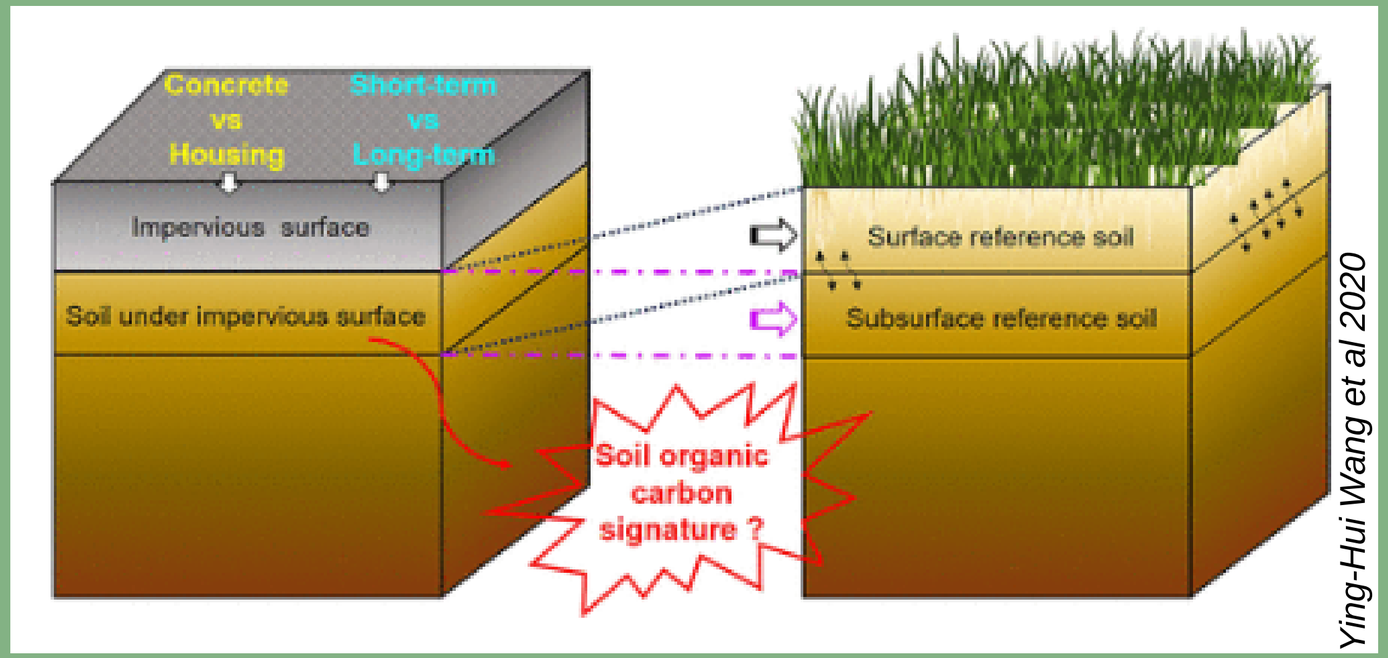

Ying-Hui Wang et al 2020

Déstockage variable dans l'horizon de surface ……

« gel » relatif des horizons profonds

ÉLEVAGE : SÉQUESTRATION CARBONE VS ÉMISSION CH4 (MÉTHANE)

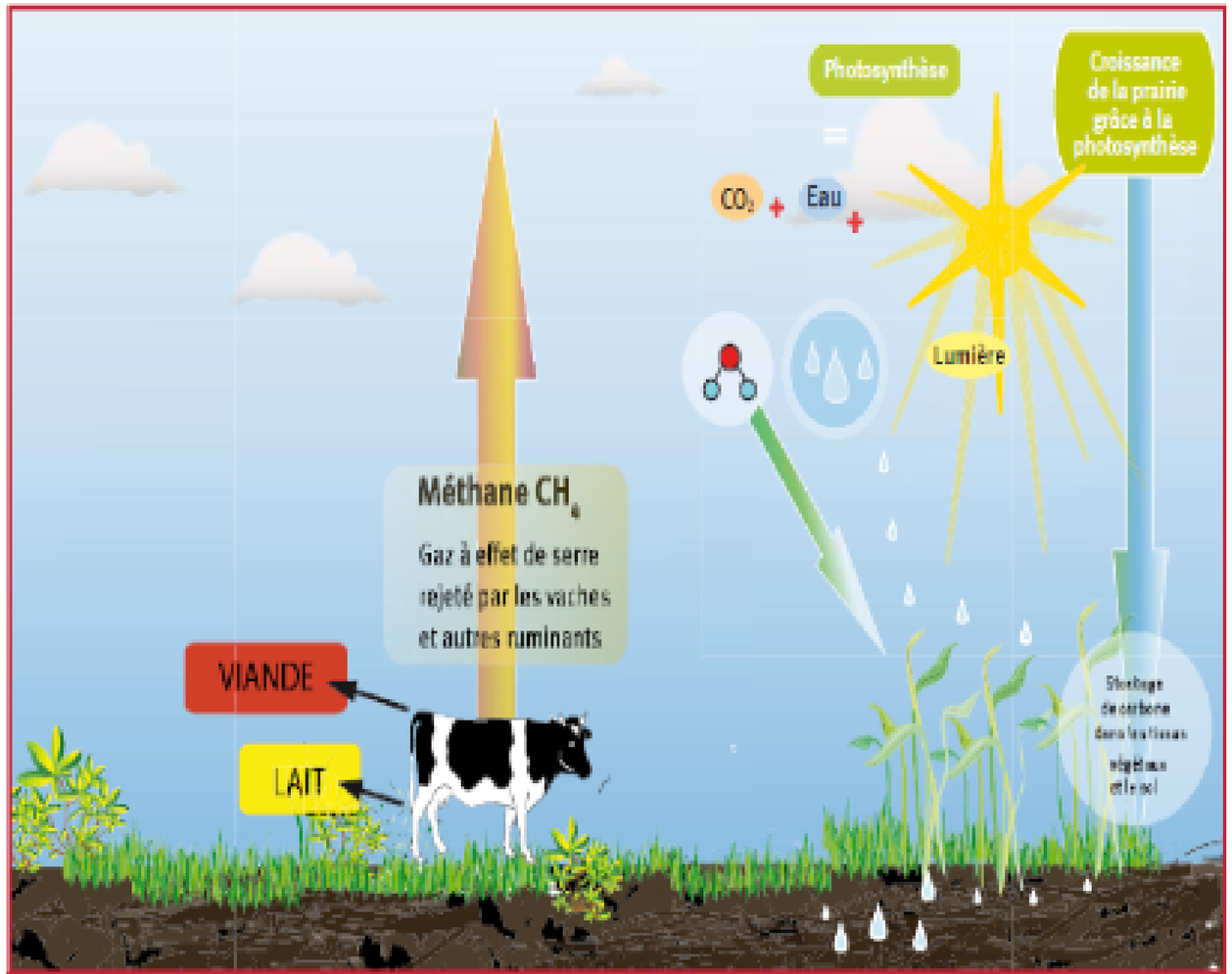

Figure 5: Représentation schématique du phénomène de compensation entre le méthane rejeté par les herbivores et le carbone stocké par les prairies valorisées par ces animaux.

LE BILAN AU NIVEAU DE L'EXPLOITATION DÉPEND DU MODE DE GESTION :

Légère prédominance de la séquestration dans les systèmes extensifs fondés sur le pâturage

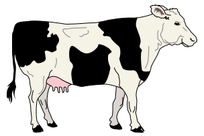

Forte empreinte GES des systèmes intensifs et élevage hors sol

La diminution du cheptel permettrait d'améliorer le bilan

Équilibre économique à assurer

Autres : alimentation limitant la production de CH4

CULTURES ANNUELLES, LE BILAN

ARRÊTER LE DÉSTOCKAGE DES SOLS

Privilégier l’agriculture de conservation

Des céréales pérennes ?

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE N20 (PROTOXYDE D’AZOTE)

Variétés valorisant mieux les faibles concentrations d’azote

Association ou alternance avec des légumineuses

DES PISTES DE RECHERCHE EN AMÉLIORATION DES PLANTES

Des céréales fixant l’azote ?

DES PISTES DE RECHERCHE FONDÉES SUR LA TECHNICITÉ

= l’agriculture de précision

IMPACTS DE L’AGRICULTURE SUR LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONSOMMATION DE PESTICIDES

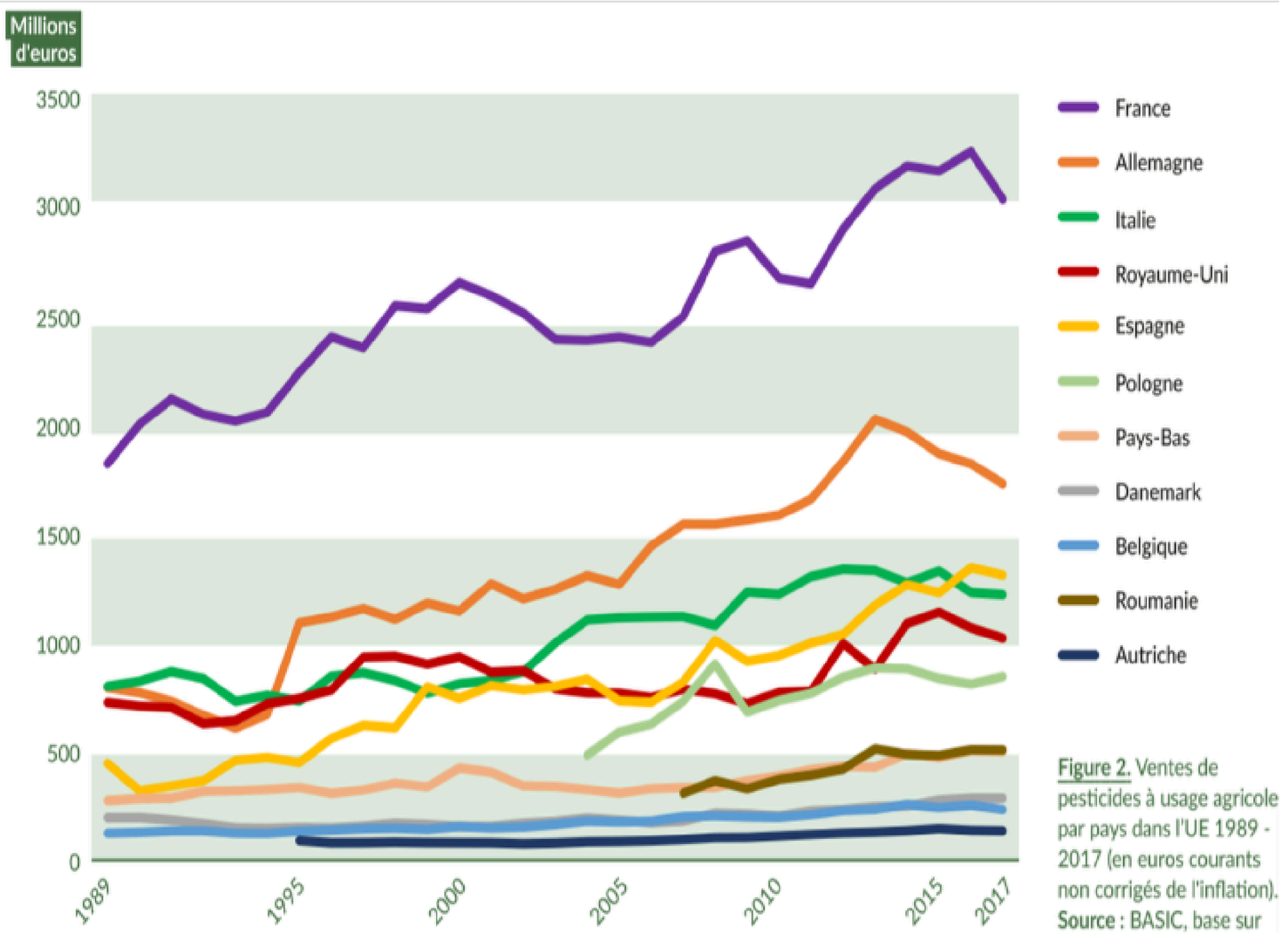

Figure 2. Ventes de pesticides à usage agricole par pays dans l'UE 1989 - 2017 (en euros courants non corrigés de l'inflation).
Source : BASIC, base sur les données du RICA de l'UE

EUROPE 1990-2017

PESTICIDES = UN PETIT PEU SUR LES PLANTES, BEAUCOUP SUR LE SOL (ET DANS L'AIR)

PUIS LES PLANTES
FINISSENT ESSENTIELLEMENT
EN LITIÈRE DANS LE SOL

Effondrement des populations d'insectes
et chaînes trophiques associées

BIEN D'AUTRES IMPACTS QUE LA QUALITÉ DES ALIMENTS

Eaux des rivières et des nappes, atmosphère

Sols : fonctionnement des systèmes
écologiques et accumulation long terme

LES HAIES

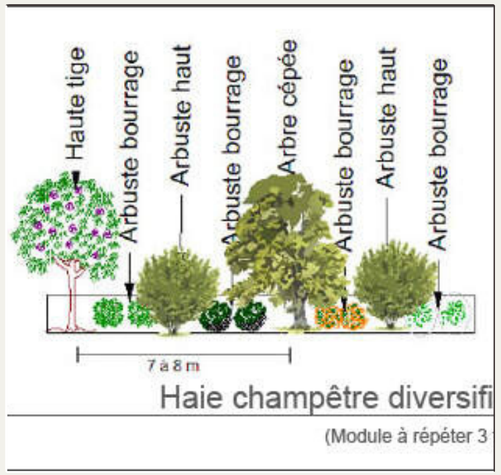

Fort potentiel de stockage carbone au m²

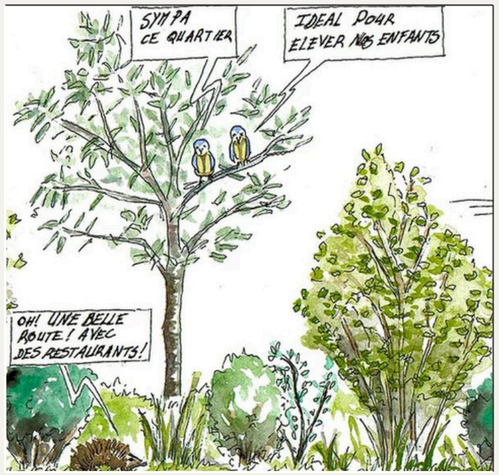

Réservoir de biodiversité,
en particulier pour les prédateurs
des insectes nuisibles

Couloirs écologiques

Confort estival animaux d’élevage et humains

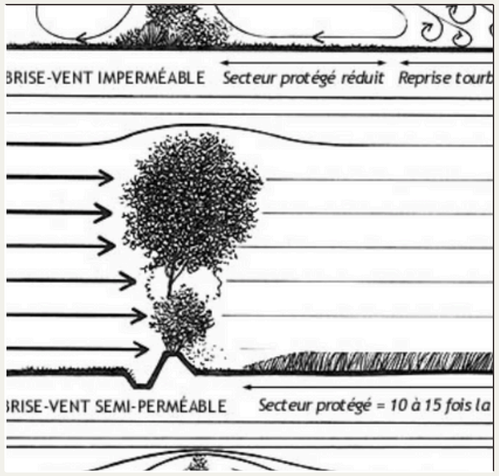

Brise vent

Paysages

ÉVOLUTION DES HAIES

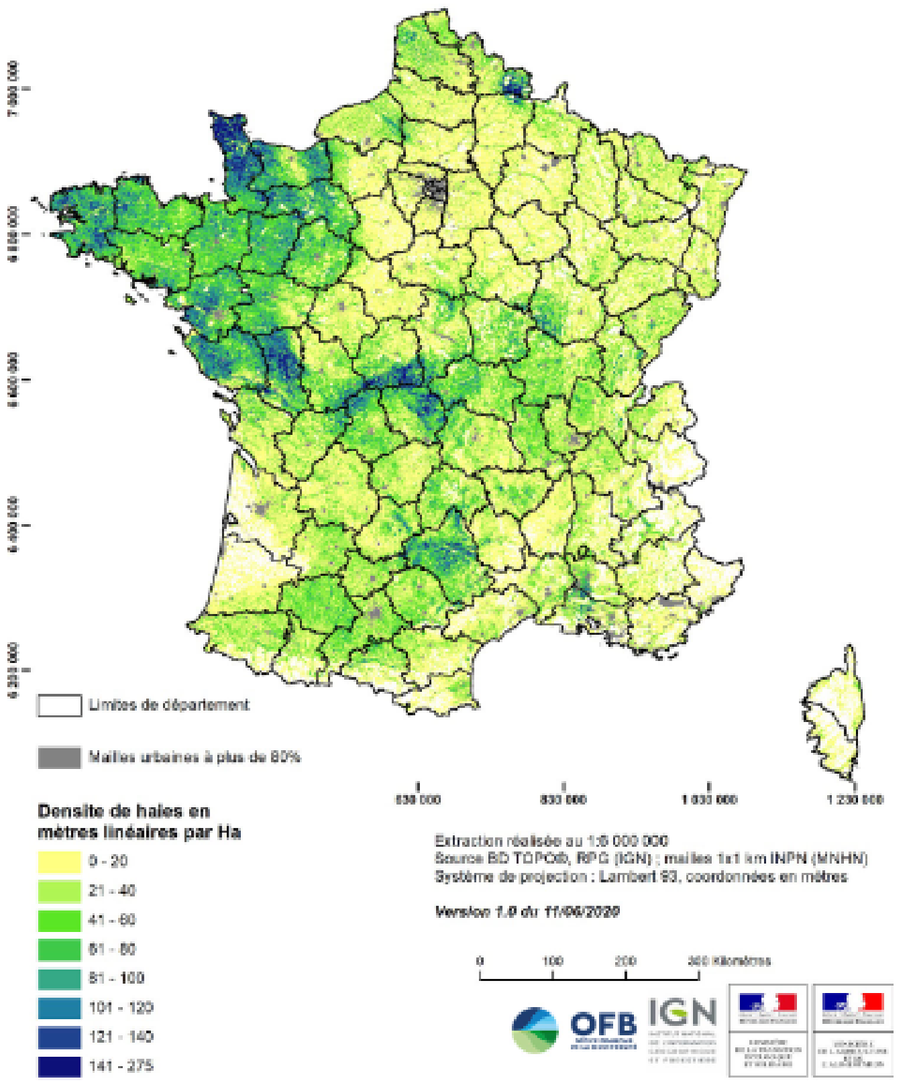

1950 - 4,5 MILLIONS KM

REMEMBREMENT

ÉLEVAGE -> CULTURE

FUSION D'EXPLOITATIONS

AUJOURD'HUI = 1,5 MILLIONS KM

(*source IGN*) **- 25 000 km/an**

DEMAIN= + 7 000 km/an

IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L’AGRICULTURE

IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'AGRICULTURE

ADAPTATION

Impacts liés à l'importance du climat pour le fonctionnement des plantes

- Évolution « en moyenne » du climat
- Accentuation des extrêmes climatiques
- Plantes, insectes, maladies invasives

ATTÉNUATION

Contraintes liées à la SNBC

- Nouvelles missions : séquestration carbone, cultures à usage énergétique
- Demande de réduction de l'empreinte GES: réduction des engrais, du cheptel

Croisé avec d'autres demandes sociétales (e.g plan Ecophyto)

... et les changements de contexte international

QUANTITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

INSTABILITÉ DES REVENUS

PRATIQUES AGRICOLES

RELOCALISATION DES PRODUCTIONS

LA TEMPÉRATURE DÉTERMINE LA VITESSE DE CROISSANCE

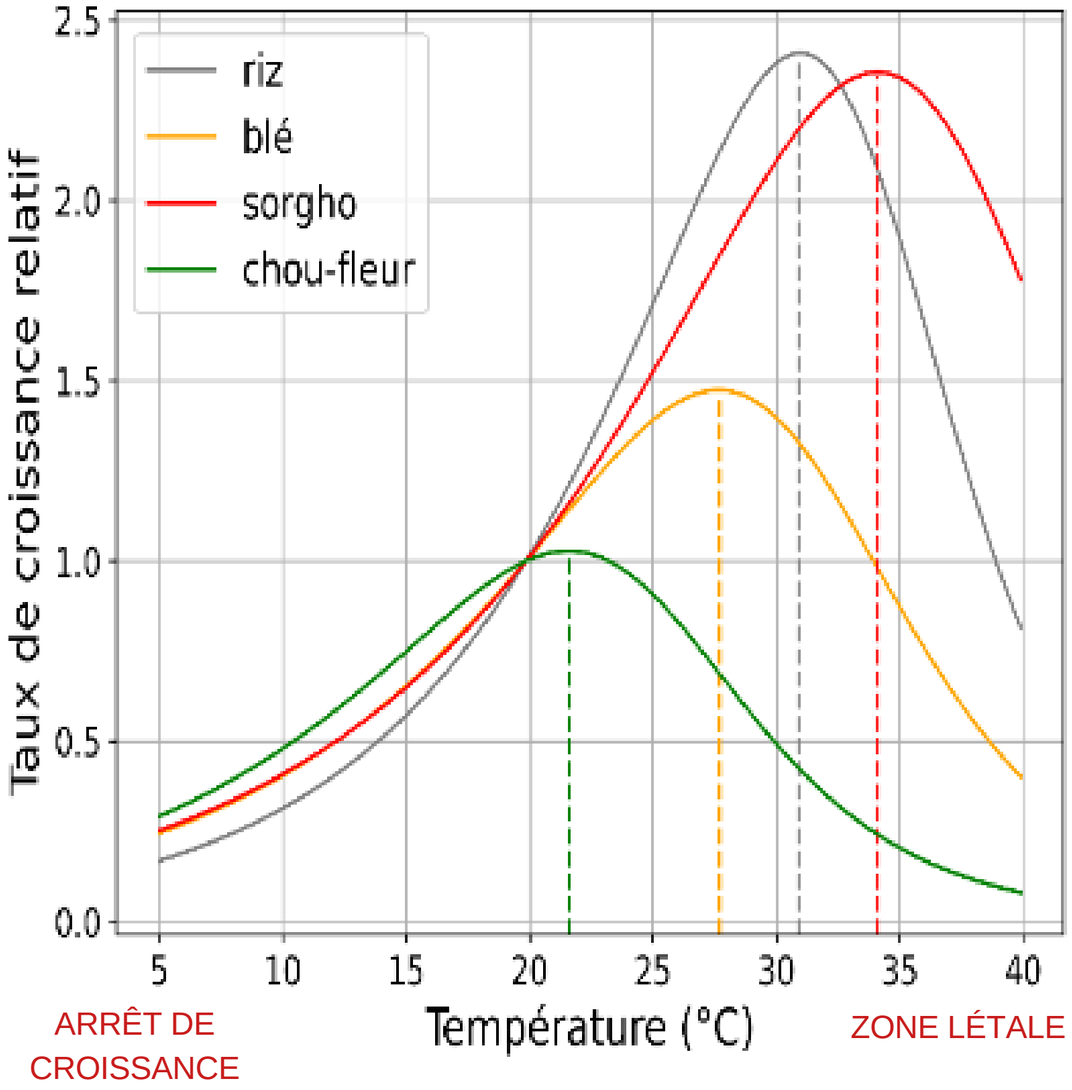

On pourrait dire qu'elle définit la « vitesse de passage du temps » on parle parfois de temps thermique : °C J.

C'est vrai pour tous les organismes qui ne régulent pas la température interne (champignons, insectes, reptiles)

C'est ce qui permet de conserver vos aliments au frigo: 10 jours à 2° ~ 1 jour à 20°

Les réponses dépendent des espèces, donc des changements de températures vont modifier les relations entre espèces

Augmentation de température sans augmentation du rayonnement peut induire une déficience en carbone. Forte compensation par l'augmentation du C02 : chez les C3 mais pas chez les C4

LA TEMPÉRATURE EST UN SIGNAL DE DÉVELOPPEMENT

C’est un signal qui régule la façon dont les plantes affectent leur ressources (vers les racines, les feuilles) et régulent les dimensions des organes.

C’est un des signaux qui déterminent le passage vers le développement reproducteur (vernalisation)

Souvent en interaction avec d’autres signaux (durée du jour)

C’est vrai aussi pour les organismes qui interagissent avec les plantes

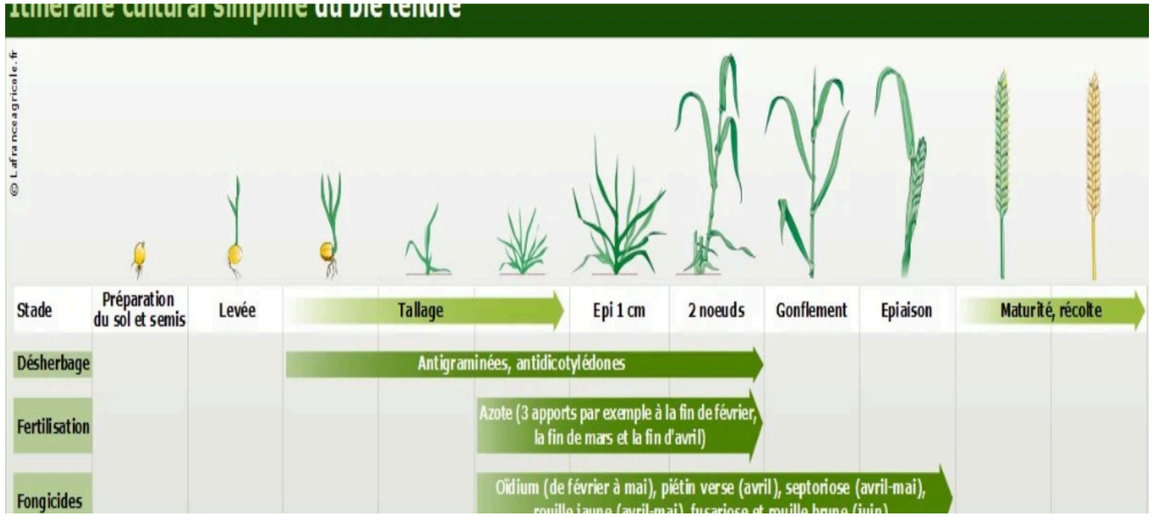

Besoin de froid pour que le blé d’hivers arrive à ce stade

LA TEMPÉRATURE PEUT ÊTRE UNE SOURCE DE DÉGÂTS DIRECTS

GEL HIVERNAL

mort de la plante si longue période très froide

Risque atténué par le CC

GEL PRINTANIER

mort du très jeune épi : froid intense même de courte durée à une période critique de formation de l'épi.

Risque augmenté par les hivers doux

STRESS HAUTE TEMPÉRATURE

(E.G ÉCHAUDAGE SUR LE BLÉ)

chaleur intense même de courte durée à une période critique de formation des grains..

Risque augmenté d'occurrence d'épisodes de fortes chaleurs printanières

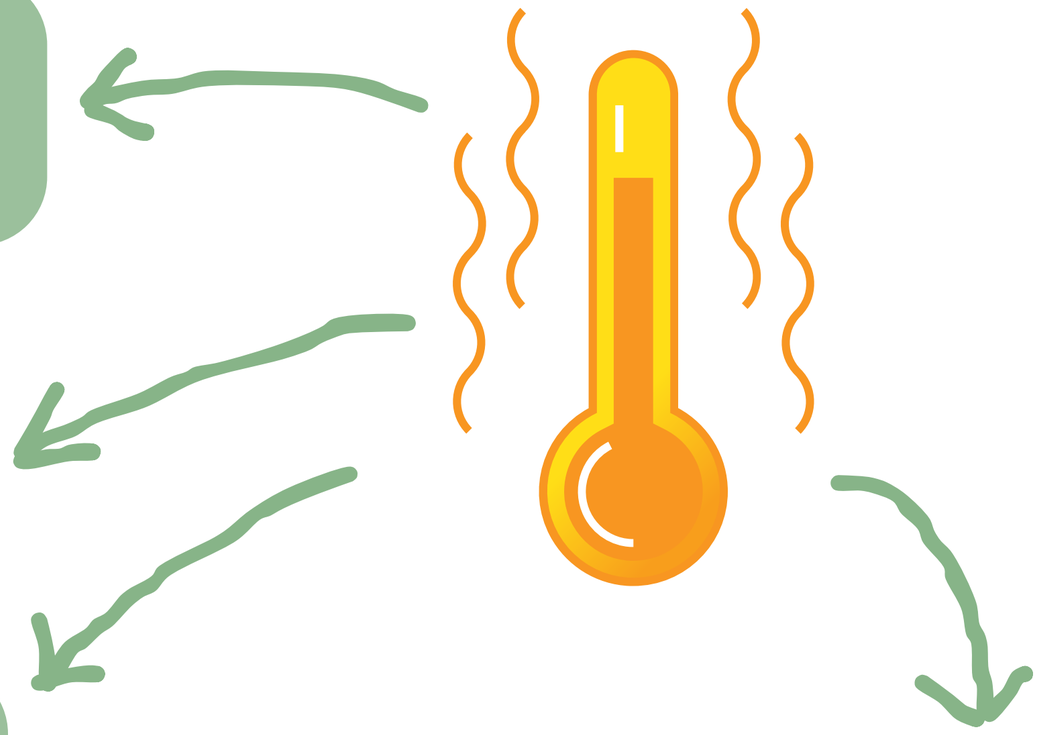

STRESS HYDRIQUES

par co-occurrence de périodes chaudes et sèches

Risque augmenté de période sèches et chaudes en été.

AUTRES ALÉAS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CHANGEMENT DANS LA RÉPARTITION SPATIALE ET TEMPORELLE DES PLUIES

On observe déjà une accentuation des :

- ***S*tress hydriques prolongés en été**
- ***I*nondations hivernales**

MALADIE DES PLANTES, INSECTES PHYTOPHAGES

Certaines maladies vont progresser d'autres vont régresser. Les hivers doux sont favorables au développement des insectes.
Le court cycle de vie des micro-organisme leur permet d'évoluer rapidement .
L'effet global attendu est plutôt une accentuation des risques phytosanitaires

AUGMENTATION DES TENEURS EN C02 ET PHOTOSYNTHÈSE

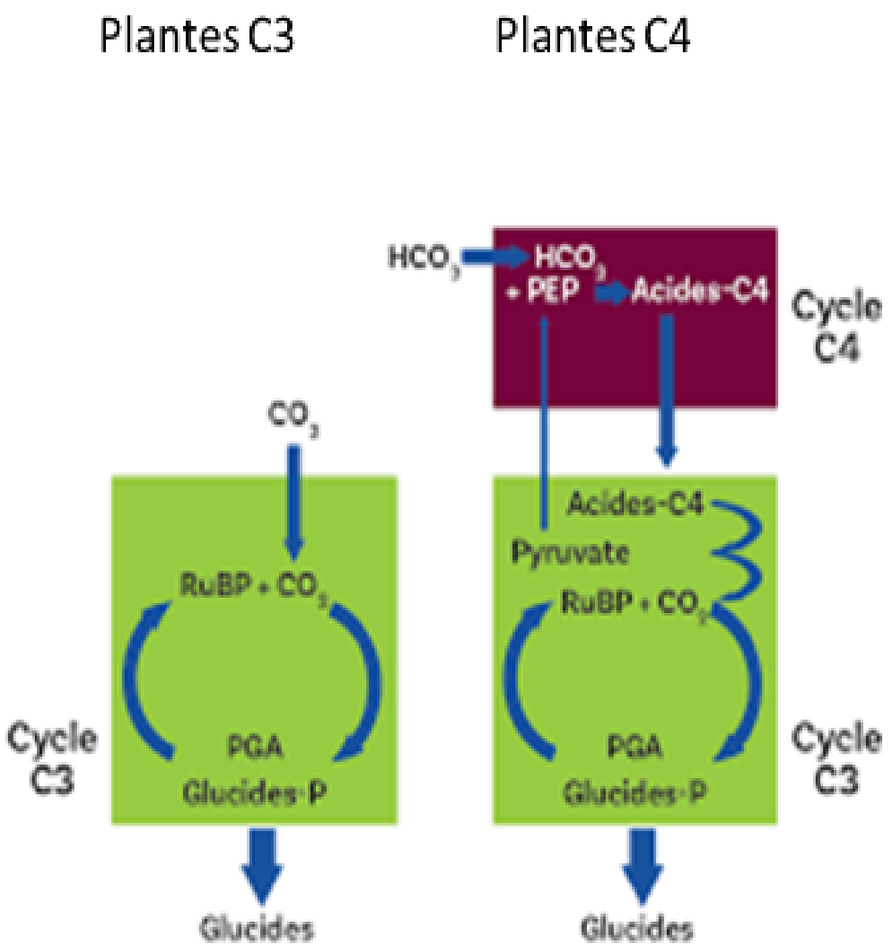

L'augmentation du C02 atmosphérique augmente fortement le rendement de la photosynthèse chez la plupart des espèces cultivées (C3) mais pas chez les plantes C4

Plantes C3

Céréales : blé, riz, orge, seigle

Légumineuses : toutes espèces

Plantes C4

Graminées tropicales: Maïs, Sorgho

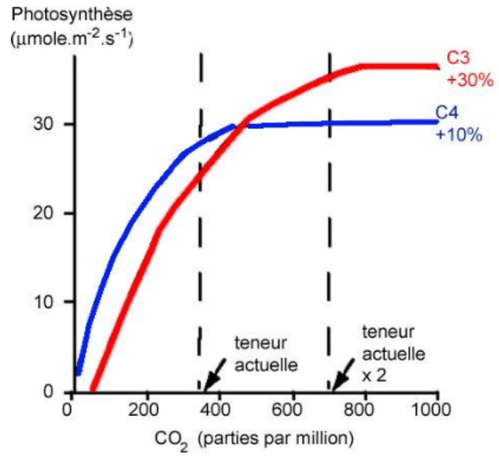

ÉVOLUTIONS DES RENDEMENTS PASSÉS ET PROJECTIONS SOUS HYPOTHÈSES

c) **Food production impacts**

c1) **Maize yield**[4]

Changes **(%)** in yield

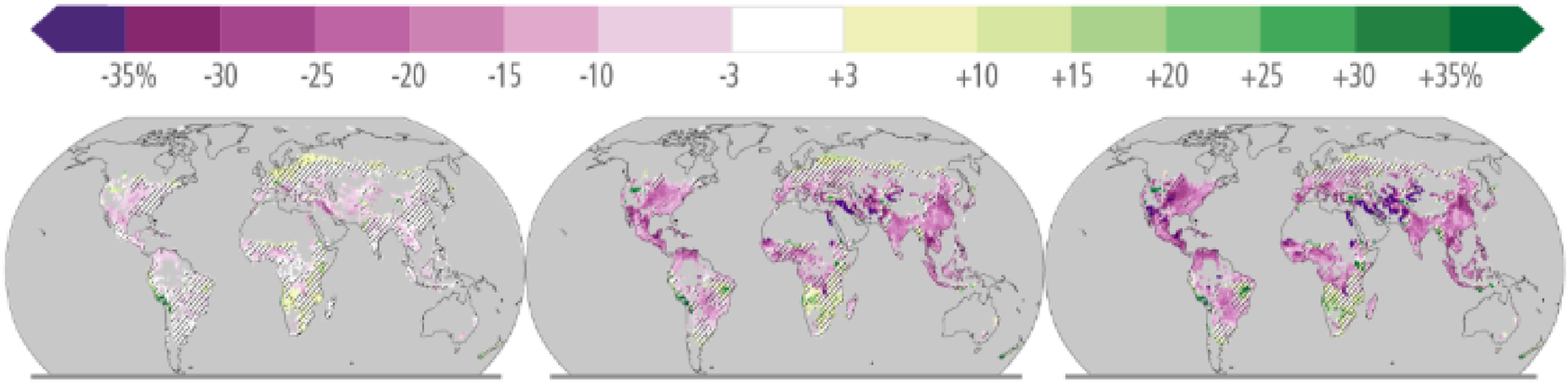

[4]Projected regional impacts reflect biophysical responses to changing temperature, precipitation, solar radiation, humidity, wind, and CO_2 enhancement of growth and water retention in currently cultivated areas. Models assume that irrigated areas are not water-limited. Models do not represent pests, diseases, future agro-technological changes and some extreme climate responses.

Source : GIEC

IMPORTANCE CROISSANTE DES ALÉAS CLIMATIQUES

Plafonnement du rendement du blé en France

Source Ministère de l'agriculture

Pour l'essentiel le plafonnement s'explique par l'occurrence croissante de stress hydriques et thermiques (Arvalis)

Pour la profession, ce plafonnement est le prélude à une baisse (rapport du Senat sur la ferme France 2022)

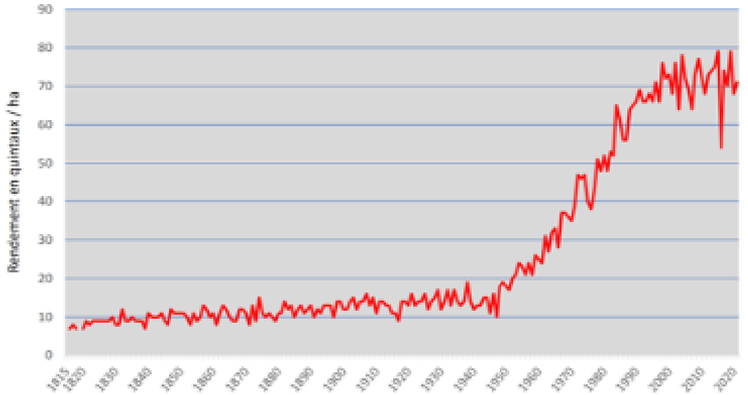

(a) La fréquence des pertes de production alimentaire liées au climat dans les cultures, l'élevage, la pêche et l'aquaculture a augmenté au cours des dernières décennies.

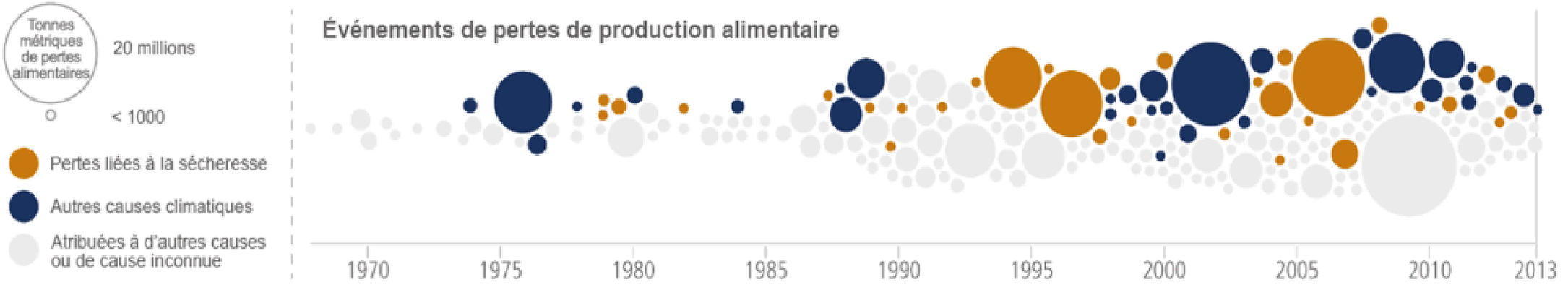

Source : GIEC

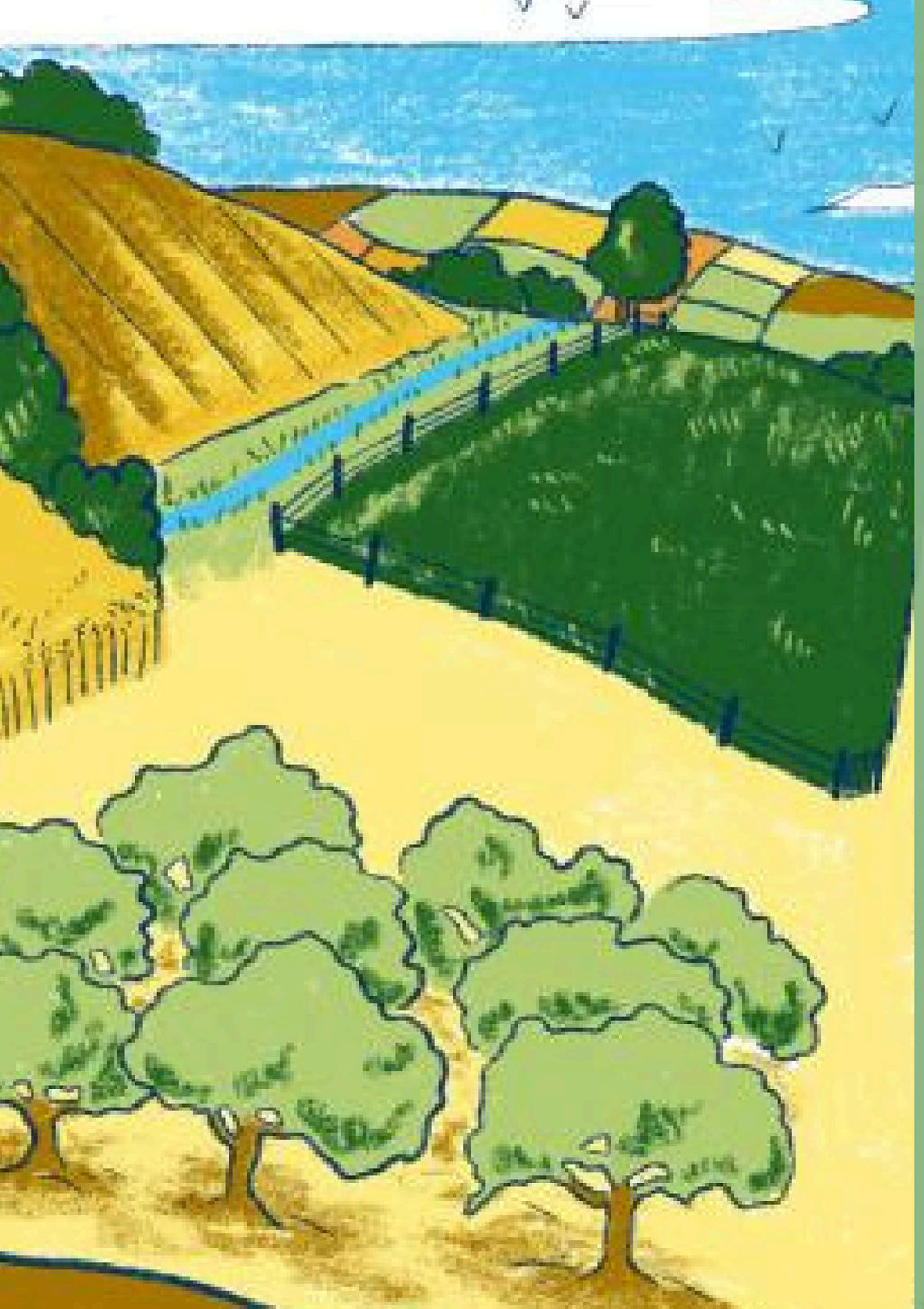

JEU DE LA FICELLE

ANIMATION

Les facteurs d'influence
Agricultures bretonnes 2040
Quelles transitions pour les entreprises agricoles et agroalimentaires bretonnes ?
AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE
Entreprises agricoles et RH
Ressources humaines
Modèles économiques
Accompagnement recherche, conseil,
Techniques et productions agricole
Technologies : numérisation, robotisation et big data...
Intrants, pratiques
Productions non alimentaires
Changement climatique et ressources
Changement climatique
Energie
Le temps
Ressources naturelles
Politiques publiques
Politiques agricoles
Politiques non agricoles
Gouvernance locale
International
Marchés agricoles
Mondialisation et accords commerciaux
Territoires
Population
Géographie agricole et agroalimentaire
Accès à l'eau
Consommateurs citoyens
Implication citoyenne
Attentes des Consomm'acteurs
Rapport au prix
Marchés et filières
Modes de distribution
Organisation de filière et relations
Segmentation

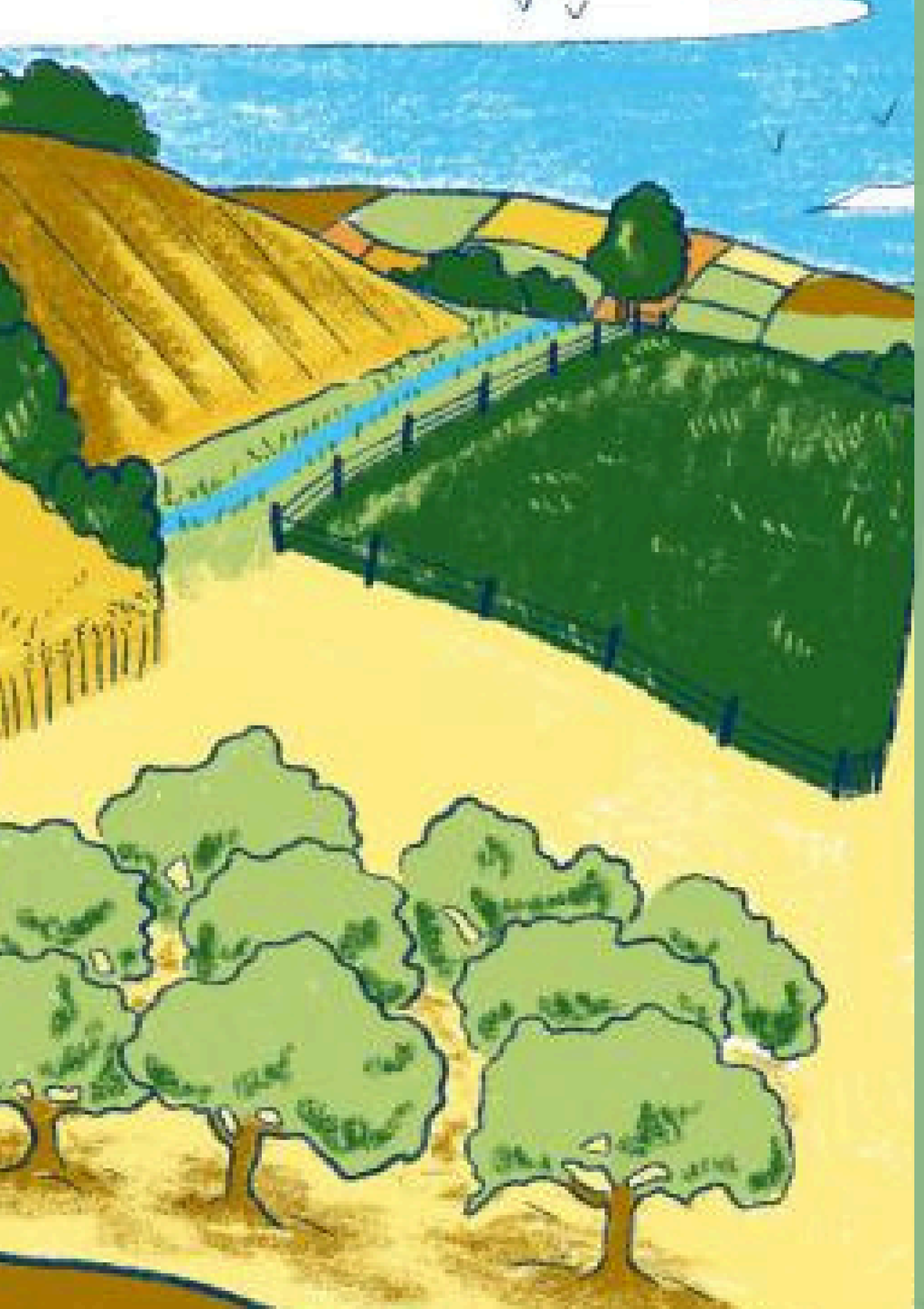

LES TYPES D’AGRICULTURE

L’AGRICULTURE CONVENTIONNELLE

PARADIGME

Des rendements élevés en apportant des engrais (et eau si besoin) et en éradiquant les pathogènes et adventices (bcp par la chimie)

VARIANTES

- Agriculture intensive : production maximale à l’ha
- Agriculture HVE : des normes – assez facilement accessibles- qui limitent les doses de produit

POINTS FORTS

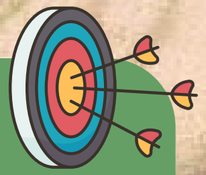

- La plus forte productivité à l’ha
- Techniques bien maitrisées,
- En phase avec l’organisation actuelle des filières et de la sélection

LIMITES

- Nuisances certaines à l’environnement (de modérées à très fortes)
- Déstockage du carbone des sols
- Stagnation des rendements et aléas croissants
- À moyen terme, issue incertaine de la course aux armements chimie-pathogènes…

L’AGRICULTURE DE CONSERVATION

PARADIGME

Améliorer et préserver la qualité des sols

POINTS FORTS

- Qualité des sols – séquestration du carbone
- Réduction des intrants liés à la diversification et à la qualité des sols (eau, engrais, pesticides)
- Réduction du travail
- Rendements restant élevés et moindres coûts d’exploitation
- « Assurance risque » apportée par la diversification

PILIERS

- Semis sans labour
- Maintenir une couverture constante des sols (cultures intermédiaires, résidus de culture)
- Rotation diversifiée et de longue durée (e.g 10 ans), légumineuses, etc.

LIMITES

- Durée pour améliorer les sols dégradés
- Diversité des productions implique diversité de filières
- Moins d’intrants mais quand même des herbicides
- Aspect culturel : travailler moins ???

L’AGRICULTURE BIOLOGIQUE

PARADIGME

Pas d’intrants chimiques de synthèse

POINTS FORTS

- Préservation de l’environnement
- En général : préservation et amélioration fertilité du sol
- Qualité sanitaire des aliments
- Label

PILIERS

- Intrants « naturels », travail mécanique et interactions biologiques
- interactions fortes entre filières animale et végétale
- Bien être animal
- Souvent : pratiques de l’agriculture de conservation, biodiversité, rotations longues et diversifiés

LIMITES

- Productivité/ha réduite (aujourd’hui -25% ?) -> cout consommateur
- Obligation uniquement de moyens

QUELQUES ÉLÉMENTS QUI CONTRIBUENT AUX MOINDRES RENDEMENTS EN AGRICULTURE BIO

DES ÎLOTS DE BIO DANS UN PAYSAGE INTENSIF

- Flux de spores
- Absence de prédateurs des nuisibles

CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET PRATIQUES

- importance économique marginale jusque très récemment
- Gestion de systèmes écologiquement plus complexes
- Difficulté de la sélection pour le comportement en association

CULTURE SUR DES SOLS RÉCEMMENT CULTIVÉS EN INTENSIFS

La qualité des sols met des années à se reconstituer.

CHOIX VARIÉTAL LIMITÉ

- La sélection est historiquement drivée pour sélectionner des plantes efficaces en intensif. A contrario contre-sélection de traits qui montrent leur utilité en faibles intrants. Les bonnes variétés bio datent souvent de plusieurs dizaines d’années
- hauteur des plantes - mécanisme de défense – signaux de défense (maladie)
- Photo morphogénèse (compétition culture-adventices)
- Rapport aérien/souterrain - mycorhization.

L’AGROÉCOLOGIE

- Un courant politique et social considérant les pratiques agronomiques, mais aussi le système social et économique lié à l’agriculture

- Un ensemble de pratiques fondé sur le paradigme que l’on peut utiliser les interactions écologiques en place de la chimie.

- Un domaine scientifique : l’étude des interactions écologiques au sein des systèmes cultivés

- NB : l’agriculture biologique et l’agriculture de conservation sont deux façons particulières de mettre en œuvre les pratiques et connaissances issues de l’agroécologie

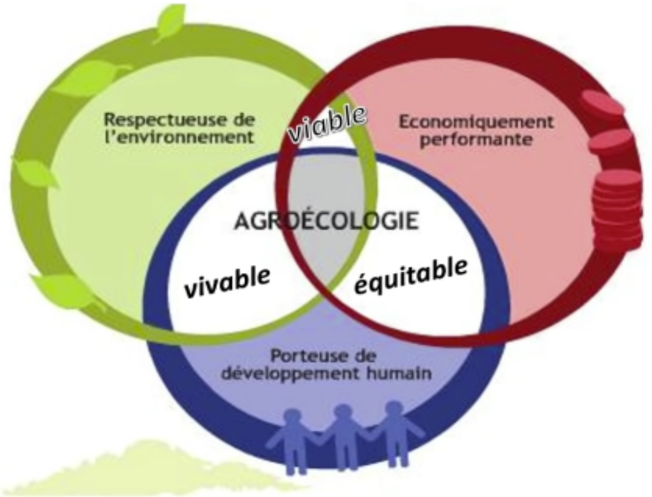

UN LEVIER ESSENTIEL : LA BIODIVERSITÉ

Dans le temps : rotation

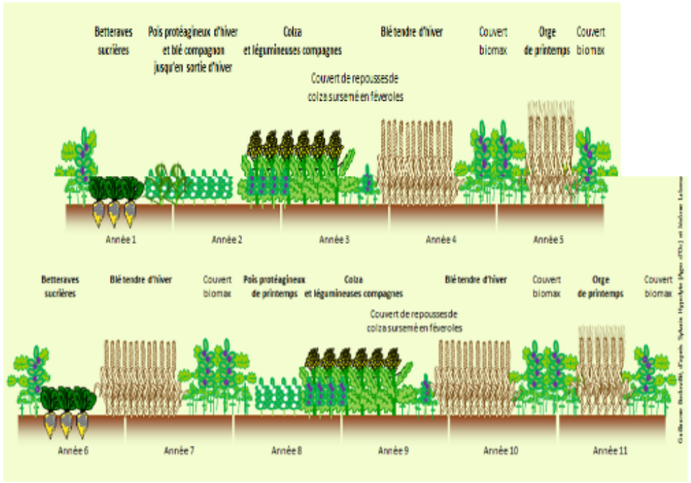

À l'échelle 1m : cultures associées

À l'échelle 100m : haies, bandes enherbées

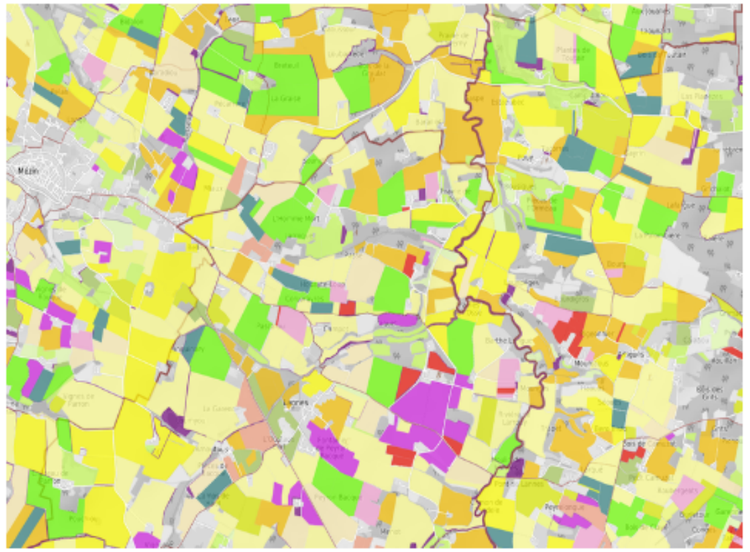

À l'échelle 10000m: diversité et agencement des espèces cultivées et non cultivées.

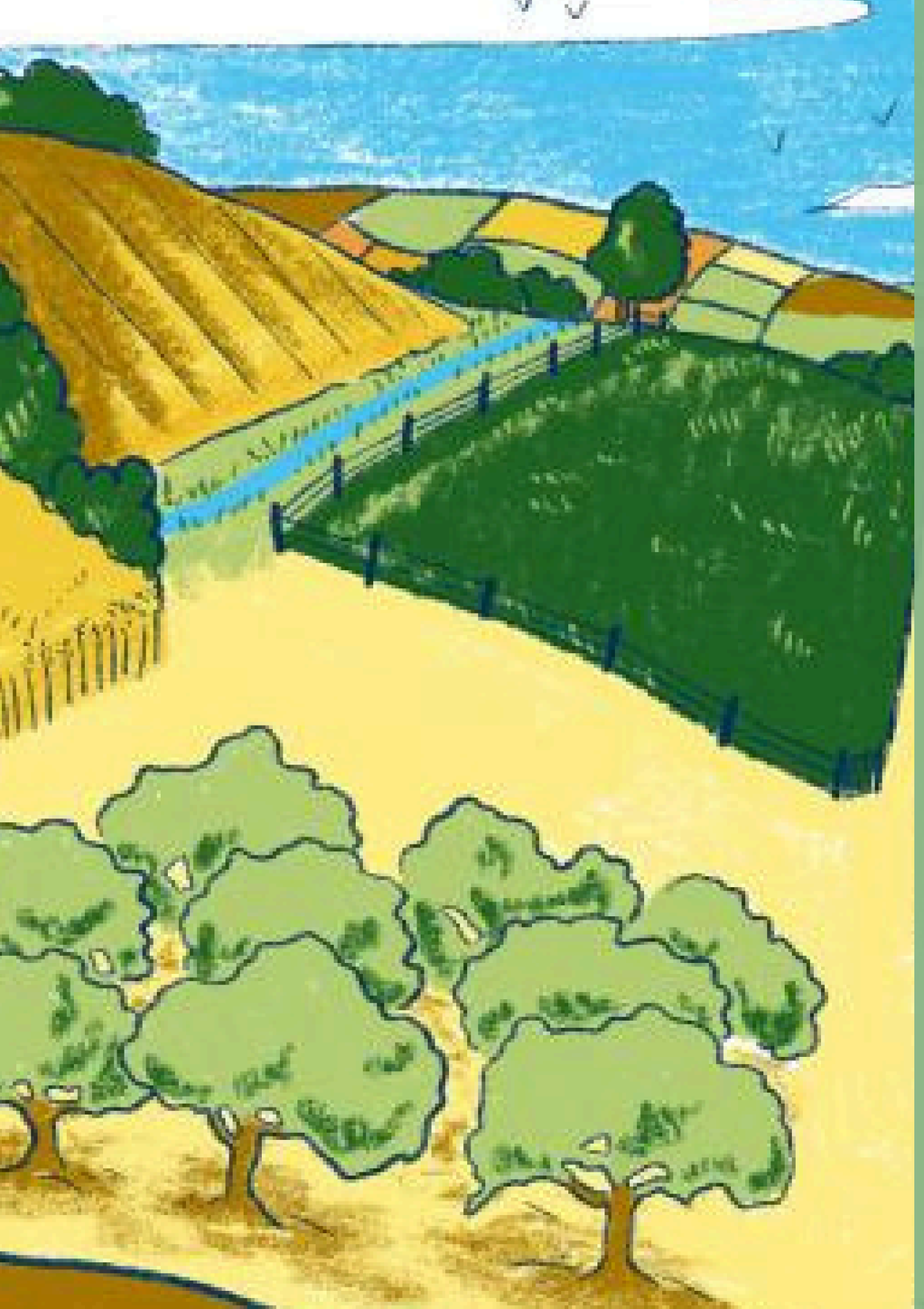

RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

POLITIQUES, STRATÉGIES, OUTILS, ACTEURS

PRÉCONISATIONS DU GIEC
6ÈME RAPPORT (2023)
POUR LES SECTEURS AGRICOLE ET FORESTIER

1. La protection et la **restauration des écosystèmes**, en particulier des forêts et de ceux **riches en carbone** (zones humides, tourbières, marais, etc.).
2. La **modification des régimes alimentaires**, avec davantage de protéines végétales
3. La **réduction des pertes** et du gaspillage à tous les niveaux.
4. L'**intensification des pratiques agroécologiques**, avec notamment la réduction des émissions de méthane et de protoxyde d'azote.
5. La **sélection variétale.**
6. Le développement de l'**agroforesterie**
7. L'**adaptation** à l'échelle des territoires.

Source : GIEC

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

SOUTIEN AUX REVENUS + DÉVELOPPEMENT RURAL

LA PAC VISE À :

- Assurer un soutien plus ciblé aux petites exploitations
- Renforcer la contribution de l'agriculture aux objectifs climat de l'UE
- Laisser plus de manœuvres aux États membres (mesures locales).

PRINCIPAUX ASPECTS DE LA PAC :

- Une nouvelle architecture écologique fondée sur les conditions environnementales auxquelles devront satisfaire les agriculteurs
- Des paiements directs et des interventions en faveur du développement rural plus ciblés et soumis à une planification stratégique
- Une approche fondée sur les résultats.

FONDS EUROPÉENS

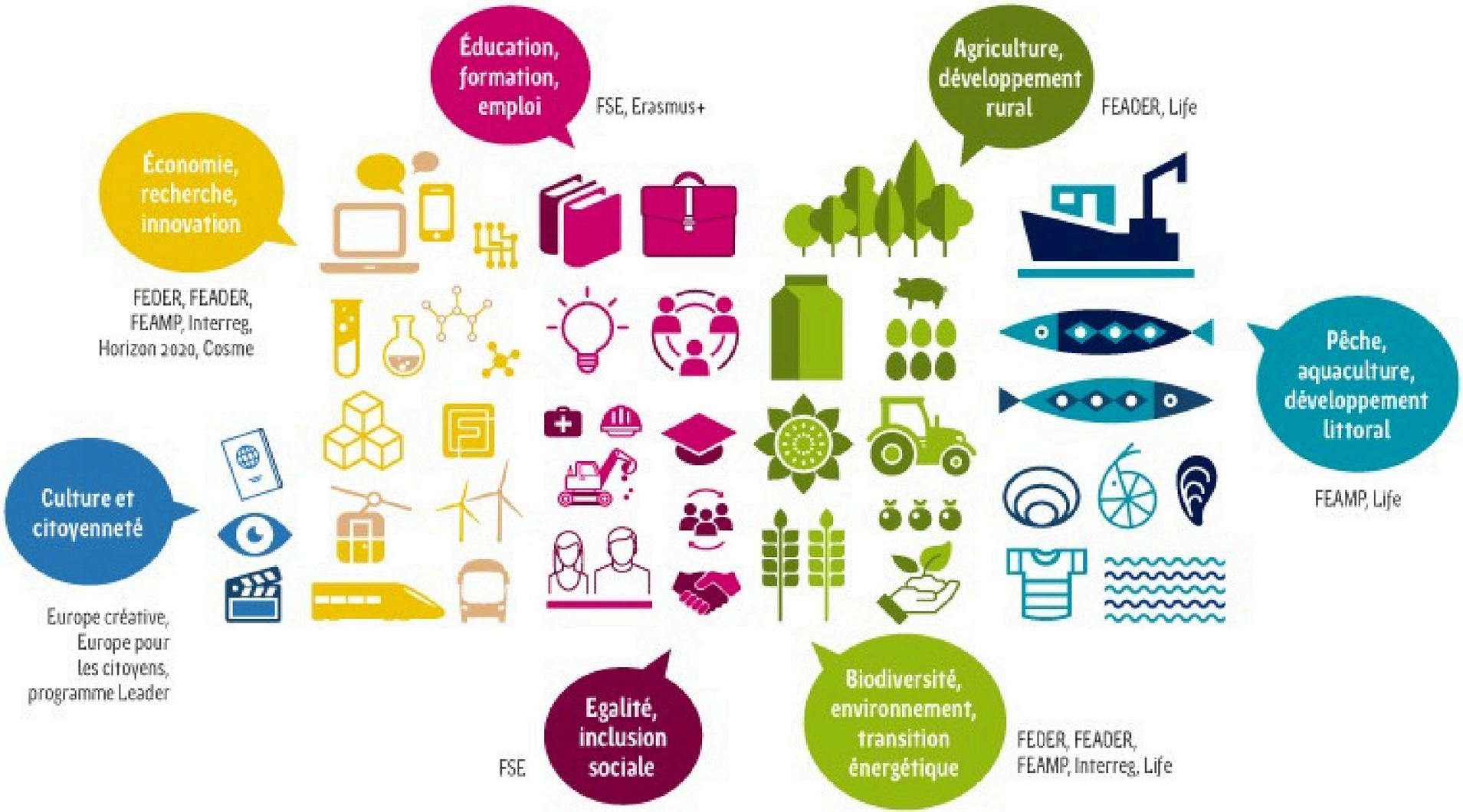

PACTE VERT

EUROPEAN GREEN DEAL

Adaptation des politiques UE en matière de climat, d'énergie, d'utilisation des terres, de transport et de fiscalité

Ensemble de propositions interdépendantes et instruments législatifs adoptés par la CE le 14/7/21 (et en 2023)

Réduction des émissions nettes de GES d'au moins 55 % d'ici à 2030 /
1990 : être le premier continent à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050

LES OBJECTIFS DE L'UE SONT LES SUIVANTS :

- Assurer la sécurité alimentaire face aux incertitudes géopolitiques, au changement climatique et à la perte de biodiversité
- Réduire l'empreinte environnementale / climatique du système alimentaire UE
- Renforcer la résilience du système alimentaire de l'UE ; taxe carbone aux frontières
- Mener la transition mondiale vers une durabilité compétitive, **de la ferme à la table** (from-farm-to-fork)

La stratégie «De la ferme à la table» contribuera à la mise en place d'une économie circulaire – de la production à la consommation:

Des citoyens mieux informés

Des systèmes de production alimentaire plus efficaces

Des procédés de transformation et des transports agricoles plus durables

Un stockage et un conditionnement améliorés

Une alimentation saine et une diminution des pertes et du gaspillage de nourriture

PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL

La nouvelle **PAC 2023-2027** prend la forme, en France, d'un **plan stratégique national (PSN**) qui **répartit les aides à l'agriculture** en privilégiant : les pratiques agro-écologiques (éco-régime, HVE), les jeunes agriculteurs et les circuits courts.

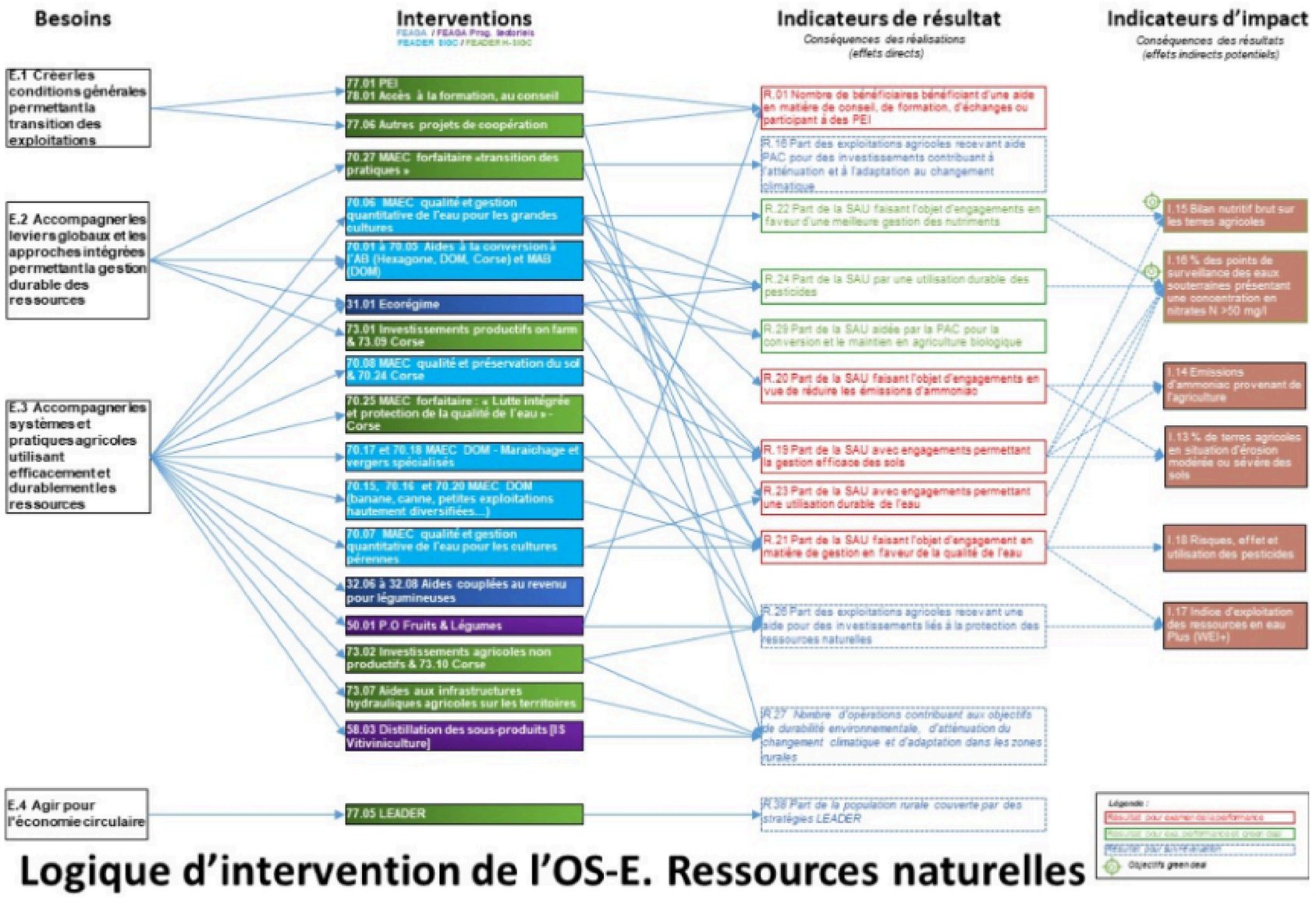

Logique d'intervention de l'OS-E. Ressources naturelles

STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE (SNBC)

Instaurée par la **loi du 17 août 2015 LETCV**.

POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE, IL EST NÉCESSAIRE :

- De décarboner la production d'énergie à l'horizon 2050
(biomasse, chaleur environnement, électricité décarbonée)

- De réduire les consommations d'énergie dans tous les secteurs (réduction de plus de 40% / 2015), en renforçant l'efficacité énergétique et en développant la sobriété
(changement important des modes de consommation, sans perte de confort)

- De diminuer au maximum les émissions non liées à la consommation d'énergie (agriculture)

- D'augmenter les puits de carbone (naturels et technologiques) d'un facteur 2 à l'horizon 2050
(tension certaine sur les ressources en biomasse pour les combustibles liquides et gazeux
> usages à forte valeur ajoutée et peu substituables par d'autres procédés)

Des **objectifs détaillés** dans divers documents :

- Loi Climat et résilience
- Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)
- Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) …

+ des **outils économiques** :

Figure 1 - Evolution des émissions et des puits de GES sur le territoire national entre 2005 et 2050

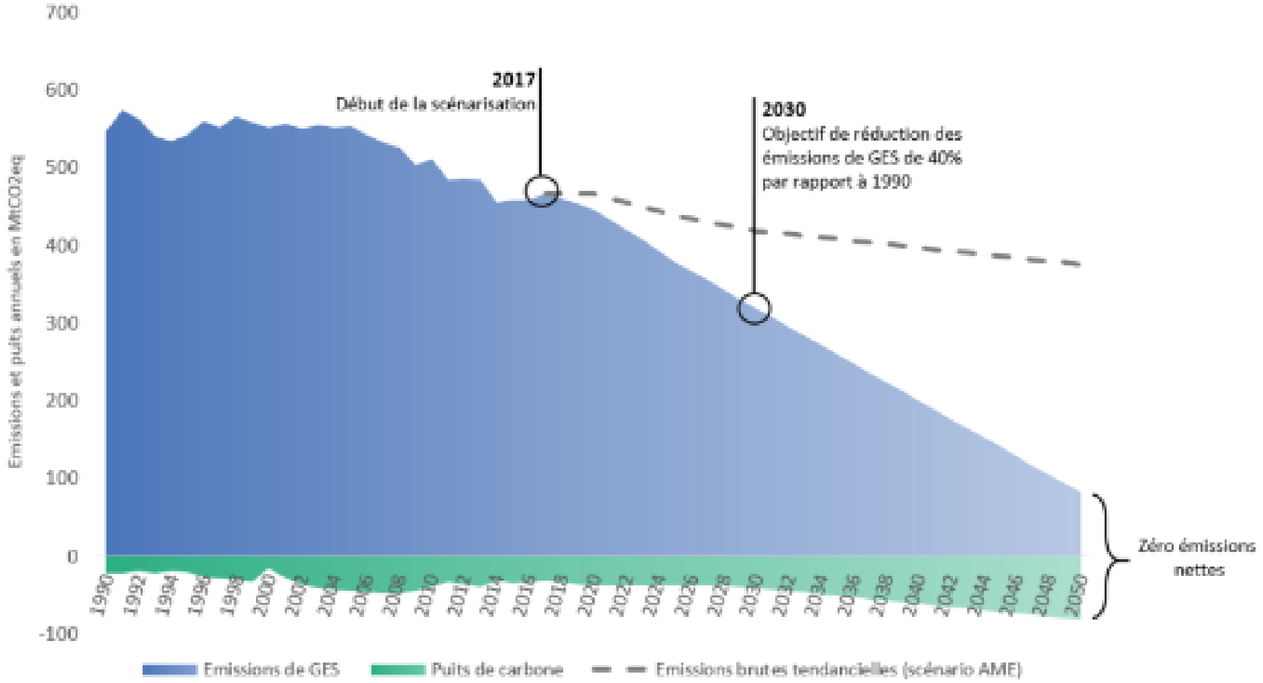

**Les émissions « tendancielles » sont calculées à l'aide d'un scénario dit « Avec Mesures Existantes » qui prend en compte les politiques déjà mises en places ou actées en 2017.*

Figure 3 - Puits et émissions de gaz à effet de serre en France en 2050 selon le scénario de référence

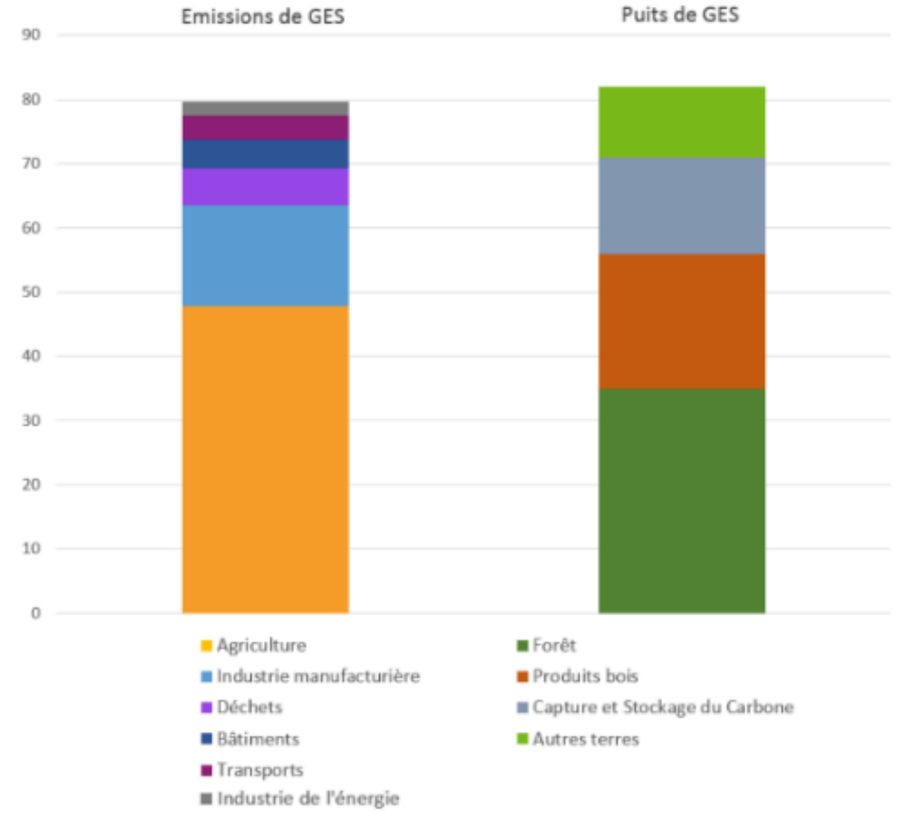

SNBC-2 synthèse VF

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La loi Climat et résilience, publiée le **24/08/21** a pour volonté d'«**ancrer l'écologie dans notre société**» et va impacter tous les domaines de notre vie : services publics, éducation, urbanisme, déplacements, consommation…

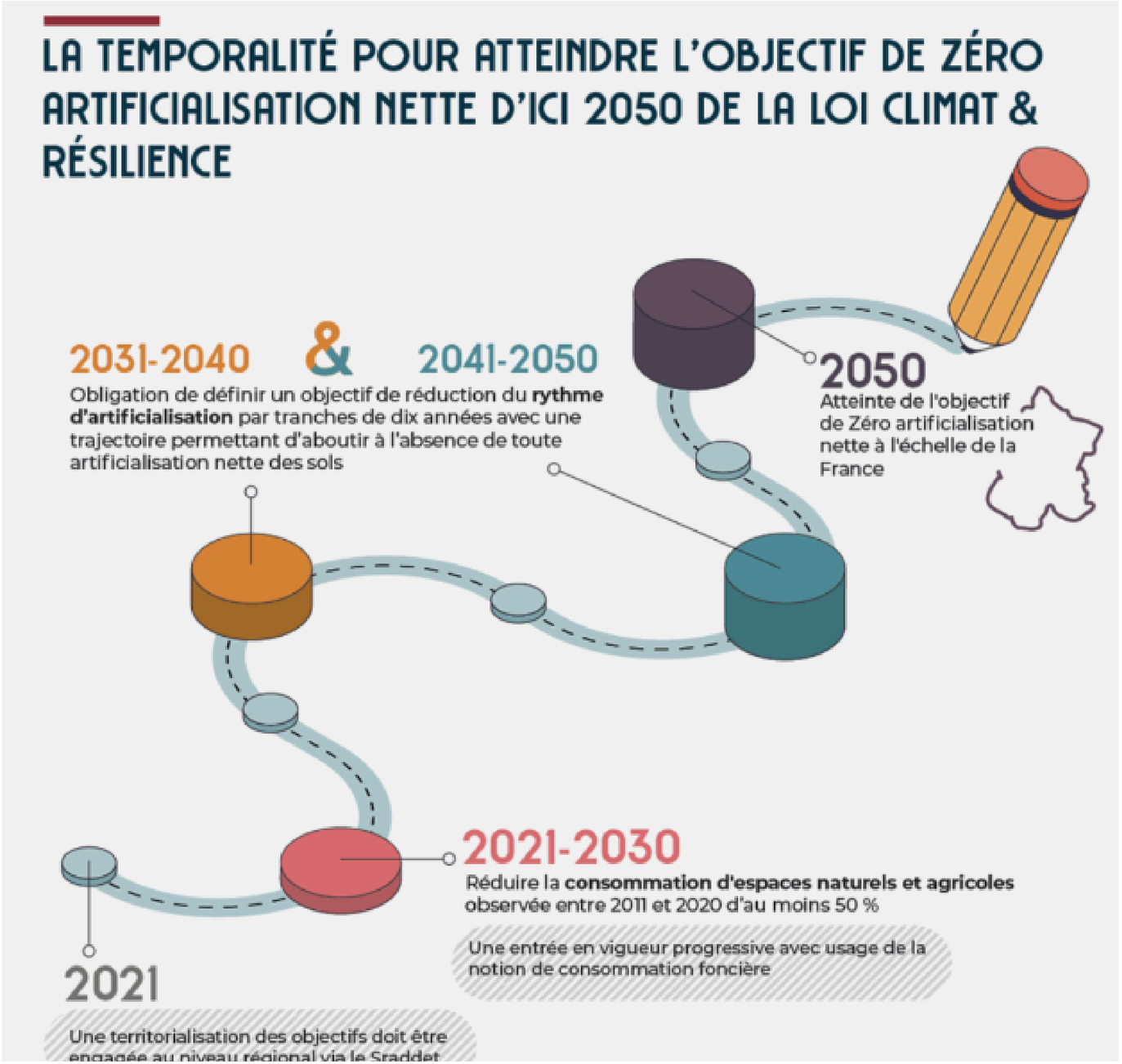

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924

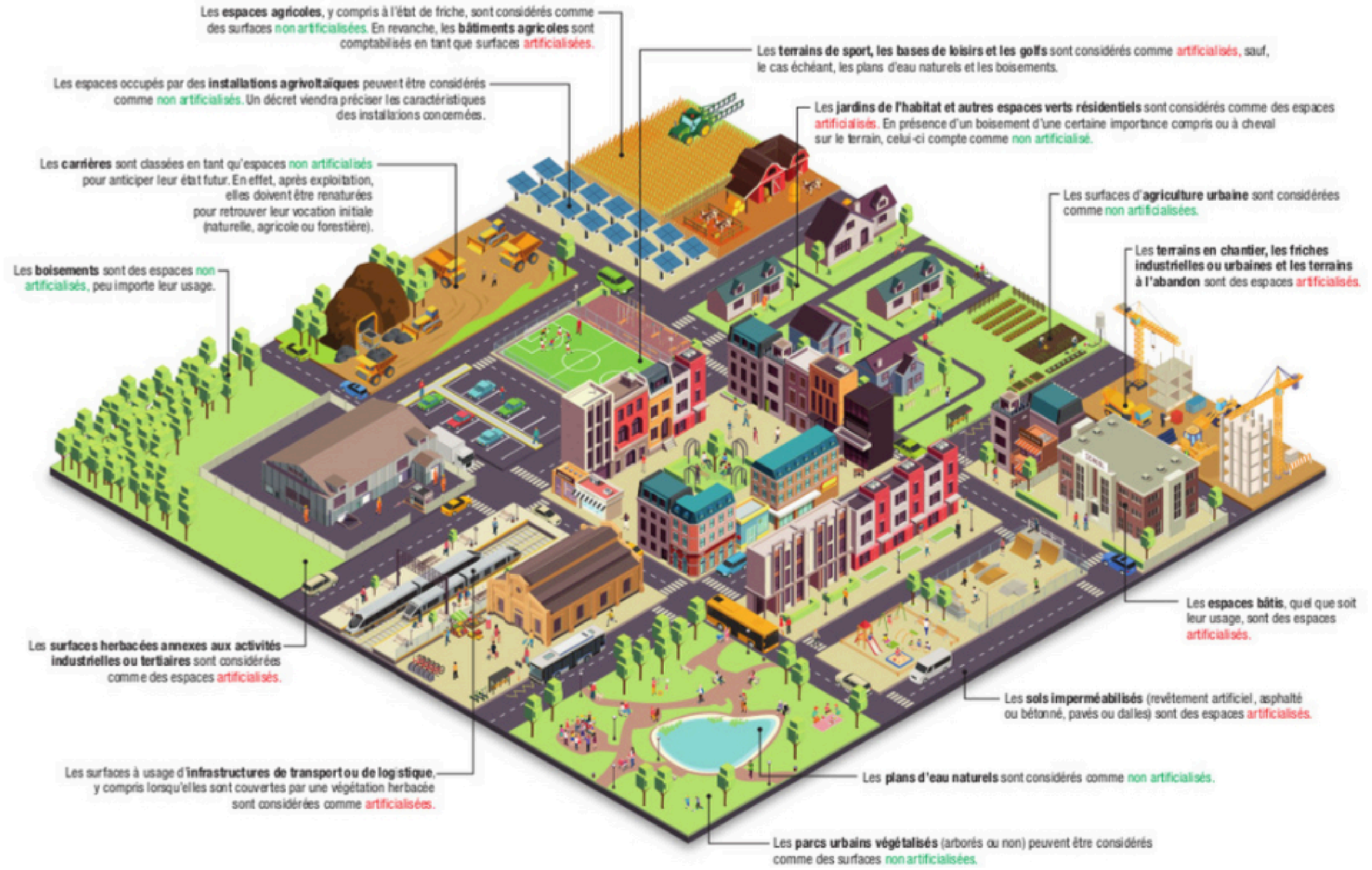
Les **espaces agricoles**, y compris à l'état de friche, sont considérés comme des surfaces non artificialisées. En revanche, les **bâtiments agricoles** sont comptabilisés en tant que surfaces artificialisées.
Les espaces occupés par des **installations agrivoltaïques** peuvent être considérés comme non artificialisés. Un décret viendra préciser les caractéristiques des installations concernées.
Les **carrières** sont classées en tant qu'espaces non artificialisés pour anticiper leur état futur. En effet, après exploitation, elles doivent être renaturées pour retrouver leur vocation initiale (naturelle, agricole ou forestière).
Les **boisements** sont des espaces non artificialisés, peu importe leur usage.
Les **surfaces herbacées annexes aux activités industrielles ou tertiaires** sont considérées comme des espaces artificialisés.
Les surfaces à usage d'**infrastructures de transport ou de logistique**, y compris lorsqu'elles sont couvertes par une végétation herbacée sont considérées comme artificialisées.
Les **terrains de sport, les bases de loisirs et les golfs** sont considérés comme artificialisés, sauf, le cas échéant, les plans d'eau naturels et les boisements.
Les **jardins de l'habitat et autres espaces verts résidentiels** sont considérés comme des espaces artificialisés. En présence d'un boisement d'une certaine importance compris ou à cheval sur le terrain, celui-ci compte comme non artificialisé.
Les surfaces d'**agriculture urbaine** sont considérées comme non artificialisées.
Les **terrains en chantier, les friches industrielles ou urbaines et les terrains à l'abandon** sont des espaces artificialisés.
Les **espaces bâtis**, quel que soit leur usage, sont des espaces artificialisés.
Les **sols imperméabilisés** (revêtement artificiel, asphalté ou bétonné, pavés ou dallés) sont des espaces artificialisés.
Les **plans d'eau naturels** sont considérés comme non artificialisés.
Les **parcs urbains végétalisés** (arborés ou non) peuvent être considérés comme des surfaces non artificialisées.

LOIS EGALIM & EGALIM 2

La loi visant à **protéger la rémunération des agriculteurs** a été adoptée le **18 octobre 2021**. Cette loi dite « EGAlim 2 » vient compléter et renforcer la loi du 30 octobre 2018 (dite « EGAlim »), dont l'objectif était d'**améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire**

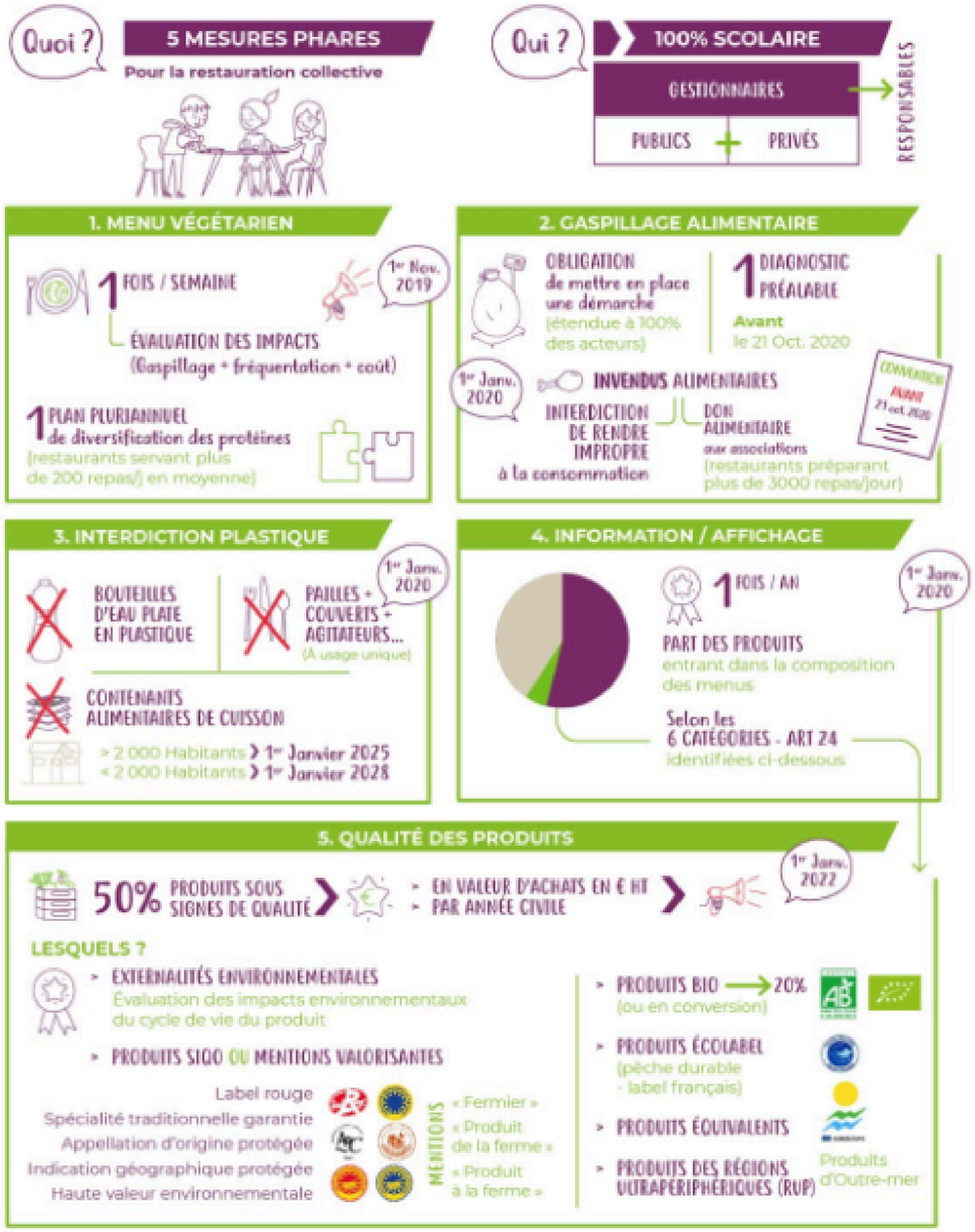

Agriculture de Bretagne :
La restauration collective peut-elle consommer uniquement des produits en circuit court ?

> 3 000 **exploitations** vendent en circuits courts en Bretagne

10 % des exploitations bretonnes (20 % en France), dont + d'1/3 en agriculture biologique

Modes de vente :

- À la ferme
- Marchés
- Magasin de producteurs
- Distributeurs
- Restauration hors foyer
- Restauration collective
  - Gamme adaptée dans 1 cas sur 10

Les limites rencontrées par les producteurs :

- L'équilibre matière (viandes)
- Volumes disponibles
- Concurrence entre débouchés
- Logistiques

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

19/03/2021

***Définition circuit court** : Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.*

Loi EGalim2

Agir pour la juste rémunération des agriculteurs

Je suis un agriculteur

Pour mon activité j'ai des coûts de production (alimentation de mes animaux, engrais, semences...) et des marges à générer.

Avec EGalim2

J'établis avec le transformateur (industriel, négociant, abatteur...) un contrat sur plusieurs années avec un prix intégrant mes coûts de production.

Le prix d'achat des produits agricoles évoluera à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution de ces coûts de production.

Le transformateur rencontre le distributeur (enseignes, grande distribution...) et ils définissent ensemble un prix d'achat de ce produit.

Le coût de la matière première agricole sera présenté de façon transparente et ne pourra pas faire l'objet de négociations.

De plus, le transformateur doit présenter le même tarif à tous les distributeurs.

3

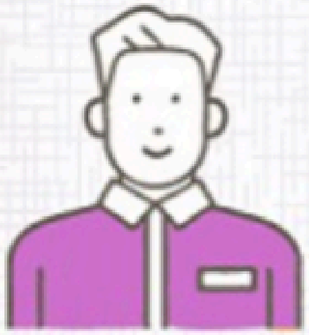

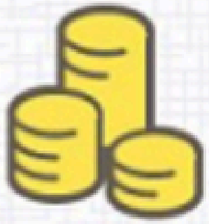

À la fin de ces négociations, le **distributeur** fixe le prix pour le consommateur dans lequel mon revenu aura été préservé.

4

Je suis sûr que le **consommateur** connaîtra mieux l'origine des produits.

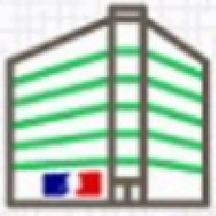

En cas de conflit, un comité de règlement de différends rattaché au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation peut décider des mesures contraignantes comme l'imposition temporaire d'un prix d'achat.

OCTOBRE 2022

DIFFÉRENTS OUTILS ÉCONOMIQUES

DES DISPOSITIFS NATIONAUX

- **Labellisation** : AB, HVE, Au coeur des sols ... confusions sur leurs degrés d'exigence et de fiabilité
- **Marché** volontaire du carbone : Label bas-carbone « Fermes bas carbone »
- **Contractualisation** : PSE, Fonds Carbone Livelihoods créé par Danone), MAEC
- **Rémunération avantageuse** ou de primes filières, mais pas de transition globale des exploitation
- **Directive Nitrate**
- **EcoPhyto +**
- **Initiative "4 pour mille"**
- ...

DES OUTILS MIS EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

(AGGLO, PARC NATUREL, SAGE ...)

- **Documents de planification** (Plan local d'urbanisme, Schéma de cohérence territorial, ...)
- **Politique agricole** (soutien à l'installation, …), liens avec les différents partenaires
- **Breizh Bocage**
- **Système Alimentaire Territorial**
- **MAEC** (mesure agroenvironementale et climatique)
- **CTBV** (contrat territorial de Bassin Versant)

Agriculture de Bretagne : signes Officiels Qualité

	Agriculture Biologique	12,5 %
	Label Rouge	4,4 %
	Indication géographie protégée	1,7 %
	Appellation d'Origine protégée	1,3 %
	Haute Valeur Environnementale*	Recensement en cours
	Certification Environnementale niv. 2 (jusqu'en 2029) *	Recensement en cours

***HVE + Cert. Env. niv. 2** → Travail en cours pour **montée en gamme par le HVE**

https://hve-asso.com/

https://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations

- Les filières végétales se mobilisent
- Accompagnement des producteurs en vente directe

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

SCHÉMA DU FONCTIONNEMENT DU LBC

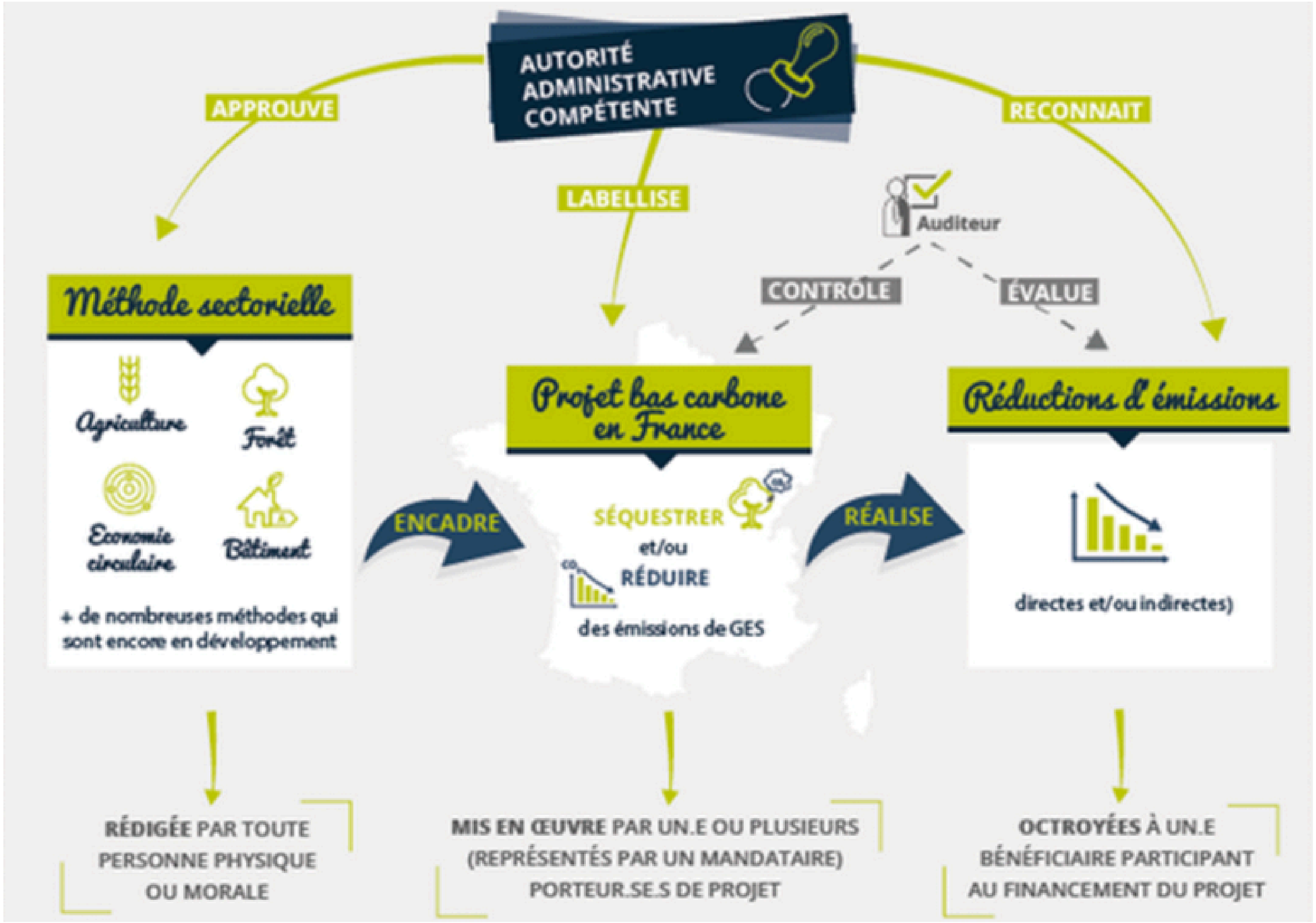

Source : Info Compensation Carbone

PAEC / MAEC

Mesures (outils de gestion)	Type de mesure	Surfaces éligibles	Montants unitaires - €/ha	Montants unitaires pour les cultures légumières de plein champ - €/ha	Modalités d'ouverture en Bretagne pour 2023	Demande d'ouverture de la mesure en 2023 sur le PAEC Golfe du Morbihan et côtiers, de Quiberon à Pénarf
MAEC Eau - Grandes cultures 1 adaptée aux zones intermédiaires	Système	Terres arables	92 €	202 €	non ouverte	
MAEC Eau - Gestion quantitative - Grandes cultures 2	Système	Terres arables	119 €	229 €	non ouverte	
MAEC Eau - Gestion quantitative - Couverture - Grandes cultures 3	Système	Terres arables	201 €	312 €	non ouverte	
MAEC Eau - Polyculture-élevage	Système	Terres arables	69 €	179 €	non ouverte	
MAEC Eau - Herbicides - Grandes cultures 1	Système	Terres arables	122 €	232 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Herbicides - Grandes cultures 2	Système	Terres arables	143 €	253 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Herbicides - Grandes cultures 3	Système	Terres arables	281 €	391 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 1	Système	Terres arables	137 €	247 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 2	Système	Terres arables	201 €	311 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 3	Système	Terres arables	306 €	416 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 1	Système	Terres arables	149 €	259 €	non ouverte**	
MAEC Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 2	Système	Terres arables	165 €	275 €	non ouverte**	
MAEC Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 3	Système	Terres arables	229 €	339 €	non ouverte**	
MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures 1	Système	Terres arables	105 €	215 €	non ouverte	
MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures 2	Système	Terres arables	136 €	246 €	non ouverte	
MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 1	Système	Terres arables	152 €	262 €	ouverte dans les bassins versants algues vertes (BVAV)	
MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	Système	Terres arables	248 €	358 €	ouverte dans les bassins versants algues vertes (BVAV)	
MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 3	Système	Terres arables	343 €	450 €	ouverte dans les bassins versants algues vertes (BVAV)	
MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	Système	Terres arables	212 €	322 €	ouverte	OUI
MAEC Eau - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 1	Système	Terres arables	204 €	314 €	ouverte	OUI
MAEC Eau - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 2	Système	Terres arables	225 €	336 €	ouverte	OUI
MAEC Eau - Couverture - Herbicides - Grandes cultures 3	Système	Terres arables	324 €	435 €	ouverte	OUI
MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 1	Système	Terres arables	220 €	330 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 2	Système	Terres arables	284 €	394 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Couverture - Pesticides - Grandes cultures 3	Système	Terres arables	347 €	450 €	ouverte en zones à enjeu fort Eau	OUI
MAEC Eau - Viticulture - Lutte biologique - Herbicides	Système	Viticulture	317 €		non ouverte	OUI
MAEC Eau - Viticulture - Gestion quantitative	Système	Viticulture	73 €		non ouverte	
MAEC Eau - Viticulture - Gestion quantitative - Lutte biologique - Herbicides	Système	Viticulture	350 €		non ouverte	
MAEC Eau - Arboriculture - Lutte biologique - Herbicides	Système	Arboriculture	527 €		ouverte	OUI
MAEC Eau - Arboriculture - Gestion quantitative	Système	Arboriculture	409 €		non ouverte	
MAEC Eau - Arboriculture - Gestion quantitative - Lutte biologique - Herbicides	Système	Arboriculture	780 €		non ouverte	

Mesures (outils de gestion)	Type de mesure	Surfaces éligibles	Montants unitaires - €/ha	Montants unitaires pour les cultures légumières de plein champ - €/ha	Modalités d'ouverture en Bretagne pour 2023	Demande d'ouverture de la mesure en 2023 sur le PAEC Golfe du Morbihan et côtiers, de Quiberon à Pénerf
MAEC Climat - Bien-être animal - Elevages de monogastriques	Localisée	Parcs extérieurs	735 €		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Gestion des rizières - Faux-semis mécanique	Localisée	Riz et cultures en rotation	138 €		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Gestion des rizières - Semis à sec ou repiquage	Localisée	Riz et cultures en rotation	247 €		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Gestion des roselières	Localisée	Roselières	132 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	
MAEC Biodiversité - Gestion des marais salants 1	Localisée	Marais salants	499 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	OUI
MAEC Biodiversité - Gestion des marais salants 2	Localisée	Marais salants	1 020 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	
MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	Localisée	Prairies permanentes	150 €		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	Localisée	Prairies permanentes	201 €		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Gestion des espèces exotiques envahissantes	Localisée	Prairies permanentes	267 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	
MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Maintien en eau des zones basses de prairies	Localisée	Prairies permanentes	216 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	
MAEC Biodiversité - Surfaces herbagères et pastorales	Localisée	Prairies permanentes	51 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	
MAEC Biodiversité - Systèmes herbagers et pastoraux	Système	Prairies permanentes	88 €		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	Localisée	Prairies permanentes	72 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	OUI
MAEC Biodiversité - Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	Localisée	Prairies permanentes	123 €		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle - Ajustement de la pression de pâturage	Localisée	Prairies permanentes	205 €		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles *	Localisée	Terres arables, Cultures pérennes	652 €		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Création de prairies	Localisée	Prairies temporaires	358 €		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1	Localisée	Prairies permanentes ou temporaires	82 €		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2	Localisée	Prairies permanentes ou temporaires	145 €		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3	Localisée	Prairies permanentes ou temporaires	200 €		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	Localisée	Prairies permanentes ou temporaires	254 €		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Protection du Hamster d'Alsace - Fauche alternée spécifique	Localisée	Terres arables	1 039 €		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Protection du Hamster d'Alsace - Couvert spécifique	Localisée	Terres arables	525 €		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux	Localisée	Prairies permanentes	153 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	OUI
MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	Localisée	Prairies permanentes	204 €		ouverte sur justification (enjeu spécifique)	OUI
MAEC Biodiversité - Ligneux	Localisée	Eléments ligneux	0,8 €/ml		ouverte (enjeu régional)	OUI
MAEC Biodiversité - Mares	Localisée	Mares	62 €/mare		non ouverte	
MAEC Biodiversité - Fossés	Localisée	Fossés	1,6 €/ml		non ouverte	

L'INITIATIVE « 4 POUR 1 000 » :

augmentation des stocks de carbone des sols de 4 ‰ par an.

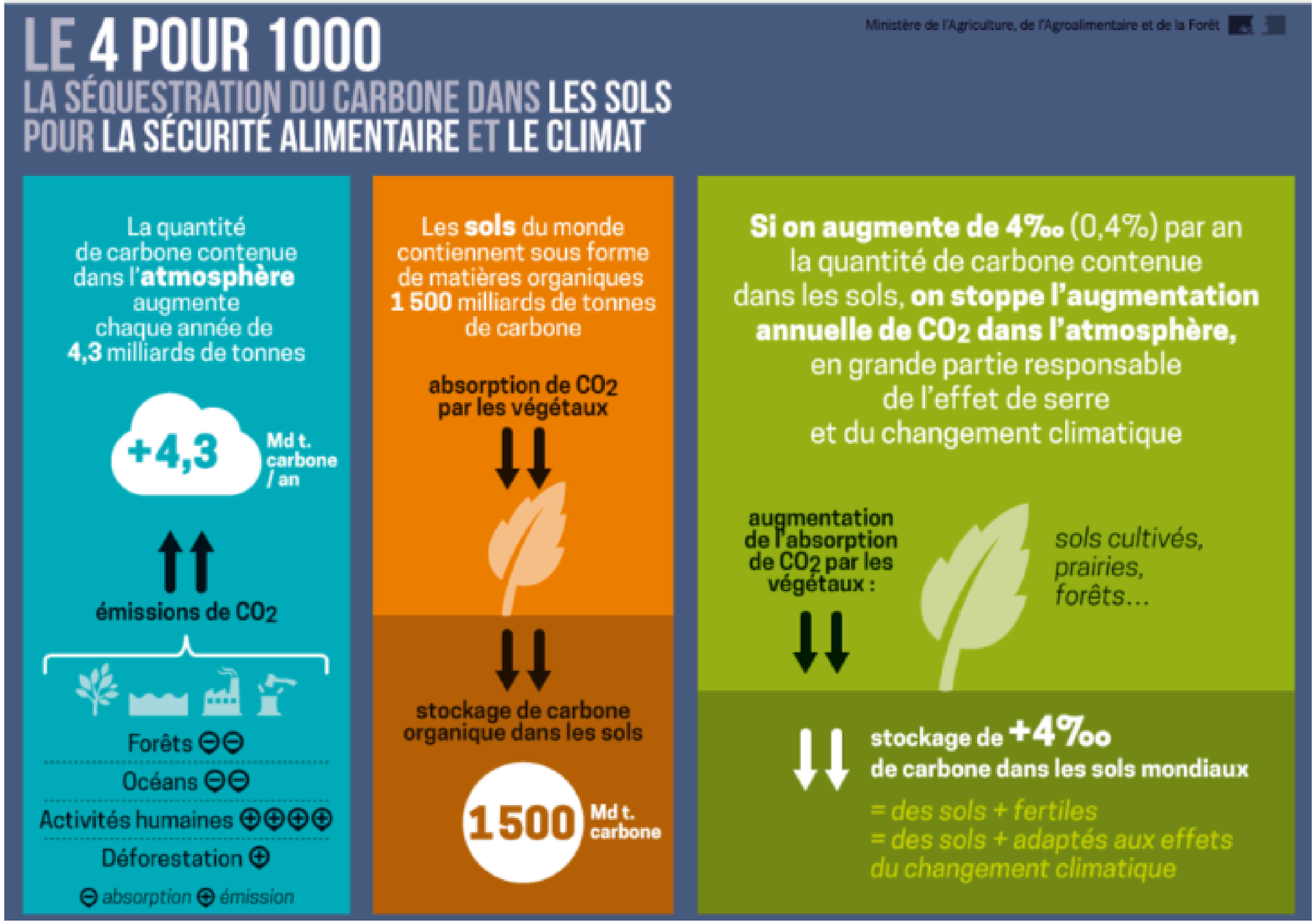

ECOPHYTO, UN MÊME OBJECTIF DEPUIS 2008 : RÉDUIRE DE 50 % L'USAGE DES PPP (PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES)

2008

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

Lancement d'Ecophyto 2018

Réduire de 50% l'usage des PPP en dix ans si possible

2014

Un bilan à mi-parcours mitigé

68 recommandations émises par le sénateur D. Potier pour la prochaine version du plan

2015

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Les nouvelles orientations du plan

Lancement d'Ecophyto II

Réduire de 50% l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2025 en deux phases

2018

Lancement d'Ecophyto II+

Même objectif de réduction qu'Ecophyto II mais intégration des objectifs de sortie du glyphosate

ZÉRO PHYTO

L'arrêté du **15/01/21** élargit l'interdiction de produits phyto sanitaires à partir du 1/7/22 dans **tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif** comme les cimetières, stades et autres lieux de vie.

BREIZH BOCAGE

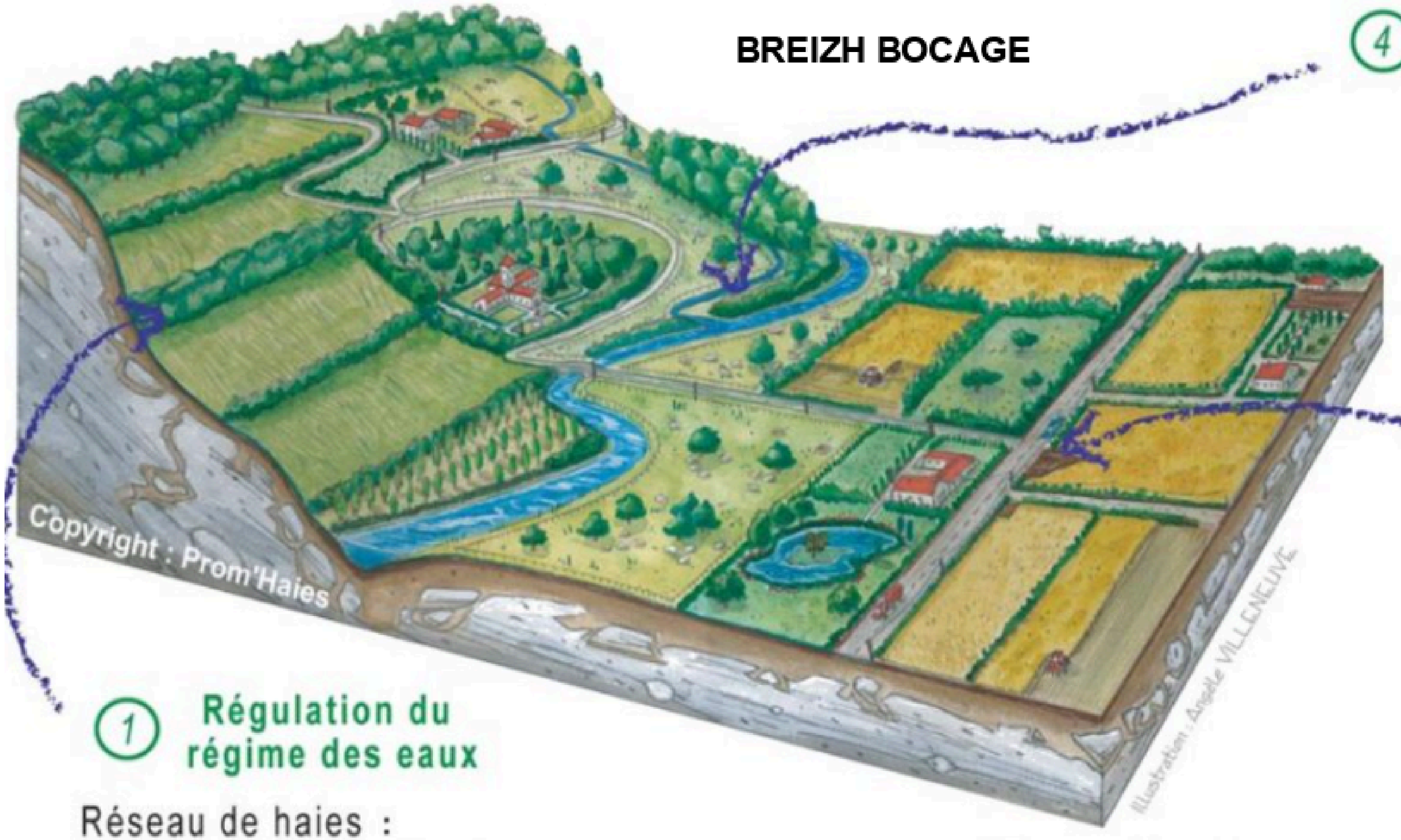

1 Régulation du régime des eaux

Réseau de haies :
Augmentation de l'infiltration
Baisse des risques d'inondation

2 Protection des sols contre l'érosion

Baisse de la vitesse de l'eau en surface
d'où
Diminution de l'érosion des terres agricoles

3 Absorption des éléments minéraux

Ex : Baisse de la concentration d'azote dans l'eau

4 Protection des berges

Diminution de l'érosion et épuration des eaux de ruissellement

Orientations de la stratégie territoriale bocagère

De nombreux services écosystémiques rendus par les aménagements bocagers

Au-delà des enjeux « Qualité de l'eau », le Bocage est une réponse à de multiples enjeux du territoire

BOCAGE = infrastructure écologique et paysagère à préserver

Surface stratégie : 735 Km²
Linéaire haies : **5 347 Km**
Densité : 72,7 ml/Ha

Linéaire routes : 2 084 Km
bordées > **1 100 Km** de haies

50 km de haies plantées via Breizh Bocage depuis 2019

Réchauffement climatique
+4°

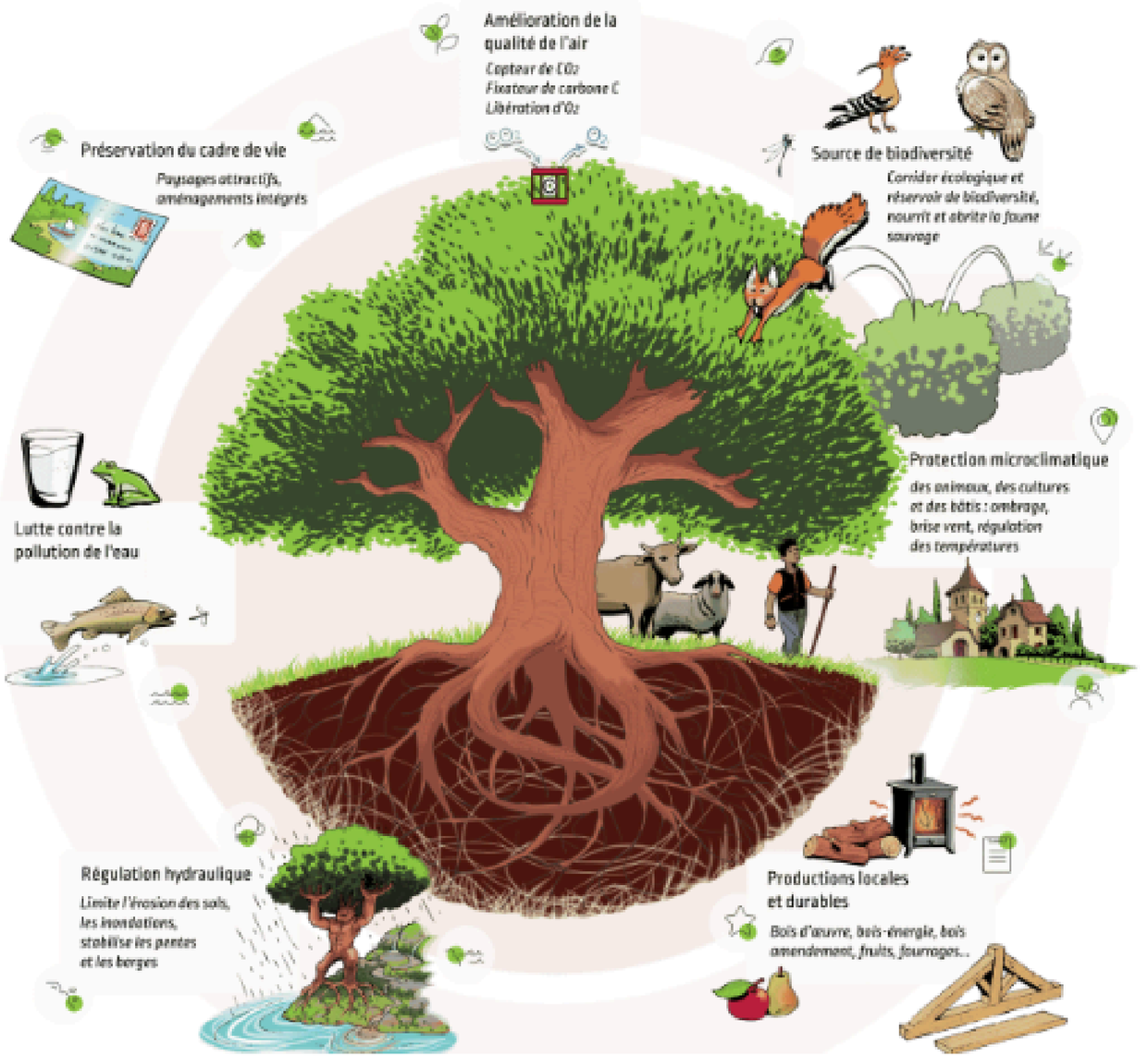

Les Projets Alimentaires Territoriaux en Bretagne

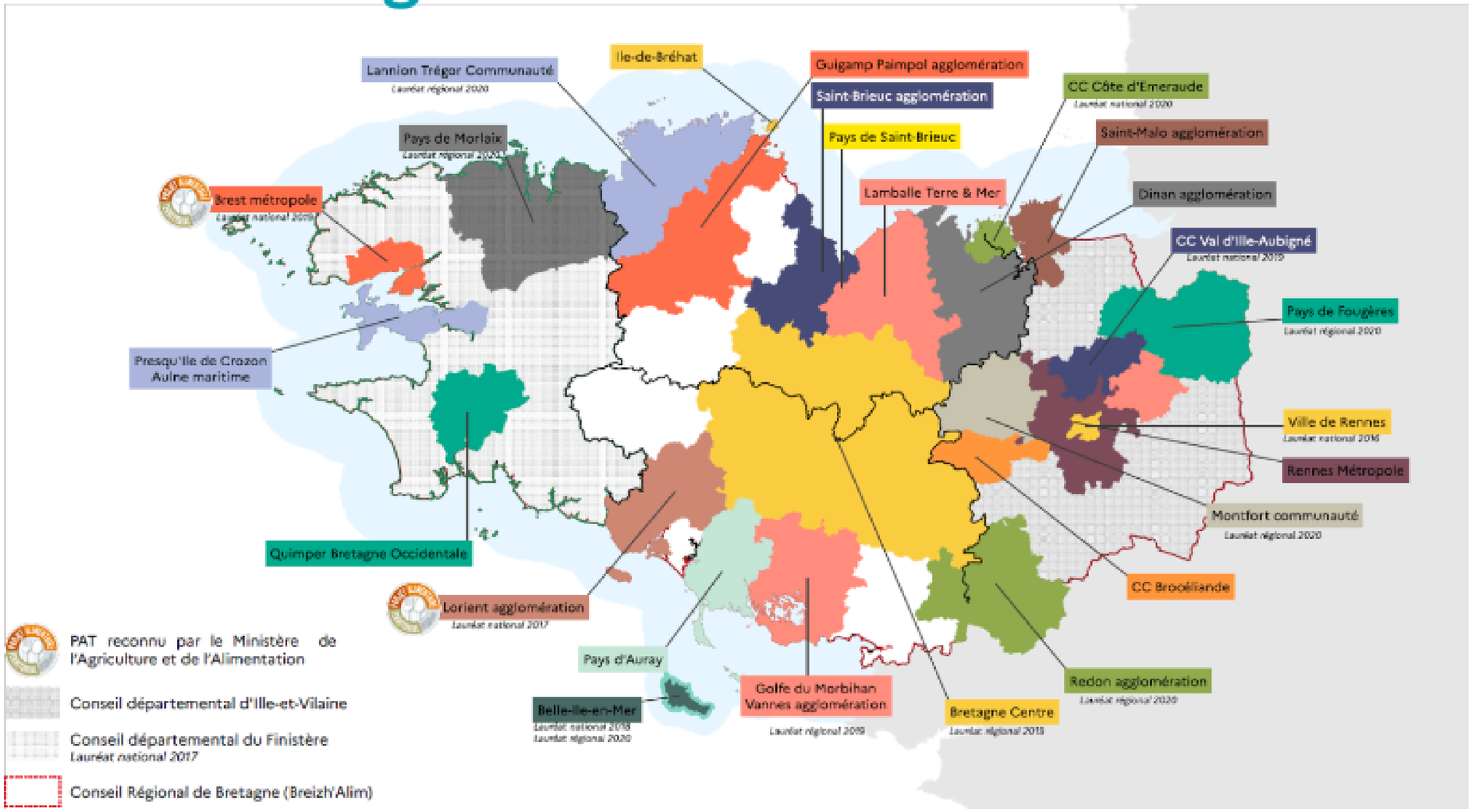

CARTE ACTUALISEE : https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Les-projets-systemes-et-demarches

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

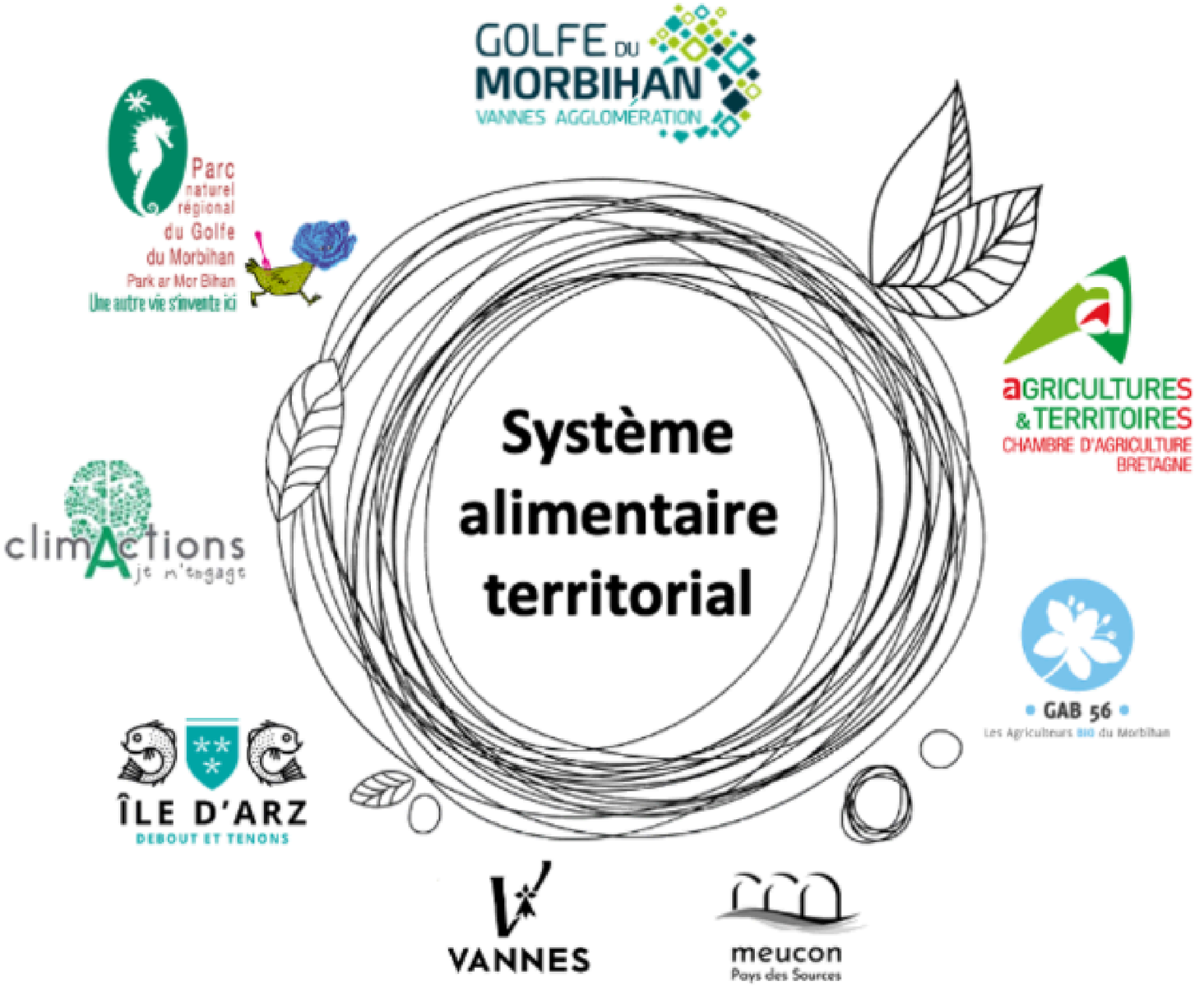

https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/pat

Production	Transformation	Distribution	Consommation

Relocalisation et transition des chaines alimentaires

DURABILITE ET DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION	DEVELOPPEMENT DES METIERS DE L'ALIMENTATION LOCALE, DEVELOPPEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL, FILIERES RESTAURATION COLLECTIVE		LES CITOYENS CHANGENT LEURS PRATIQUES ALIMENTAIRES ET ONT ACCES A UNE ALIMENTATION LOCALE
P1. Former les producteurs à la préservation des sols et la qualité de l'eau	T1. Former les transformateurs aux techniques et au travail des produits issus du territoire	D1. Former les distributeurs en faveur du développement de circuits alimentaires de proximité	C1. Former les citoyens
P2. Former et accompagner de nouvelles filières et productions locales	T2. Développer des outils locaux de stockage et de transformation et conditionnement	D2. Accompagner dans une démarche globale la filière Restauration collective (gestionnaires et cuisiniers)	C2. Mettre en place des outils pour les consommateurs pour agir sur ses pratiques d'achats, et culinaires
P3. Déployer une stratégie foncière agricole	T3. Agir sur la mise en place d'outils pour lutter contre le gaspillage alimentaire	D3. Développer des plateformes mutualisées de distribution et logistique	C3. Agir pour lutter contre le gaspillage alimentaire
P4. Accompagner l'installation agricole		D4. Agir pour la réduction du gaspillage alimentaire	
P5. Développer des circuits alimentaires de proximité			

Action 8. Vergers du climat

climActions
je m'engage

- Rencontrer les collectivités qui ont des projets :
  - Mieux préciser leurs attentes et leurs besoins
    - Une enquête conjointe avec GMVA, le PNR est en cours d'envoi auprès des collectivités
- Accompagner à une dynamique collective pour la création de vergers citoyens dans les communes :
  - Mise en place de formations sur des parcelles communales ou privées dans le cadre de projets collectifs :
    - Formation en cours de planification pour l'automne 2022 (Initiation à la gestion des arbres fruitiers)
- Apporter des outils pour la mise en place et la gestion des vergers :
  - Finalisation d'un guide d'aide à la création d'un verger
  - Favoriser des échanges de savoirs sur le thème des arbres fruitiers (ex : forum...)
- Développer une communication efficace (ex : site web du PAT et autre supports...) pour inciter les particuliers, collectifs et associations à :
  - S'intéresser à la plantation d'arbres fruitiers d'espèces diversifiées
  - Faire évoluer leurs comportements de consommateurs de fruits

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

FRANCE RELANCE

Action 9. Filière légumes bio

Association « Filière légumes bio 56 »
Territoire : Elven et alentours
Qui : 7 producteurs de légumes bio ou en conversion du Morbihan.
Quoi : mettre en place des solutions adaptées aux distributeurs souhaitant relocaliser leur approvisionnement en légumes biologiques / valoriser la production maraîchère biologique locale des producteurs auprès du plus grand nombre

Réalisé:

- Accompagnement de l'association dans son évolution pour aller vers une autonomie complète
- Mise en relation avec l'association Manger bio 56 pour envisager un rapprochement sur le débouché restauration collective

A venir : mise en relation avec des restaurants pour test de livraisons sur le débouché resto co avant éventuelle généralisation

Presse | Actualités | Dossiers thématiques | Offres d'emploi | Marchés publics

CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Que recherchez-vous ?

AGRICULTEUR ET POLITIQUES | INFORMATIONS ÉCONOMIQUES | EXPLOITATION AGRICOLE | RECHERCHE & INNOVATION

GUERRE EN UKRAINE : PLAN DE RÉSILIENCE

PLAN DE RELANCE

- Agriculteurs
- Collectivités
- Opérateurs économiques
- Service civique
- Les Actualités autour du Plan de relance

TOUT SAVOIR SUR LA PAC

- Historique
- Fondements de la PAC
- Enjeux pour les agriculteurs

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

- Directive nitrates
- Energie et climat
- Qualité de l'air
- Biodiversité
- Contrat de solutions

FORÊT ET AGROFORESTERIE

- La forêt
- Arbres, Territoires et filières
- Agroforesterie

ECOPHYTO

- Plan Ecophyto 2+
- Nos actions
- Centre de Ressources Glyphosate

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Les missions des Chambres
- Produire en Agriculture bio
- Développer les filières bio
- Les pratiques bio vers le conventionnel
- Réglementation encadrant l'AB
- L'agriculture bio en chiffres

FONCIER, URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- Préservation du foncier
- Aménagements fonciers

DÉPÉRISSEMENTS DU VIGNOBLE

- Programme de formation
- Mobilisation et Innovation Vigneronne
- Recherche et Développement
- Les Chambres d'agriculture en action

WWW.BONPLANBIO.FR

La carte des points de vente de produits bio locaux près de chez vous

GAB56 Les Agrobiologistes du Morbihan

Nos missions

- Promouvoir, défendre et représenter une agriculture biologique cohérente et résiliente sur les plans écologique, économique et social
- Installer, former et mettre en réseau les agriculteur·rice·s et futur·e·s agriculteurs et agricultrices bio
- Favoriser la montée en compétence technique, environnementale, sociale et économique des acteurs de la bio morbihannaise
- Favoriser les transferts de pratiques entre agriculteur·rice·s bio et conventionnels
- Favoriser l'autonomie financière et décisionnelle sur les fermes
- Développer et structurer des filières bio et locales maîtrisées par les producteurs
- Promouvoir l'agriculture biologique et accompagner les territoires, les citoyens, nos partenaires et l'ensemble des professionnels morbihannais à la transition agricole et alimentaire

https://www.agrobio-bretagne.org/reseau/gab-56/

Nos actions

Terre de Liens s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne qui permet d'acquérir des terres agricoles, d'installer une nouvelle génération paysanne sur des fermes en agriculture biologique. Ces lieux recréent du lien entre paysans et citoyens, tout en favorisant la biodiversité et le respect des sols.

350 fermes

Voir les fermes

10000 hectares

Transmettre des terres

44000 membres

Soutenir Terre de Liens

1400 bénévoles

Devenir bénévole

https://terredeliens.org/

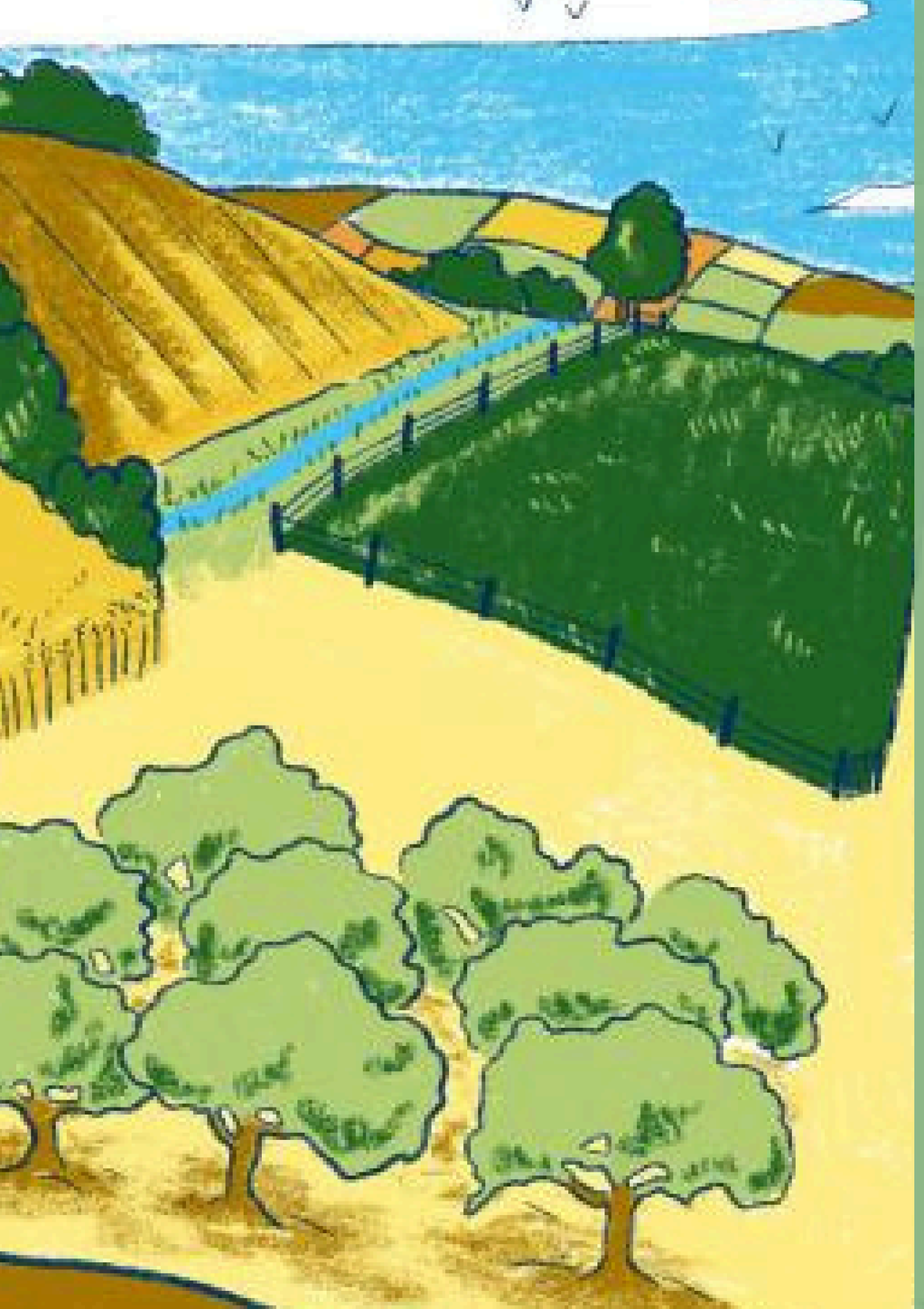

ALIMENTATION & SANTÉ

STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ALIMENTATION, LA NUTRITION ET LE CLIMAT (SNANC)

La **loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets**, du **24 août 2021** crée la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)

Nouvelle édition de l'appel à projets intitulé
« Vers la Stratégie nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat »

Appel à projets 2023-2024 - Annonce publique des résultats : printemps 2024, avec **deux volets :**

VOLET 1

Émergence de nouveaux
Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

VOLET 2

Développement de projets structurants nationaux, interrégionaux ou régionaux, couvrant les différentes dimensions de l'alimentation et de la nutrition saines et durables

54 organisations de consommateurs, de familles, de santé, de solidarité, de protection de l'environnement et du bien-être animal **publient une note collective** pour appeler à ce que la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat soit à la hauteur des enjeux écologiques, de justice sociale et de santé publique.

Evolution des types d'aliments consommés entre 1950 et 2010, en kg par personne et par an.

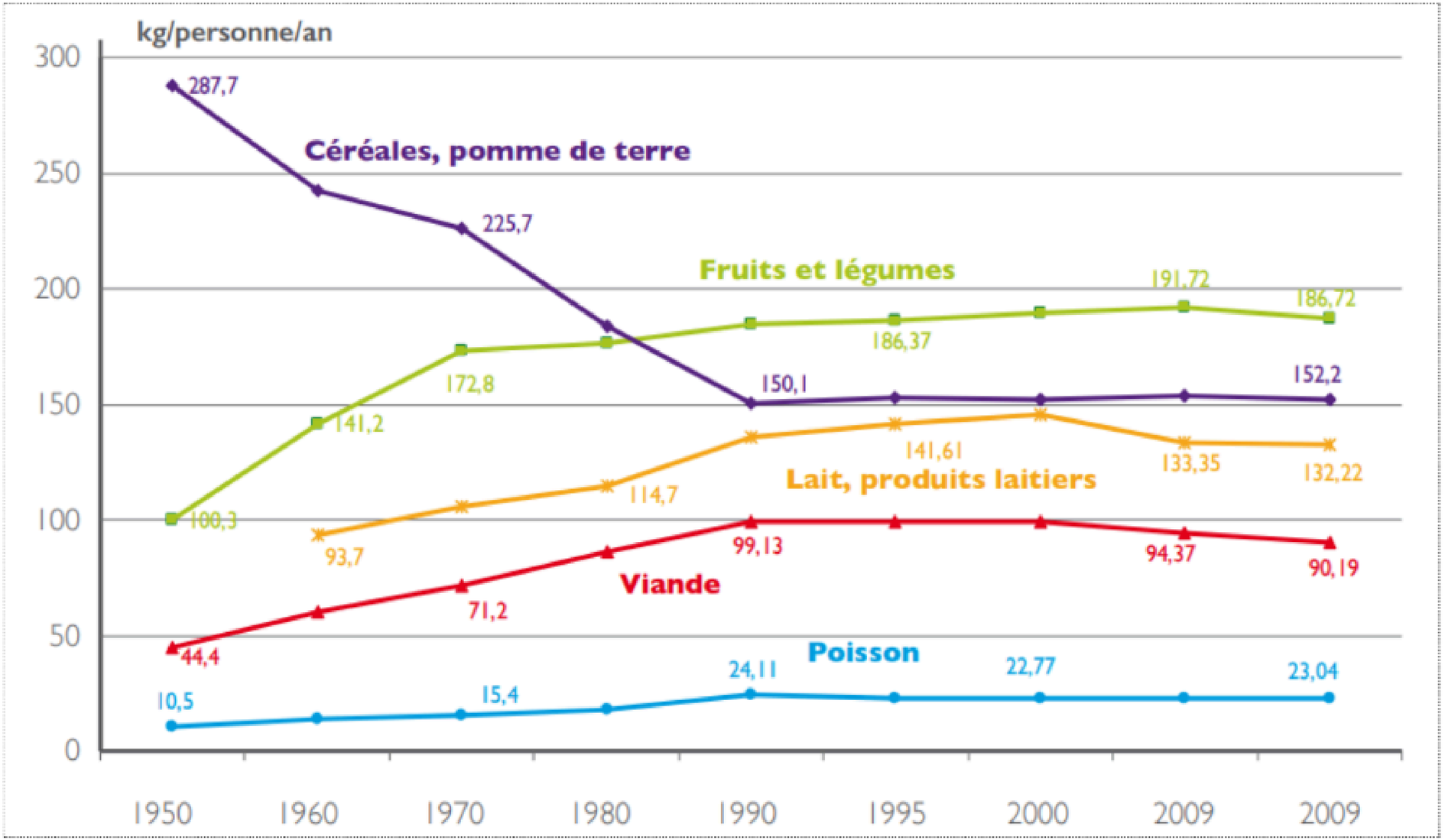

Source : FranceAgriMer cité dans le [rapport sénatorial « Vers une alimentation durable »]

Les lieux privilégiés pour faire les courses alimentaires en 2017

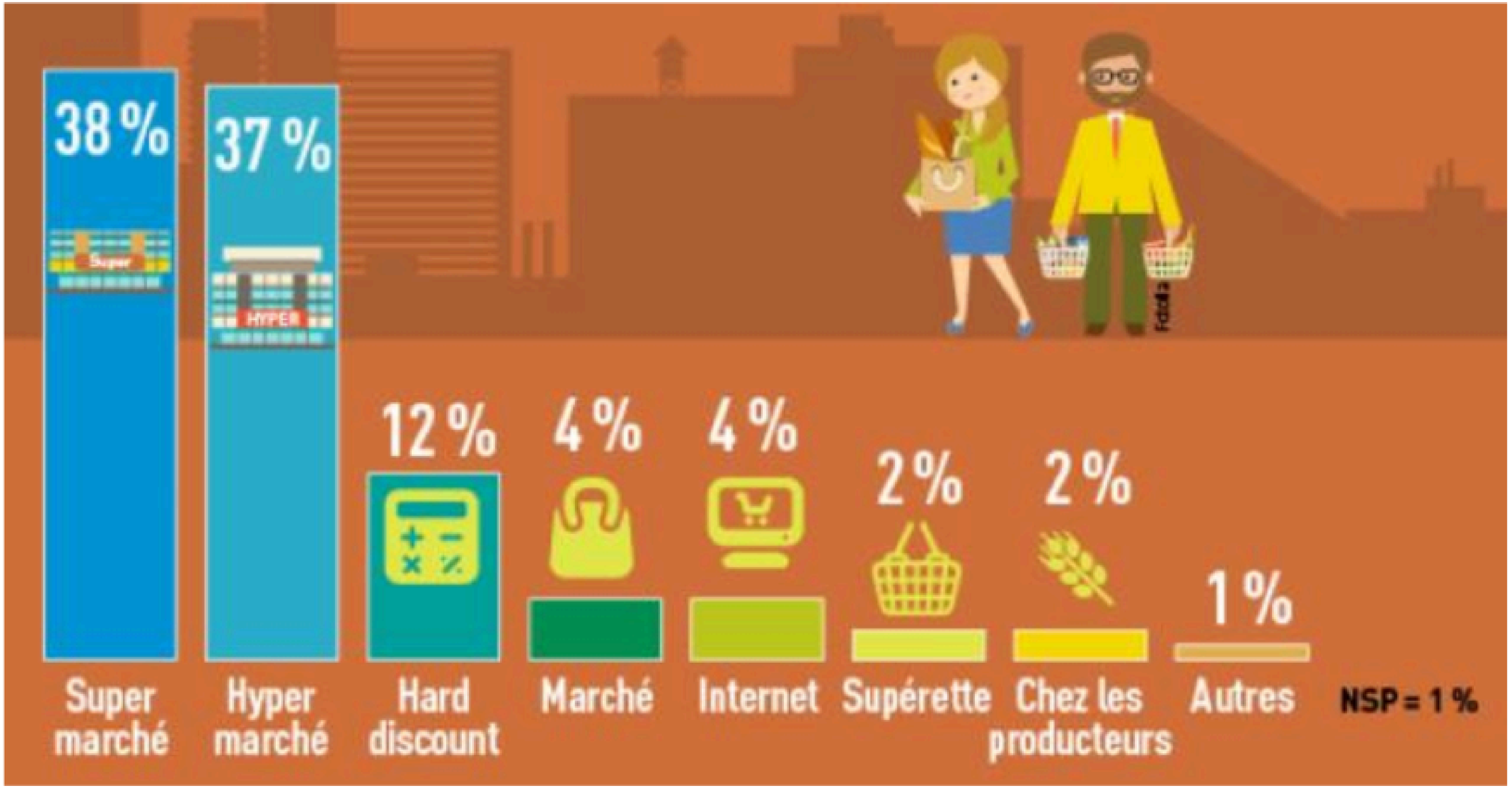

Source : Sofinscope

LES DÉTERMINANTS DE L'ALIMENTATION EN BRETAGNE

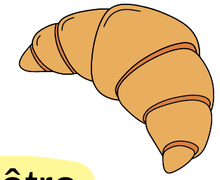

Notre alimentation appréhendée dans son ensemble nous fait prendre conscience que nous pouvons être acteurs de nos assiettes, avoir le choix, décider et faire en sorte – ou non – d'orienter l'écosystème qui découle de l'alimentation, c'est-à-dire **l'emploi,** les **filières économiques**, mais aussi **l'environnement** et la **santé**.

1 L'ALIMENTATION EST LIÉE À L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE

- Évolution de la **sédentarité**
- Faiblesse relative du **taux de pauvreté** et du **taux de chômage**
- **Pouvoir d'achat alimentaire** est sous contrainte

2 LA FAÇON DE S'ALIMENTER ÉVOLUE

- Le **régime alimentaire** évolue depuis 70 ans, avec une accélération ces 20 dernières années.
- La structuration de la journée autour de trois repas perdure : de plus en plus **nomades au déjeuner.**
- **L'information sur les produits** devient un enjeu majeur.

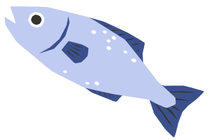

Deux critères principaux déterminent les modes d'accès à l'alimentation : **la proximité** et **les prix**

3 L'ALIMENTATION SOULÈVE DES ENJEUX COLLECTIFS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

- Les **enjeux environnementaux** sont de plus en plus prégnants dans toute la chaîne de l'alimentation, et en particulier les impacts de la production alimentaire sur les **sols**, la **biodiversité**, l'**eau** et l'**atmosphère**.
- **La santé** constitue un autre enjeu collectif. De nouveaux risques émergent toutefois, liés aux **additifs**, aux traces de **pesticides** et à leurs effets cocktails.

4 LES CHOIX ALIMENTAIRES RÉPONDENT À DE PLUS EN PLUS DE CRITÈRES

- Typologie de consommateurs : **informés**, **contraints**, **impulsifs** ou **engagés**
- **Le prix** des produits reste cependant un critère de choix déterminant pour **48% des consommateurs** (en hausse).

5 DES POLITIQUES PUBLIQUES ÉCLATÉES ET UNE INTERPELLATION CITOYENNE

- La priorité est donnée au rétablissement de l'appareil productif pour restaurer la **souveraineté alimentaire**
- **Breizh COP**, une politique transversale du « Bien manger pour tous »
- Les citoyen·nes sont de plus en plus en **attente de changements** et l'expriment au travers de leurs **choix de consommation**

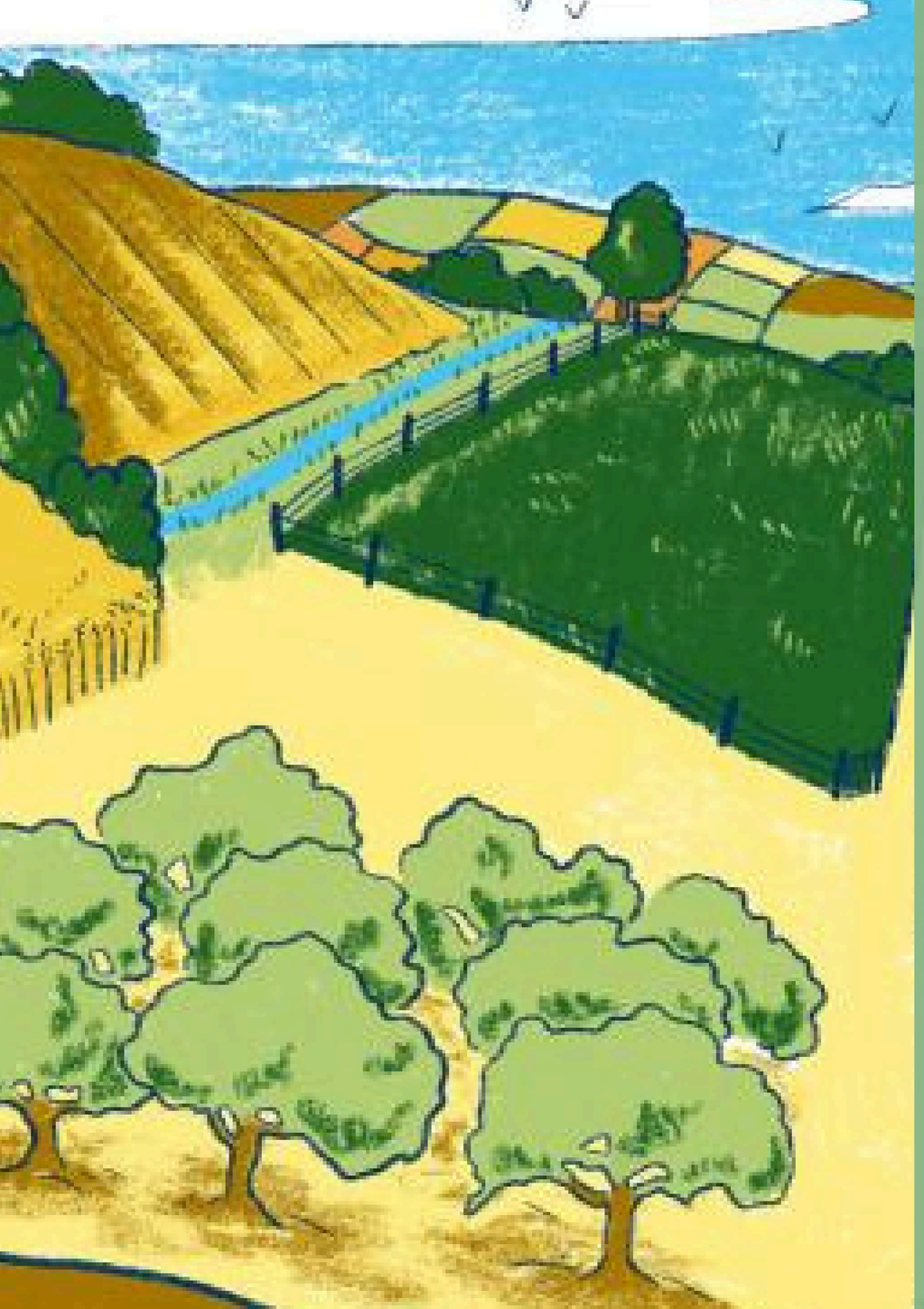

SCÉNARII

4 SCÉNARII SOCIÉTAUX
ADEME

5 SCÉNARII AGRICULTURES
:CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

4 SCÉNARII ALIMENTAIRES
CESER BRETAGNE

SCÉNARII SOCIÉTAUX : ADEME

Pour rappel, les 4 scénarios de l'ADEME

SCÉNARII AGRICULTURES :
CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

5 scénarios contrastés

- Une agriculture bretonne en mode résistance

Où règles environnementales et non-renouvellement des actifs entraînent un déclin de l'élevage.

- L'agriculture vise la neutralité carbone

Des agriculteurs au service d'un projet de société.

- Une agriculture bretonne territorialisée

Où un quatrième acte de décentralisation s'est opéré sans qu'on le sache.

- Priorité à l'économie

Les filières font le pari de la technologie.

- Une agriculture bretonne plus végétale

L'élevage recule et offre une place croissante aux productions végétales.

Dans ces cinq scénarios, les actifs agricoles (salariés et non salariés) et leurs aspirations sont des moteurs majeurs des évolutions projetées.

1. UNE AGRICULTURE BRETONNE EN MODE RÉSISTANCE

En **2040**, les **marchés mondiaux sont moins dynamiques** (ralentissement de la croissance de la démographie et du commerce international). Depuis vingt ans **les règles environnementales se sont durcies en Europe**, **pénalisant la compétitivité** des filières. Pour s'adapter, elles ont opéré un **recentrage sur le marché intérieur**. Or, le **prix y est resté le premier critère de choix des consommateurs** pour leurs achats alimentaires

D'où des **importations d'aliments moins coûteux** à contribué à positionner **la grande distribution** et **la restauration** comme les pilotes des filières alimentaires. Ces acteurs s'appuient sur différents leviers tels que leur influence dans les interprofessions, les capitaux investis dans l'aval et la généralisation de démarches contractuelles. **Ils fixent les priorités et le rythme des transformations**.

En Bretagne, l'élevage a décliné. Les projets agricoles se sont **diversifiés**, avec le développement de **nouvelles productions végétales** ou **l'essor des productions de petits herbivores**... Deux grandes familles d'entreprises agricoles coexistent désormais, sur fond d'**augmentation de la surface moyenne des exploitations**. D'un côté, de **grandes entreprises** – qui ont gagné en autonomie et en efficacité et s'appuient sur **le salariat et l'automatisation** – de l'autre côté, des **exploitations de plus petite taille** qui se sont positionnées sur des démarches de valeur ajoutée avec peu de salariat. Les exploitations de taille intermédiaire, moins rentables, ou moins attractives faute d'investissement, ont peu à peu disparu.

= SCÉNARIO TENDANCIEL

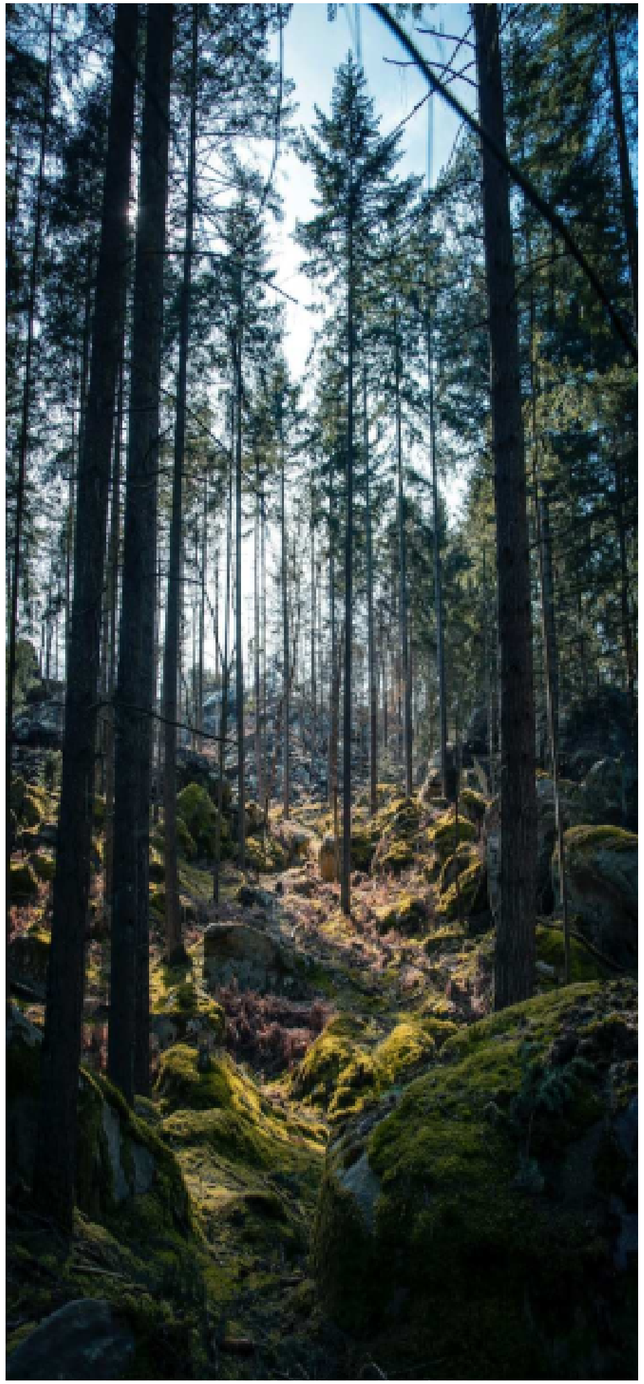

2. L’AGRICULTURE VISE LA NEUTRALITÉ CARBONE

La **sensibilité** de la population au dérèglement climatique s’est renforcée. La mondialisation s’est réorganisée, avec **la Chine plus que jamais au centre de l’économie mondiale** et une **intensification des échanges** entre pays géographiquement **proches**. Les **accords commerciaux** ont d’ailleurs été réécrits pour **intégrer des critères environnementaux**. **En Europe**, les **productions se sont progressivement relocalisées**. Les **réglementations européennes** intègrent désormais davantage les enjeux climatiques, environnementaux et la biodiversité.

La demande alimentaire a évolué, les **consommateurs** souhaitent trouver dans leur alimentation des réponses pour **préserver leur santé et l’environnement**. **Moins de protéines animales**, **plus de protéagineux** : le contenu des assiettes reflète leurs nouvelles attentes.

La Bretagne a assumé sa vocation d’élevage et s’affirme désormais comme **un bassin de production bas carbone** ; **la sylviculture** est redynamisée. Dans ce contexte, les **volumes de production agricole ont reculé**. Les filières et les entreprises agricoles ont profité de **l’essor de la compensation carbone** et se sont appuyées sur une **Politique Agricole Commune (PAC) plus environnementale**. Elles y ont trouvé des **compléments de financement et de revenu**.

3. UNE AGRICULTURE BRETONNE TERRITORIALISÉE

Des systèmes alimentaires **plus locaux** se sont développés **partout dans le monde**. Avec la **fin de l'expansion du libre-échange**, les territoires s'affirment désormais comme les nouveaux espaces économiques pertinents. La politique agricole française, orientée sur la **souveraineté de l'alimentation** et la réponse aux attentes sociétales, se décline dans les territoires. **En Bretagne**, deux priorités s'imposent : **l'accès de tous à une offre alimentaire locale de qualité** et la **montée en gamme de l'agriculture**.

Les filières régionales se sont partiellement désinvesties du marché mondial. Elles exportent encore, plus marginalement, pour équilibrer leurs débouchés. Les **métiers de l'agriculture** ont connu un **regain d'attractivité**. Le **nombre d'élevages a diminué**, les structures et les productions sont désormais **plus diversifiées**. Les entreprises agricoles restent de **taille moyenne**. Elles emploient des actifs nombreux, qui **s'impliquent dans la vie des territoires** et des filières. La **transformation agroalimentaire a réduit ses activités** du fait de la **baisse des volumes de productions agricoles**.

4. PRIORITÉ À L'ÉCONOMIE

Durant la **décennie 2020**, une grave **crise économique frappe la France**. **L'agriculture et l'agroalimentaire** redeviennent alors une priorité économique. Elles s'imposent comme des **leviers importants de la croissance économique** française et de sa **puissance à l'international**.

La France reprend alors en main la politique agricole. La région Bretagne et les **collectivités** accompagnent ce mouvement. Elles poursuivent l'objectif de **soutenir la productivité** (aides à l'investissement). Le pari consiste aussi à s'appuyer sur les **avancées technologiques**. Celles-si se déploient massivement déployées dans les entreprises agricoles et les usines. **La Bretagne a confirmé sa vocation d'élevage**. Les filières bretonnes ont renforcé leurs parts de marché à l'international grâce à leurs gains de compétitivité.

Les **exploitations agricoles** et les **industries agro-alimentaires** se sont métamorphosées, par le biais de **l'automatisation** ou encore **l'adoption des biotechnologies**. Les capitaux dans les entreprises agricoles ne sont plus uniquement détenus par les exploitants eux-mêmes, l'intégration s'est développée. **Les capitaux se sont ouverts** pour faire face aux forts **besoins d'investissement** et la distribution a pris place dans les filières alimentaires.

5. UNE AGRICULTURE BRETONNE PLUS VÉGÉTALE

Les **politiques publiques** ont donné une priorité forte à la **protection de l'environnement** et à **l'atténuation du changement climatique**. La **réduction de l'élevage**, fort émetteur de GES, a été perçue comme un levier puissant pour y parvenir. Elle a coïncidé avec un recul de la demande des consommateurs en protéines animales.

En Bretagne, le nombre d'actifs agricoles a diminué. Les agriculteurs en activité exigent de mieux maîtriser leur temps. L'élevage a décliné, les agriculteurs privilégient désormais les **productions végétales, moins chronophages**. D'autres productions se déploient sur les surfaces libérées par l'élevage : **grandes cultures**, **énergie**, **productions biosourcée**s, ou encore **sylviculture**

Dans la région, de **grandes exploitations se sont développées**, notamment des **élevages fortement automatisés** qui produisent des volumes importants. Elles cohabitent avec des entreprises de taille plus modeste. Celles-ci axent leur modèle économique sur la **recherche de valeur ajoutée**. Elles développent des **circuits courts** ou diverses démarches de valorisation.

Quels impacts pour la Bretagne en termes de **paysages ?** Quel devenir pour **les haies** en **l'absence d'élevage ?** Se pose aussi la question de la durabilité des systèmes et du maintien des équilibres agronomiques, compte tenu d'une **disponibilité en matière organique qui deviendrait bien plus réduite**

SCÉNARII ALIMENTAIRES : CESER BRETAGNE

SCÉNARIO 1 : L'ALIMENTATION FONCTIONNELLE DANS UNE SOCIÉTÉ SOUS PRESSION

COMPOSITION DE L'ASSIETTE

La fonctionnalité prévaut : un **nombre réduit d'aliments**, dans des formules **faciles à emporter et à consommer** au gré de ses activités. Les produits bruts ne résistent que s'ils sont « prêts à déguster » - Traçabilité du sourcing

INFORMATIONS

L'intelligence artificielle et datas. Ruptures brutales (fausses rumeurs sur un produit ...). Traçabilité.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le défi climatique est majeur, seul le recours à la **technologie** est perçu comme capable de le relever. La **biodiversité est une préoccupation annexe** (bio-contrôle, ciblage des intrants). **Innovations biochimiques** (viandes de laboratoire) ; l'alimentation est **de moins en moins agricole** et rattachée au sol.

BRETAGNE

Industrie agroalimentaire fortement restructurée autour des filières avec une forte **intensité technologique** et le développement de **produits ultra transformés**. Le secteur primaire s'oriente vers la production d'énergie et les productions hors sol.

SCÉNARIO 2 : L’ALIMENTATION CONTRÔLÉE DANS UN CONTEXTE DE CRISES

Les **crises environnementales**, les **instabilités** économiques et financières, la **pression démographique** mettent en tension l’accès à l’alimentation et les prix des biens alimentaires. **L’État intervient fortement**.

COMPOSITION DE L’ASSIETTE

Une **alimentation saine** (pour soi) et **durable** (pour la planète). Les **produits bruts** sont ainsi privilégiés (frais, secs, en conserve ou congelés).

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Ralentissement de la dégradation des écosystèmes, mais la gestion permanente des **crises ne permet pas la constance d’action** nécessaire à long terme.

BRETAGNE

La Bretagne valorise son **maillage de villes moyennes** : accès plus facile à une **alimentation de proximité**. Elle connaît une nouvelle attractivité du fait de la **tempérance de son climat**.

SCÉNARIO 3 : L'ALIMENTATION NORMÉE DANS UN CONTEXTE DE SOBRIÉTÉ VOLONTAIRE

Constat des crises multiples / environnementales. **Inflexion radicale de l'opinion** en faveur d'un modèle économique, sanitaire, social et environnemental **plus durable**. Les **régions** cherchent à restaurer / consolider leur **capacité productive locale**. Alimentation davantage normée, plus durable.

COMPOSITION DE L'ASSIETTE

La consommation s'oriente vers des **produits bruts, locaux et bios** ou issus d'une agriculture ayant réduit sa consommation d'intrants. Assiette **moins diversifiée**, davantage **végétalisée**, produits ultra-transformés délaissés.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Nécessité de **préserver l'environnement** et les ressources naturelles. Restauration progressive de **nombreux écosystèmes**.

BRETAGNE

Accueil de nouvelles populations en **proximité avec la nature**. Fragilisation des filières alimentaires traditionnelles, massification des **filières de proximité**. Les **modèles coopératifs**, les **entreprises à mission**, **l'économie circulaire** se développent. Le secteur primaire se réoriente vers la **poly-production**, productions **labellisées**, **végétales**, **maraîchage**.

SCÉNARIO 4 : L'ALIMENTATION MOSAÏQUE DANS UNE SOCIÉTÉ FRAGMENTÉE

Fractures successives de nature différente (culturelles, politiques, religieuses…), la société est structurée en **groupes affinitaires**, qui cohabitent dans une forme d'indifférence.

COMPOSITION DE L'ASSIETTE

L'alimentation se conjugue au pluriel, avec des **régimes alimentaires très contrastés**. Les produits carnés sont toujours appréciés. Les **produits « addictifs »** (sucre-sel-gras) prennent de plus en plus de place. Les modes de vie favorisent **la sédentarité**, les **loisirs numériques** se sont généralisés, avec de nombreux effets sur la santé.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'alimentation ne concourt que très peu aux enjeux environnementaux et climatiques

BRETAGNE

La Bretagne a suivi cette évolution fragmentée avec un **retard** de phase sur d'autres régions françaises. Les deux leviers de politiques publiques, **l'aide alimentaire** et la **restauration scolaire**, ne répondent qu'à **une petite frange de la population**.

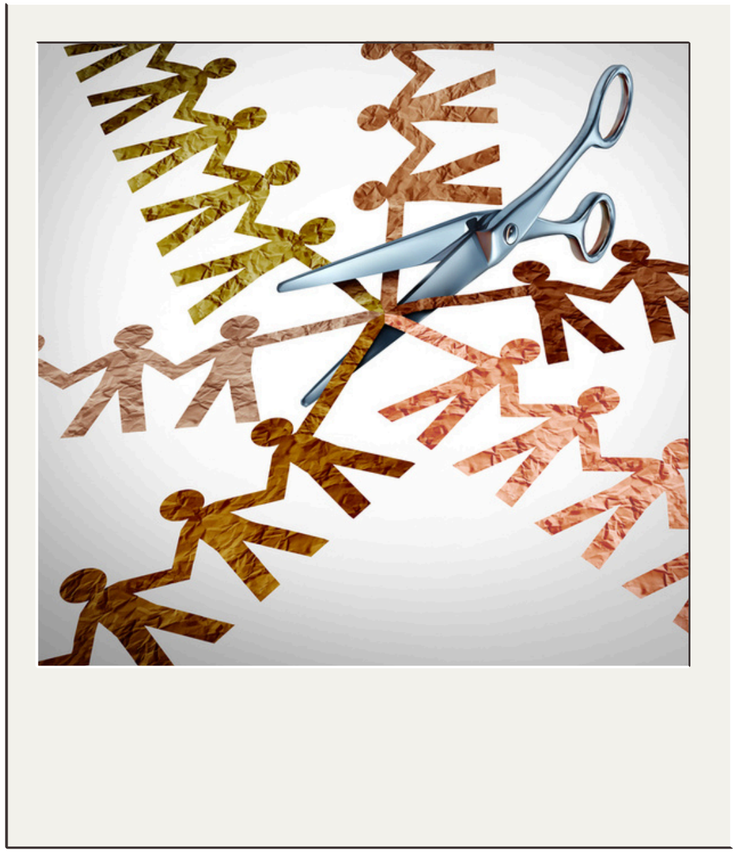

LES ENSEIGNEMENTS DE LA PROSPECTIVE

L’avenir n’est pas écrit. Juxtaposition de temporalités discordantes, source de tensions :

LA TEMPORALITÉ DES CONSOMMATEURS
modifications rapides, voire ruptures brutales de la demande

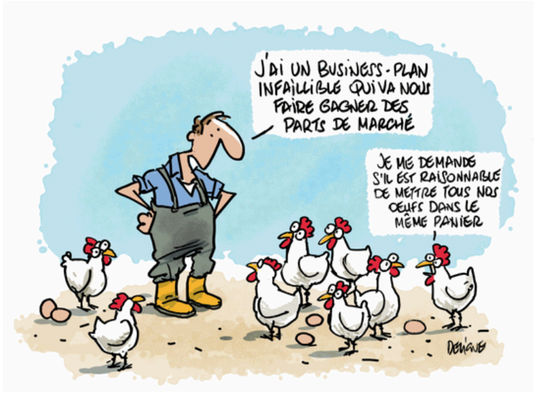

LA TEMPORALITÉ DES ENTREPRISES DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION
attentives à suivre la demande mais prudentes

LA TEMPORALITÉ DES DYNAMIQUES DE L’EMPLOI
face aux transformations des filières

LA TEMPORALITÉ DE LA NATURE
avec l’urgence à agir devant le changement climatique et l’érosion de la biodiversité

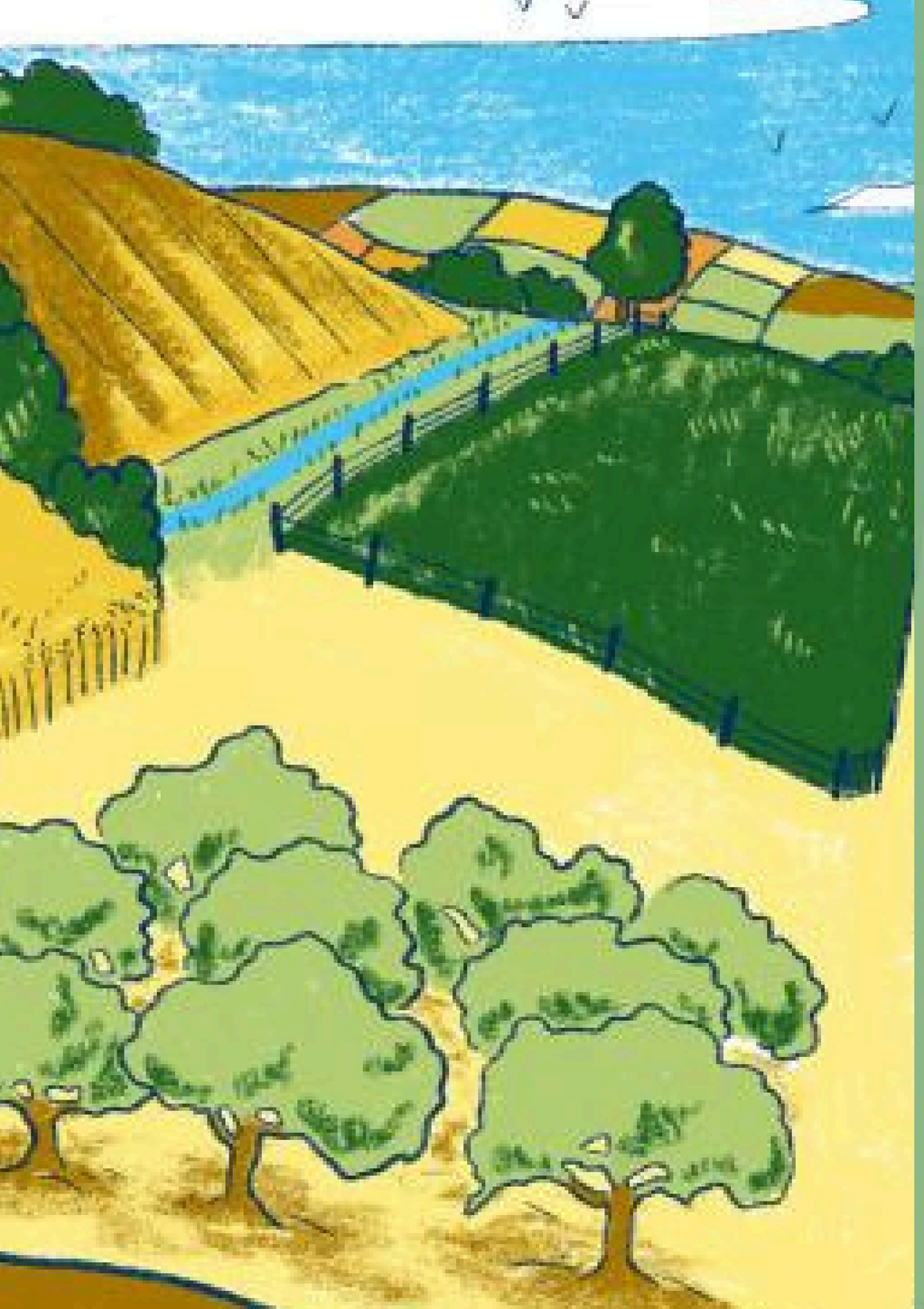

ÉCHANGES & CONCLUSION

Place clef de l’agriculture : décarbonation vs contribution GES

L’agriculture occupe une position atypique dans la lutte contre le changement climatique, en étant **à la fois source de GES et puits de carbone**. Malgré son **fort potentiel de décarbonation**, le secteur **peine encore à contribuer** significativement à l’atténuation du changement climatique.

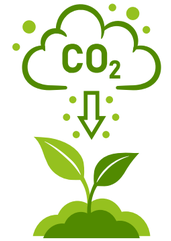

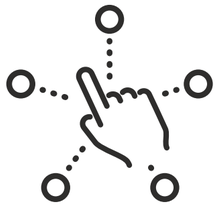

La **multiplicité des défis** : économiques, techniques, recherche …

Le **cadre législatif et réglementaire** : Pacte vert, SNBC …

Les **mécanismes d’incitations** : labels, marché volontaire du carbone, contrats pour services environnementaux.

Pour massifier la décarbonation :

Sensibilisation et formation ; simplification des démarches administratives ; clarification du cadre juridique ; renforcement du cadre réglementaire et législatif européen et national ; fiscalité, etc.

Associer aux incitations réglementaires et fiscales un certain niveau de contrainte